

MÉMENTO DE L'ORNE



PRÉFET
DE L'ORNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*cartes et
données
chiffrées*

Édition
2024

61

10

2 3 4

5 8

2 3 6

2 5 8

2 9

2 6 9

2 7 8

2 6 6

2 0 0

2 7 8

2 5 2

1 2 9

7 6

5

10

2

4

8 23

Avant-propos

J'ai le plaisir de vous présenter la 11^e édition du memento de l'Orne produit par la direction départementale des territoires.

Ce livret annuel donne une vision à la fois précise et synthétique du territoire ornaïen en apportant des éléments de connaissance sous forme de cartes, chiffres clés et graphiques sur la géographie, l'habitat, les déplacements et la mobilité, la prévention des risques, l'urbanisme, le paysage, la transition énergétique, l'agriculture, la forêt, la faune sauvage, l'eau et la nature. Pour mettre en perspective les données les plus récentes disponibles, une présentation du contexte local vous est proposée en préambule.

Comme chaque année, le memento s'enrichit pour s'adapter aux évolutions (ex. *France ruralités revitalisation, opérations de revitalisation du territoire et programmes de l'agence nationale de cohésion des territoires*) et pour valoriser les connaissances acquises sur le département (ex. *MaPrimeRénov, répartition de la production bovine et des cultures principales*).

Il est diffusé au format papier aux partenaires de la DDT de l'Orne et disponible depuis la rubrique « publications » du site internet des services de l'État dans l'Orne (www.orne.gouv.fr).

J'espère qu'une fois de plus il saura répondre à vos attentes, et je vous invite à y contribuer en signalant à la DDT les améliorations qui vous sembleraient utiles pour les éditions suivantes.



Patrick PLANCHON

Directeur départemental des territoires de l'Orne

■	Contexte local	4
■	Territoire	20
■	Habitat	42
■	Déplacements - Mobilités - Éducation routière	56
■	Prévention des risques	61
■	Urbanisme	64
■	Paysage	70
■	Transition énergétique	72
■	Agriculture	78
■	Forêt - Bois - Haie	101
■	Faune sauvage et chasse	103
■	Eau et Nature	108
■	Glossaire	127

Territoire

L'Orne est l'un des cinq départements de la région Normandie. D'une superficie de 6 103 km², il est le deuxième plus vaste, après la Seine-Maritime. La loi de réforme des collectivités territoriales françaises, la loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle ainsi que la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République sont venues changer le paysage administratif du territoire. Au 1er janvier 2024, le département compte 385 communes, contre 505 avant 2015 ; 150 communes ont fusionné pour former 30 communes nouvelles. L'Orne recense 15 établissements publics de coopération inter-communale (EPCI) à fiscalité propre en 2024 (contre 44 en 2012 et 29 en 2015), dont 13 communautés de communes (CDC), 1 communauté d'agglomération et 1 communauté urbaine. Quatre CDC ont moins de 10 000 habitants.

2 communes du département de l'Orne, Origny-le-Roux et Suré, sont rattachées à un EPCI de la Sarthe, tandis que 5 communes de la Sarthe, Villeneuve-en-perseigne, Chesnay, Saint-Paterne-le-Chevain, Arçonnay et Champfleur dépendent de la communauté urbaine d'Alençon (CUA).

L'Orne compte 276 973 habitants en 2021. Trois communes dépassent

les 10 000 habitants : Alençon, Flers et Argentan, rassemblant 20 % de la population. Ce département très rural se caractérise par une faible densité moyenne : 45,6 hab/km² (Normandie : 111,3, France : 118,6). 29 communes (7%) dénombrent plus de 2 000 habitants.

Le département enregistre une déprise démographique depuis 40 ans (- 5%), plus sévère depuis 2009. Sur la période 2014 - 2020, l'Orne perd 0,5 % d'habitants par an, soit 1 545 habitants en moyenne. Cette évolution, qui concerne tous les EPCI, est due aux soldes naturel et migratoire déficitaires. À l'inverse, le nombre de ménages est en constant accroissement, avec un léger tassement depuis 2009.

La population du département est relativement âgée : 29,0 % des habitants ont plus de 65 ans (Normandie : 24,1 %, France : 22,3%) en 2020. Le phénomène s'est accentué depuis 2014. L'indice de jeunesse dans l'Orne est de 0,65 : 65 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans.

Le niveau de vie médian en 2020 s'élève à 20 800€ par an (Normandie : 21 820€, France 22 400€). Les grands pôles, au sens de l'INSEE : Alençon et Flers, ainsi que les pôles moyens : l'Aigle et Argentan, ont un revenu médian inférieur à 18 000 €.

Le département est traversé par deux axes autoroutiers : l'A88 entre Falaise et Sées et l'A28 reliant Abbeville à Tours. La RN12 relie l'Orne à Paris. En matière de

transport ferroviaire, la ligne Paris-Granville permet de traverser le département sur un axe est-ouest, la ligne Caen-Tours sur un axe nord-sud, complétés par la ligne Paris-Le Mans au sud-est.

C'est un territoire de transition entre le bassin parisien et le massif armoricain, ce qui se traduit par des paysages variés : plaines, collines, forêts, bocage, vallées encaissées. L'Orne est riche de cette mosaïque de paysages et offre un cadre de vie privilégié à ses habitants. La forêt représente 16 % du territoire, soit 100 000 ha dont 26 % dans le domaine public domanial et 73 % dans le domaine privé. Le bocage est constitué de 37 000 km de haies, soit une densité nette bocagère de 7 km par km². Il compte de nombreux massifs et futaies remarquables (Réno Valdieu, Écouves...).

Deux parcs naturels régionaux, [Normandie-Maine](#) à l'ouest et [Perche](#) à l'est, sont implantés sur le département et ont vocation à contribuer au développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.

L'Orne recense de nombreux zonages de protection du patrimoine architectural et naturel et compte des sites reconnus tels la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, le haras national du Pin, lieu historique et culturel qui témoigne de l'importance du cheval sur le département et de nombreux espaces naturels sensibles : roches d'Oëtre, marais du grand Hazé...

Habitat

En 2020, le parc est composé de 164 988 logements, en augmentation de 0,95 % depuis 2014 (+ 688 résidences principales, + 223 résidences secondaires et + 579 logements vacants). Il est majoritairement composé de logements individuels (79,6 %). Le [parc locatif social](#) compte 21 509 logements en 2022.

Les résidences principales représentent 78,4% du parc et sont majoritairement occupées par leurs propriétaires (64%). Les taux de résidences secondaires et de logements vacants s'élèvent respectivement à 10,6% et 11,1%. Sur le marché immobilier, le prix de vente médian au m² des maisons et appartements a globalement diminué entre 2010 et 2021, passant de 1 246 € à 1 195 €/m².

L'[Agence nationale de l'habitat](#), qui a pour mission l'amélioration de l'habitat privé, a subventionné en 2023 des travaux dans 557 logements pour un montant de 6,2 millions d'euros, représentant un volume de travaux de 12,9 millions d'euros. Le dispositif national « MaPrimRénov' », ouvert à l'ensemble des ménages, a induit sur le département le dépôt de 3 780 dossiers et le versement de 13,7 millions d'euros de primes pour un montant de travaux éligibles de 48,3 millions d'euros.

Douze opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), quatre

OPAH de renouvellement urbain (OPAH-RU) et un programme d'intérêt général (PIG) portés par les collectivités ont pour objet d'accompagner au plus près les ménages modestes ou les bailleurs privés vers de meilleures conditions de vie, avec une optimisation des travaux à réaliser et une mobilisation d'un maximum d'aides financières pour un reste à charge supportable.

Les OPAH-RU à disposition des centres-villes ont été déployées à Flers, Alençon, l'Aigle et Argentan. En lien avec les dispositifs « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain », elles visent à accélérer la résolution des habitats dégradés et à redynamiser les centres-villes en perte démographique. Par ailleurs, des programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU) sont en cours sur trois quartiers d'intérêt régional de Flers (Saint-Michel), Argentan (Saint-Michel - Vallée-d'Auge) et l'Aigle (La Madeleine).

Le département compte [sept quartiers prioritaires](#) de la politique de la ville (QPV) révisés en 2023.

La lutte contre l'habitat indigne fait partie des politiques prioritaires avec la mise en place d'un pôle ornaïs de lutte contre l'habitat indigne ([POLHI](#)) ; en 2023, 114 logements ont été signalés.

Le risque de dégradation de l'habitat lié à la présence de mérule fait l'objet de démarches de sensibilisation et 5 communes disposent d'un arrêté de délimitation de ce risque.

Les politiques de l'habitat sont organisées et mises en cohérence via les documents stratégiques de programmation des collectivités : programme local de l'habitat (PLH) ou plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) valant PLH. Ils sont obligatoires pour la CUA, Terres d'Argentan intercom, la CDC Pays de l'Aigle et Flers Agglo. La CUA a prescrit un PLH et les CDC de Terres d'Argentan interco et des Pays de l'Aigle ont prescrit un PLUiH. La CDC du Bassin de Mortagne-au-Perche dispose d'un PLUiH approuvé depuis 2013.

Un [plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées](#), approuvé en 2018 pour la période 2017 - 2023, fixe l'ensemble des actions à destination des personnes et familles éprouvant des difficultés d'accès au logement. Un [schéma départemental d'accueil des gens du voyage](#), également approuvé en 2018 pour la période 2017 - 2023, fait ressortir les enjeux de création d'une aire de grand passage, de restructuration de l'aire d'accueil d'Argentan et de diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins des personnes souhaitant se sédentariser. Ces deux schémas arrivent à leur terme et seront révisés en 2024.

L'Orne bénéficie d'un marché immobilier détendu car l'offre publique et privée permet de répondre dans des délais assez courts aux demandes de (re)logement ; l'enjeu réside essentiellement dans l'amélioration du parc de logement existant, privé et public. L'amélioration de l'habitat, la résorption

de la vacance et la lutte contre l'habitat indigne constituent des leviers forts pour revitaliser les centres-villes et limiter l'étalement urbain.

Aménagement

L'État accompagne les collectivités dans l'émergence de stratégies territoriales ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans et programmes s'inscrivant dans les politiques prioritaires nationales. Tous les EPCI ornaïens ont signé avec l'État un contrat de relance de la transition écologique (CRTE) autour des programmes nationaux : opération de revitalisation de territoire ([ORT](#)), action cœur de ville ([ACV](#)), petites villes de demain ([PVD](#)) et [villages d'avenir](#). Ces outils permettent de co-construire un projet de territoire et définir un financement d'actions partagées. À compter de 2024, les CRTE deviennent les « contrats de réussite de la transition écologique ». Cette 2ème génération de CRTE prendra pour cadre la planification écologique mise en œuvre depuis fin 2023 dans chaque région.

La France s'est dotée d'un plan d'actions national autour d'une planification écologique. [France Nation verte](#) et le dispositif « fonds vert » ont permis

de financer 42 projets de collectivités ornaïses autour de démarches de recyclage foncier, de renaturation de villages, de rénovation du parc lumineux et d'éclairage public ou de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Dans le domaine de l'urbanisme, l'Orne est doté de 3 schémas de cohérence territoriale (SCoT) : Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche, Pays du Perche ornaïse et CUA (opposable sur le périmètre initial de 19 communes et en « zone blanche » sur les 12 autres). L'ouest et le centre du territoire ornaïse restent dépourvus de SCoT.

Le département compte 50 plans locaux d'urbanisme (PLU) et 9 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) approuvés sur son territoire, consultables sur le [géoportail de l'urbanisme](#). Des démarches d'élaboration de PLUi sont en cours sur 5 autres EPCI. Il recense également 64 cartes communales. 193 communes n'ont pas élaboré de documents d'urbanisme et sont donc soumises au règlement national d'urbanisme.

La Normandie est particulièrement concernée par le phénomène d'[artificialisation des sols](#) avec près de 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers artificialisés de 2009 à 2018. Le taux moyen de surfaces artificialisées par département en 2015 est de 8 %. Il est de près de 6 % dans l'Orne, et cela concerne tous les EPCI.

Un objectif territorialisé de réduction de la consommation de ces espaces

est décliné dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires ([SRADET](#)) normand, puis le sera dans les SCoT et les PLUi, PLU et cartes communales.

La reconquête des [friches](#) d'activité et la résorption des logements vacants constituent des enjeux majeurs d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et par conséquent de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Pour le département de l'Orne, douze projets lauréats ont bénéficié de subventions du fonds friches. Ces fonds peuvent être couplés aux dispositifs existants d'autres programmes ou financements de droits communs (DETR par exemple).

Tous les ECPI ornaï, sauf la CDC du Pays fertois et du Bocage carrougien, ont pris la compétence d'autorité organisatrice de mobilité (AOM) pour mettre en place des plans de mobilité. La région Normandie est également AOM.

Selon l'observatoire régional énergie - climat - air de Normandie (ORECAN), la production d'énergies renouvelables (EnR) représente 1 240 GWh en 2021 dans l'Orne (58 % filière bois, 26 % biogaz en injection, 7 % éolien), en progression de 49 % sur la dernière décennie et à des rythmes variés selon les filières.

Cette production croissante d'EnR ne suffit cependant pas à répondre

aux besoins énergétiques du territoire. Il faudrait produire 8 fois plus d'EnR pour atteindre les 8 TWh consommés en 2021. Ce constat met en relief la nécessité d'accélérer la transition écologique et de conduire la [planification écologique](#) pour agir de façon coordonnée avec tous les acteurs de la transition, au travers notamment de la [conférence des parties](#) (COP) de Normandie.

Prévention des risques

Le département de l'Orne est exposé aux inondations par remontées de nappes ou débordement des cours d'eau. La Sarthe, la Vère et le Noireau, l'Orne, la Risle, l'Huisne et la Vée font l'objet d'un plan de prévention des risques inondation ([PPRI](#)). Le PPRI de la Sarthe est en cours de révision. Le dispositif de prévention des crues permet, grâce aux 22 stations hydrométriques du réseau [vigicrues](#), de surveiller le niveau de ces cours d'eau.

Il est également concerné par les risques liés aux marnières et autres cavités souterraines, ainsi que par le phénomène de retrait-gonflement des argiles dans la partie est du département. Des plans de prévention des risques

naturels mouvements de terrains (PPRMT) ont été approuvés à Saint-Langis-lès-Mortagne, Ceton, Coulimer et Courgeon. 13 communes du pays du Bocage, par leur passé minier, sont concernées par les aléas effondrement, affaissement, glissement et tassement. Un plan de prévention du risque minier (PPRM) a été approuvé à La Ferrière-aux-étangs, Banvou et La Coulonche.

Les communes des Rives d'Andaine (Couterne, Haleine) et de Tessé-Froulay disposent d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) lié à la présence du site SEQENS (ex-PCAS produits chimiques – site SEVESO). La commune du Merlerault dispose d'un PPRT lié à la présence du site Antargaz (site SEVESO).

Le dossier départemental des risques majeurs de l'Orne ([DDRM](#)) et l'information des acquéreurs et locataires ([IAL](#)) rassemblent des informations sur les risques naturels et technologiques afin de renforcer la connaissance du risque et contribuent à partager une culture commune des risques.

Agriculture

Un [portrait de l'agriculture ornaise](#) est publié sur le site internet des services de l'État dans l'Orne. Avec 4 714 exploitations agricoles en 2020, l'Orne est le 4ème département normand (Normandie : 26 510). Entre 2010 et 2020, ce nombre a diminué d'environ 20 % (27 % en Normandie), soit une perte de 1 200 exploitations ornaises, compensée par une nette augmentation de la surface agricole utilisée moyenne par exploitation. La SAU ornaise reste importante et stable.

L'élevage bovin concerne 42 % des exploitations agricoles. Les orientations bovin lait et viande sont majoritaires, et l'Orne est le 1er département normand en effectif de vaches allaitantes. 726 millions de litres de lait sont produits par an, ce qui représente 1/5 du volume normand. L'élevage laitier est très important notamment pour la partie ouest du département.

L'élevage équin est bien présent, il représente 14,5 % des élevages et concerne principalement les territoires centraux du département : Terres d'Argentan Interco, CDC des vallées d'Auge et du Merlerault et des Sources de l'Orne.

Près d'une exploitation agricole sur quatre est spécialisée en grandes cultures. 12 % pratiquent la polyculture et le polyélevage.

Le département compte près de 397 899 ha de surface agricole utilisée, soit 65 % du territoire, dont plus de 180 000 ha sont en prairie. Toutefois, ces prairies diminuent au profit des céréales et des fourrages annuels. La surface agricole utilisée moyenne par exploitation est de 84 ha en 2020 (Normandie : 74 ha, France : 69 ha) contre 67 ha en 2010. Son prix a augmenté de 19 % entre 2010 et 2021, passant de 5 845 à 6 942 €/ha.

Si les exploitations individuelles restent majoritaires (57%), les formes sociétaires de groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) sont de plus en plus fréquentes (35 % en 2020).

Les secteurs de la production agricole et de l'agroalimentaire constituent une part importante des emplois du département, avec respectivement 10 767 et 5 400 salariés ; dans la filière agroalimentaire, 48 % des emplois concernent l'industrie de la viande et 28 % celle du lait.

Le travail agricole se recompose. La baisse du travail familial est compensée par une augmentation du travail salarié. Le profil des exploitants a évolué, avec une part des chefs d'exploitations de plus de 60 ans en hausse (27 % en 2020 contre 20 % en 2010). Les agriculteurs sont aujourd'hui mieux formés, avec près de 9 jeunes agriculteurs normands sur 10 qui ont suivi une formation agricole. Entre 2016 et 2022, 504 jeunes agriculteurs ont pu bénéficier d'aides à

l'installation avec des enveloppes composées de crédits État et FEADER. Dans les années à venir, l'Orne devra faire face à un fort enjeu de renouvellement des générations dans cette filière.

Les démarches de valorisation connaissent un développement soutenu. Plus de 36 372 ha sont consacrés à l'agriculture biologique en 2022, soit 8,5% de la surface agricole. Les zonages d'appellations d'origine protégée ou contrôlée (AOP/AOC) et indications géographiques protégées (IGP) sont bien présents sur le territoire pour les filières fromage, viande et alcool.

Les activités de diversification (tourisme, production d'énergies renouvelables...) et les circuits courts (transformation ou vente à la ferme, sur les marchés, coopérative de producteurs...) se sont particulièrement développés depuis 2010. 6 projets alimentaires territoriaux, visant à favoriser une agriculture au service de l'alimentation dans les territoires, sont portés par des collectivités ornaïses.

Eau - Nature

L'Orne est un territoire de partage des eaux le long des lignes de crête du massif des Andaines, du massif d'Écouves et au nord du Perche, constituant de part et d'autre les bassins versants de Seine-Normandie et de Loire-Bretagne. Situés en tête de bassins versants, de nombreuses rivières et fleuves prennent leurs sources dans le département : l'Orne, la Sarthe, la Mayenne, l'Huisne, la Dives, la Touques... Du fait de sa situation géomorphologique et de la richesse de son réseau hydrographique (environ 6 000 km de cours d'eau), le territoire est concerné par de nombreux zonages permettant de protéger les biotopes (cours d'eau de listes 1 et 2 au titre du code de l'environnement, réservoir biologique, arrêté de protection de biotope...) et la ressource en eau (zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole, captage d'eau potable « Grenelle », etc.).

La politique de l'eau décentralisée s'organise à l'échelle des bassins versants ou des nappes. Le département est couvert par 8 schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE). Les EPCI exercent l'essentiel des compétences en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. La loi « Engagement et Proximité » rend obligatoire le transfert des compétences eau potable et assainissement aux CDC au plus tard le 1er janvier 2026. Actuellement les compétences de

services publics d'alimentation d'eau potable et d'assainissement collectif d'eaux usées sont respectivement disséminées au sein de 52 et 74 syndicats. La présence de nombreux cours d'eau, bocage, zones humides, forêts, faune et flore constituent une richesse importante en termes de patrimoine naturel et de biodiversité. Elle constitue un enjeu majeur de trame verte et bleue participant aux corridors écologiques régionaux et aux réservoirs de biodiversité.

Les plans climat air énergie territoriaux ([PCAET](#)) sont obligatoires pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. 4 PCAET sont en cours et de nombreuses démarches de développement des énergies renouvelables existent ou se développent.

En 2020, 51,08 % du département est classé en aires protégées terrestres et 0,44 % en protection forte. De nombreux sites se situent dans un espace naturel protégé réglementairement : 40 espaces naturels sensibles ([ENS](#)), 22 arrêtés de protection de biotope, 3 réserves naturelles régionales. Le réseau européen Natura 2000 recense 20 sites (66 051 ha directive « habitat » et 26 232 ha directive « oiseaux »). La stratégie régionale de la biodiversité Normandie 2030 fixe des objectifs de nouveaux classements au titre d'aires protégées.

Le [SRADDET](#) normand, en tant que document stratégique, intègre la biodiversité via le recensement de [trames vertes et bleues](#) mais aussi les enjeux associés au climat et à l'air et l'énergie.

Chiffres clés

Les communes de l'Orne

Nombre de communes en 2024	385
EPCI à fiscalité propre	15 dont : 13 communautés de communes 1 communauté d'agglomération 1 communauté urbaine

Superficies

Superficie totale (source Agreste - SAA 2022)	614 374 ha
Superficie agricole utilisée (source Agreste - SAA 2022)	425 463 ha
Surface bois, forêts et haies (source Agreste - SAA 2022)	134 500 ha
Surface urbanisée (source EPFN 2020)	39 487 ha

Linéaires

Haies (source DDT61 2016)	37 655 km
Autoroutes et routes nationales (source BD Topo IGN)	177 km
Voies ferrées principales (source BD Topo IGN)	199 km
Routes départementales (source conseil départemental 61)	5 854 km

Sources : Agreste - établissement public foncier de Normandie - institut national de l'information géographique et forestière - DDT61 - Conseil départemental de l'Orne

Population légale au 1^{er} janvier 2024 (source : INSEE 2021)

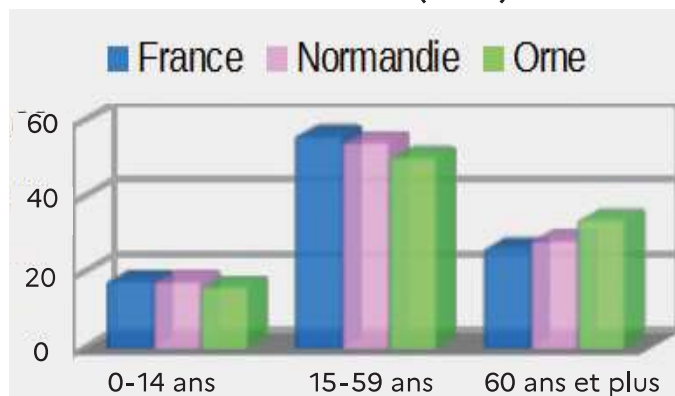
Population municipale *(ne comporte pas de double compte : chaque personne vivant en France est comptée une seule fois - décret n°2003-485)*

276 973

Population totale

284 521

Part des classes d'âge dans la population totale en 2020 (en %)



Recensement de la population (source : INSEE 2020)

Population municipale

278 475

0 - 14 ans

44 762 (16,1%)

15 - 59 ans

139 784 (50,2%)

+ 60 ans

93 929 (33,7%)

Nombre de ménages

129 291

Nombre de logements

164 988

Emplois (source : INSEE 2020 - base emploi - population active - exploitation principale)

Nombre d'emplois

105 960

Origine des actifs occupant ces emplois

Orne

87 058 (82,2%)

Hors département

18 902 (17,8%)

Actifs (source : INSEE 2020 - base caractéristiques de l'emploi - exploitation principale)

Nombre d'actifs occupés du département

105 134

Lieu de travail des actifs occupés

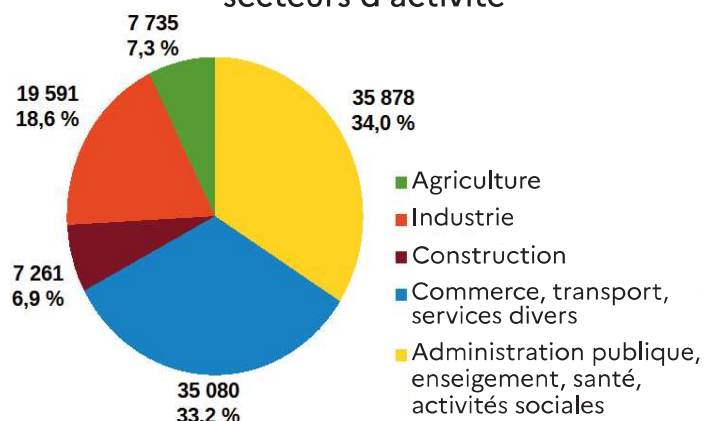
Orne

87 058 (82,8%)

Hors département

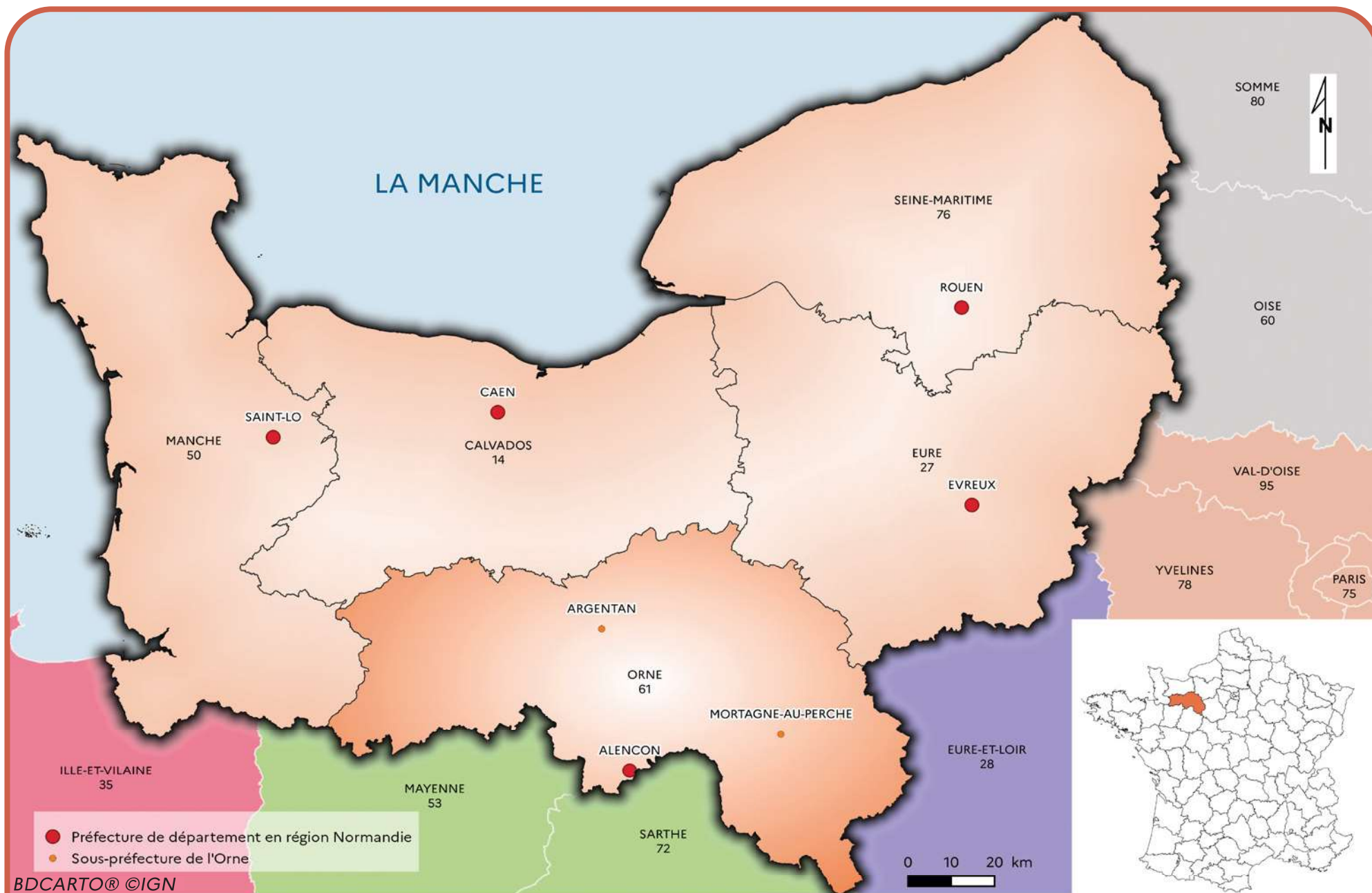
18 076 (17,2%)

Répartition des emplois par secteurs d'activité

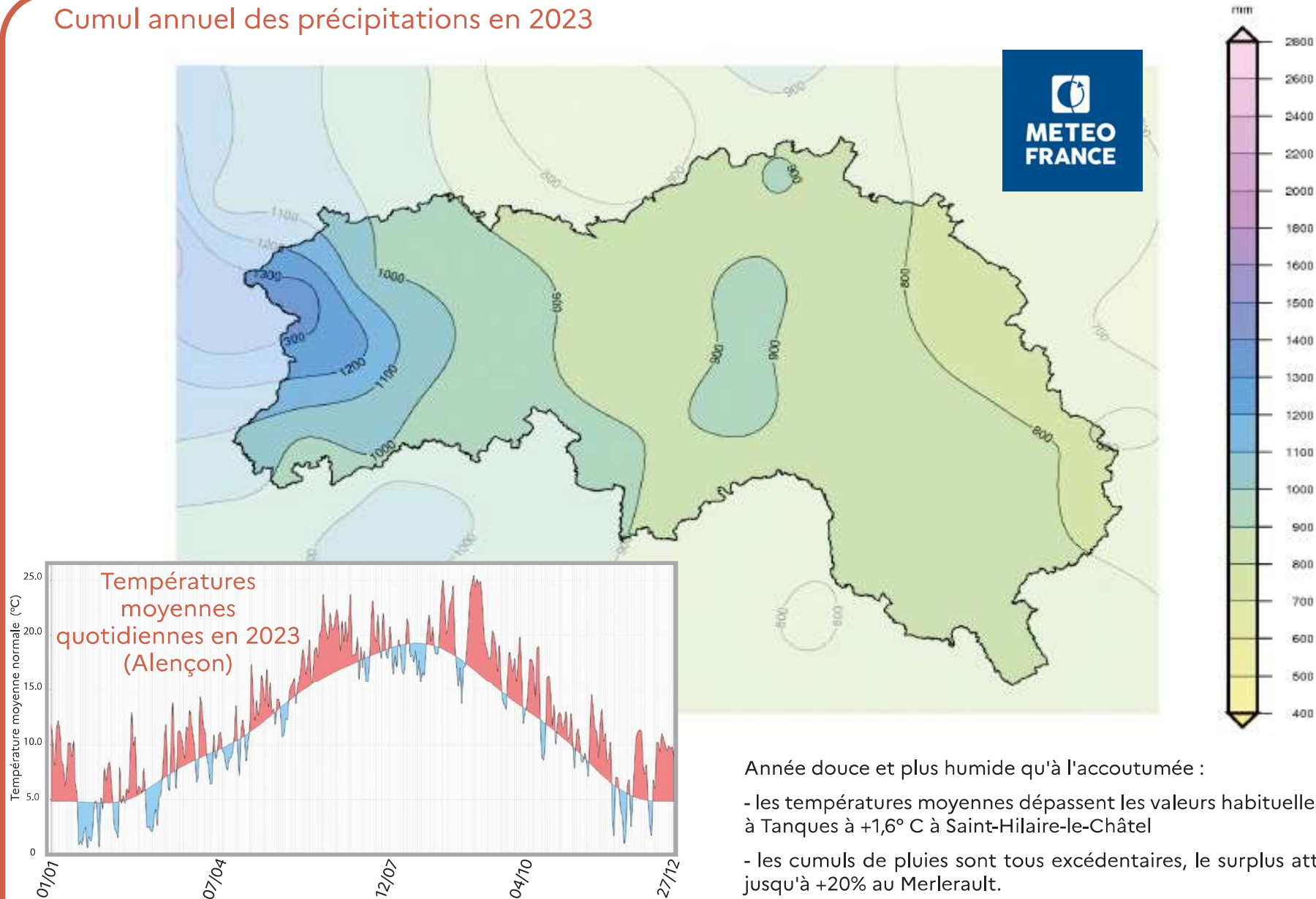


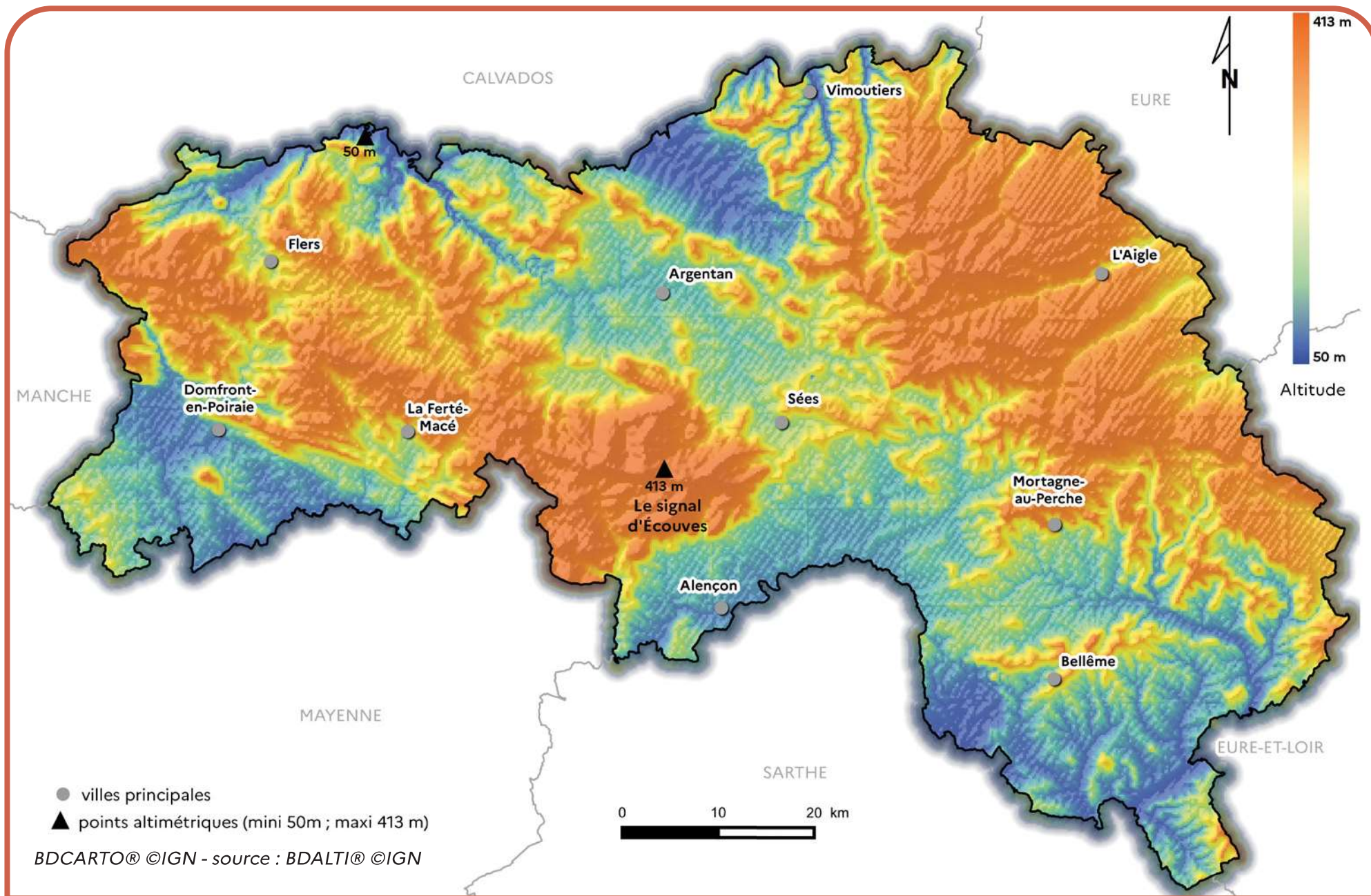
Source : INSEE 2020 - base emploi - population active - exploitation complémentaire

➔ L'Orne dans la région Normandie

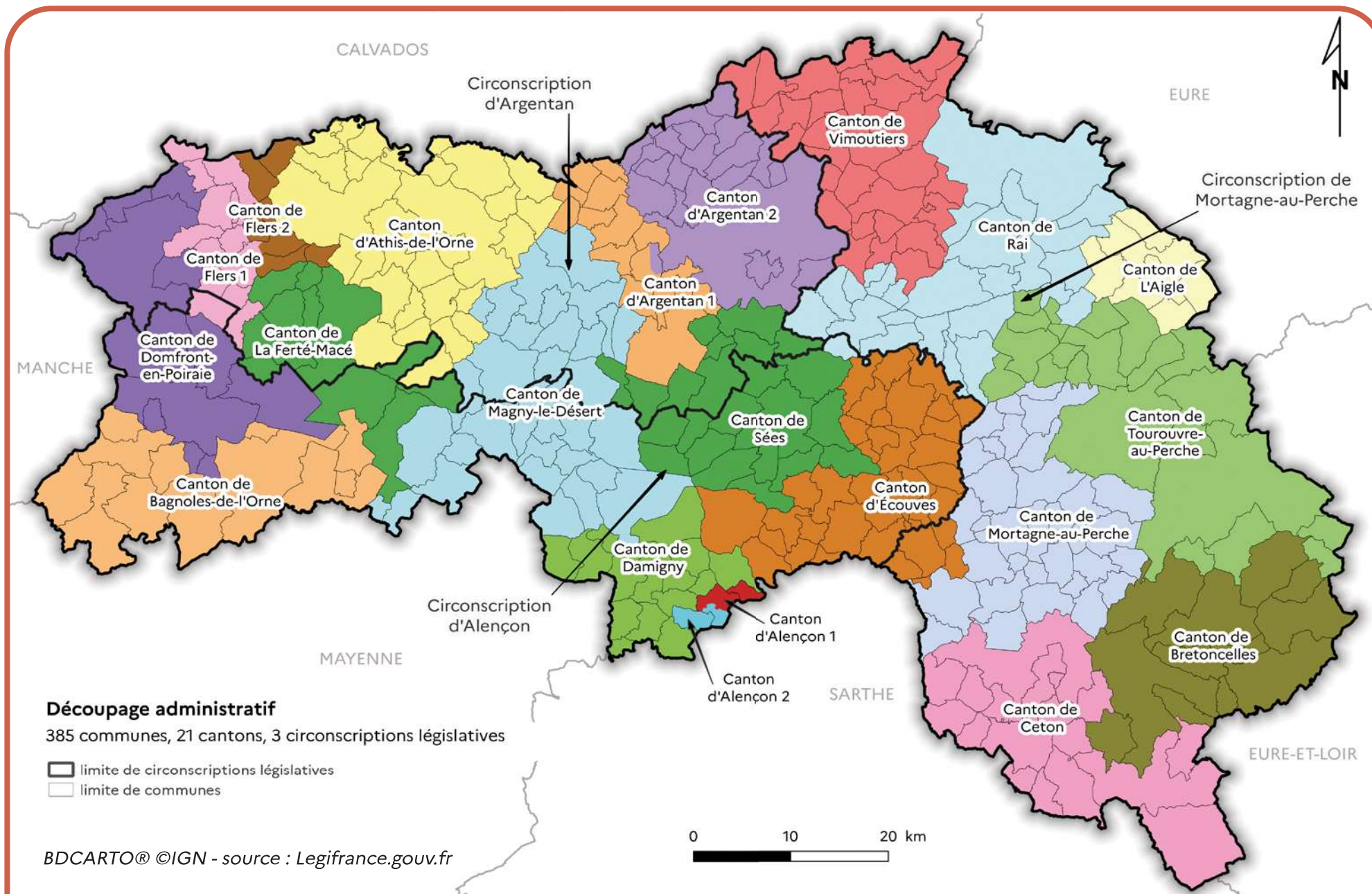


Cumul annuel des précipitations en 2023

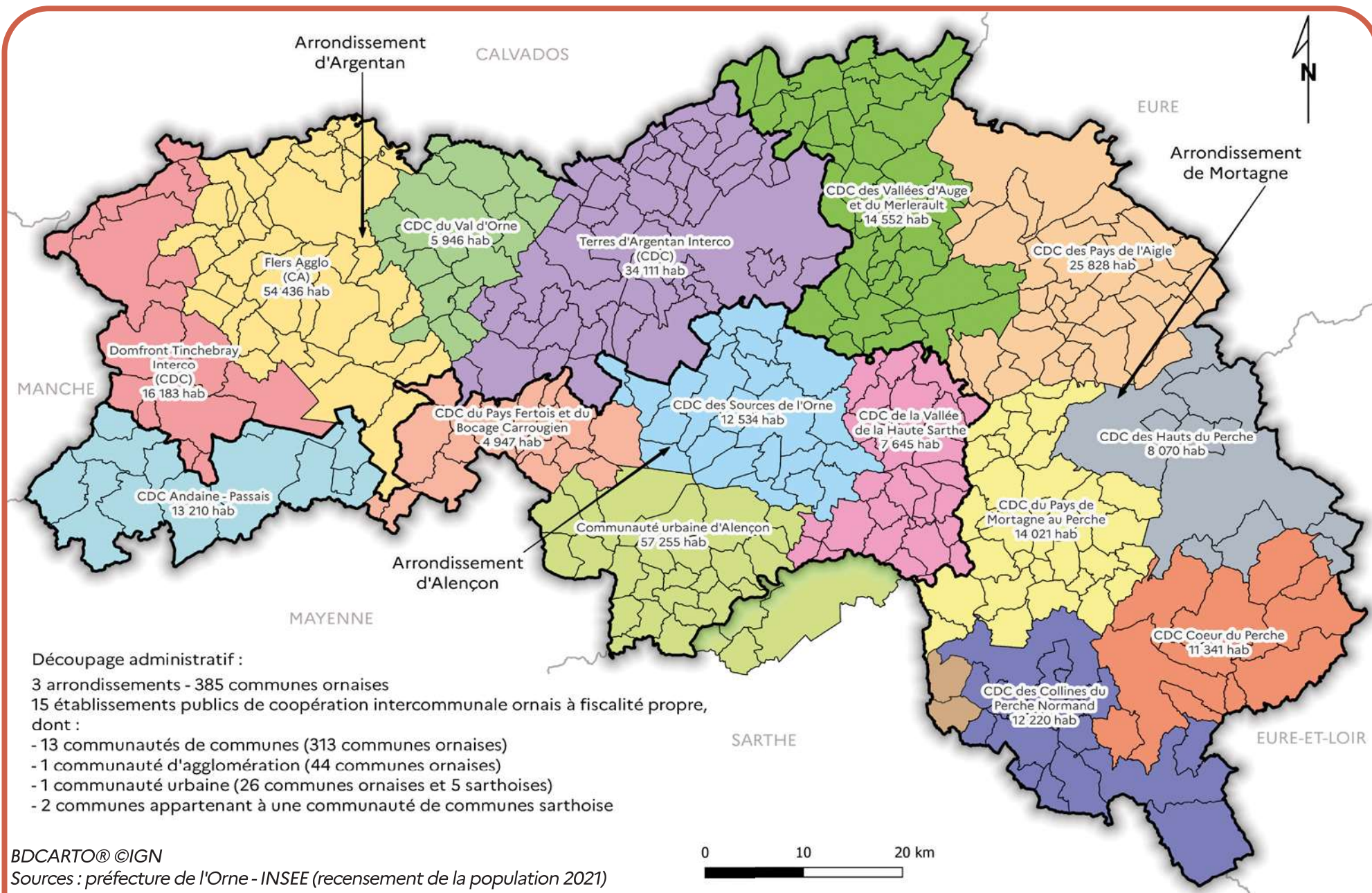




Cantons et circonscriptions législatives au 01/01/2024



Intercommunalités avec population totale au 01/01/2024



Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

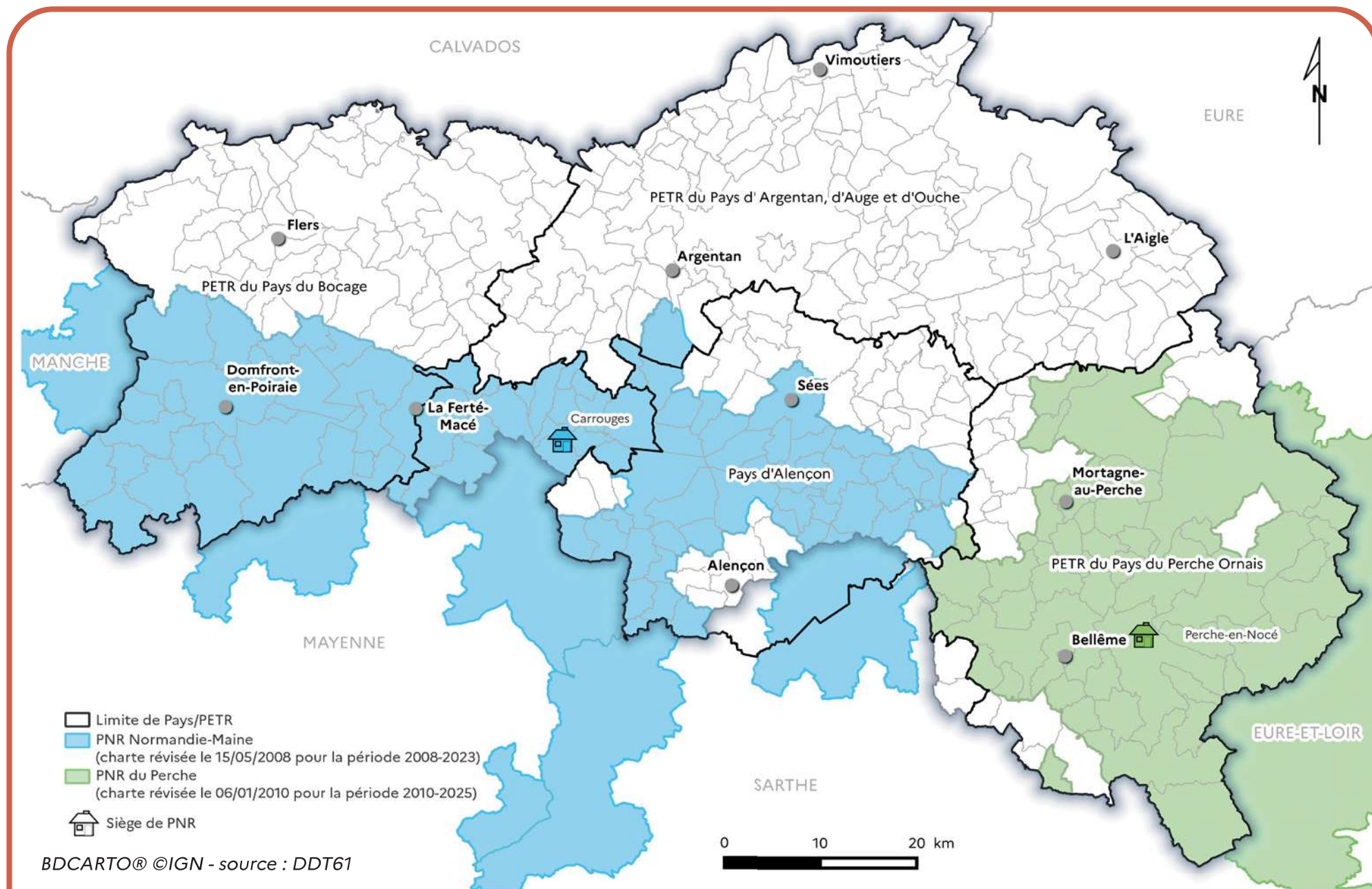
Pays / PETR en 2023	Code SIREN	EPCI	Population municipale	Population totale	Nombre de communes
PETR du Pays du Bocage	200035814	Flers Agglo (CA)	52 946	54 436	42
	200068443	CDC Andaine - Passais	12 950	13 210	12
	200071520	Domfront Tinchebray Interco (CDC)	15 805	16 183	15
	246100390	CDC du Val d'Orne	5 637	5 946	17
PETR du Pays du Perche Ornaïs	200068856	CDC des Hauts du Perche	7 954	8 070	10
	200068435	CDC Coeur du Perche	11 113	11 341	12
	200071504	CDC des Collines du Perche Normand	11 954	12 220	16
	200036069	CDC du Pays de Mortagne-au-Perche	13 515	14 021	33
PETR du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche	200069458	CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	14 216	14 552	46
	200068468	CDC des Pays de l'Aigle	25 189	25 828	32
	200068450	Terres d'Argentan Interco (CDC)	33 237	34 111	49
Pays d'Alençon	200035103	CDC de la Vallée de la Haute Sarthe	7 481	7 645	31
	200035111	CDC des Sources de l'Orne	11 928	12 534	23
	246100663	Communauté urbaine d'Alençon *	55 435	57 255	31
	200071652	CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien	4 853	4 947	19

CDC : communauté de communes
* dont 5 communes de la Sarthe

PETR : pôle d'équilibre territorial et rural

CA : communauté d'agglomération

Parcs naturels régionaux, PETR et Pays

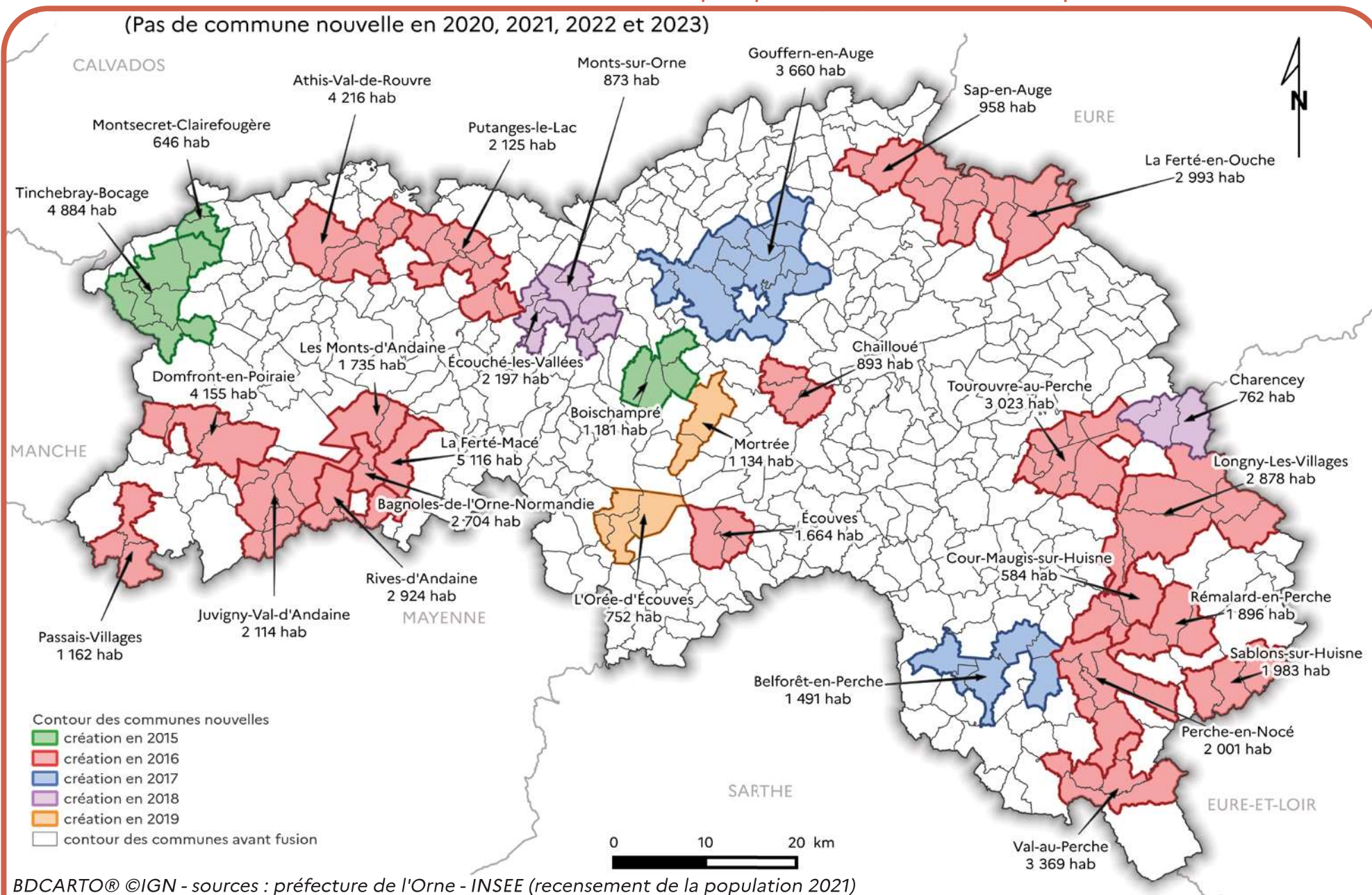


Communes nouvelles créées entre 2015 et 2019

(avec population municipale 2021)



(Pas de commune nouvelle en 2020, 2021, 2022 et 2023)



BDCARTO® ©IGN - sources : préfecture de l'Orne - INSEE (recensement de la population 2021)

Liste des communes nouvelles 2015-2019 (1/2)

(pas de commune nouvelle en 2020 - 2021 - 2022 et 2023)

Anciennes communes	Communes nouvelles
Athis-de-l'Orne, Bréel, La Carneille, Notre-Dame-du-Rocher, Ronfeugerai, Ségrie-Fontaine, Taillebois, Les Tourailles	Athis-Val-de-Rouvre
Bagnoles-de-l'Orne, St-Michel-des-Andaines	Bagnoles-de-l'Orne-Normandie
Eperrais, La Perrière, Le Gué-de-la-Chaine, Origny-le-Butin, Sérigny, St-Ouen-de-la-Cour	Belforêt-en-Perche
Marcei, St-Christophe-le-Jajolet, St-Loyer-des-Champs, Vrigny	Boischampré
Chailloué, Marmouillé, Neuville-près-Sées	Chailloué
Moussonvilliers, Normandel, St-Maurice-lès-Charencey	Charencey
Boissy-Maugis, Courcerault, Maison-Maugis, St-Maurice-sur-Huisne	Cour-Maugis-sur-Huisne
Domfront, La Haute-Chapelle, Rouellé	Domfront-en-Poiraie
Batilly, La Courbe, Écouché, Fontenai-sur-Orne, Loucé, St-Ouen-sur-Maire, Serans	Écouché-les-Vallées
Forges, Radon, Vingt-Hanaps	Écouves
Aubry-en-Exmes, Aavernes-sous-Exmes, Le Bourg-St-Léonard, Chambois, La Cochère, Courménéil, Exmes, Fel, Omméel, St-Pierre-la-Rivière, Silly-en-Gouffern, Survie, Urou-et-Crennes, Villebadin	Gouffern-en-Auge
La Baroche-sous-Lucé, Beaulandais, Juvigny-sous-Andaine, Loré, Lucé, St-Denis-de-Villeneuve, Sept-Forges	Juvigny-Val-d'Andaine
Anceins, Bocquencé, Couvains, La Ferté-Frênel, Gauville, Glos-la-Ferrière, Heugon, Monnai, St-Nicolas-des-Laitiers, Villers-en-Ouche	La Ferté-en-Ouche
Antoigny, La Ferté-Macé	La Ferté-Macé
La Sauvagère, St-Maurice-du-Désert	Les Monts-d'Andaine

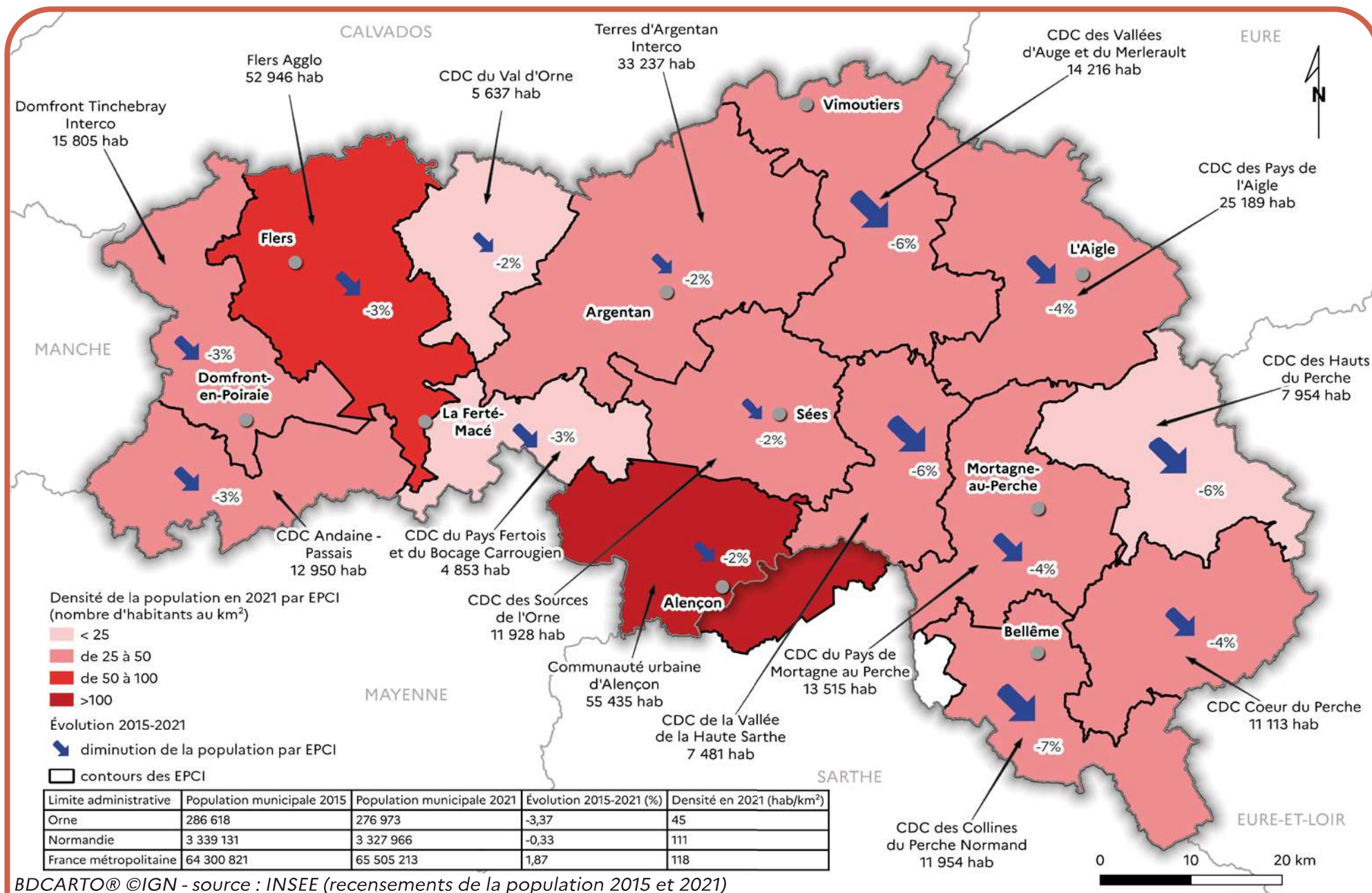
Liste des communes nouvelles 2015-2019 (2/2)



(pas de commune nouvelle en 2020 - 2021 - 2022 et 2023)

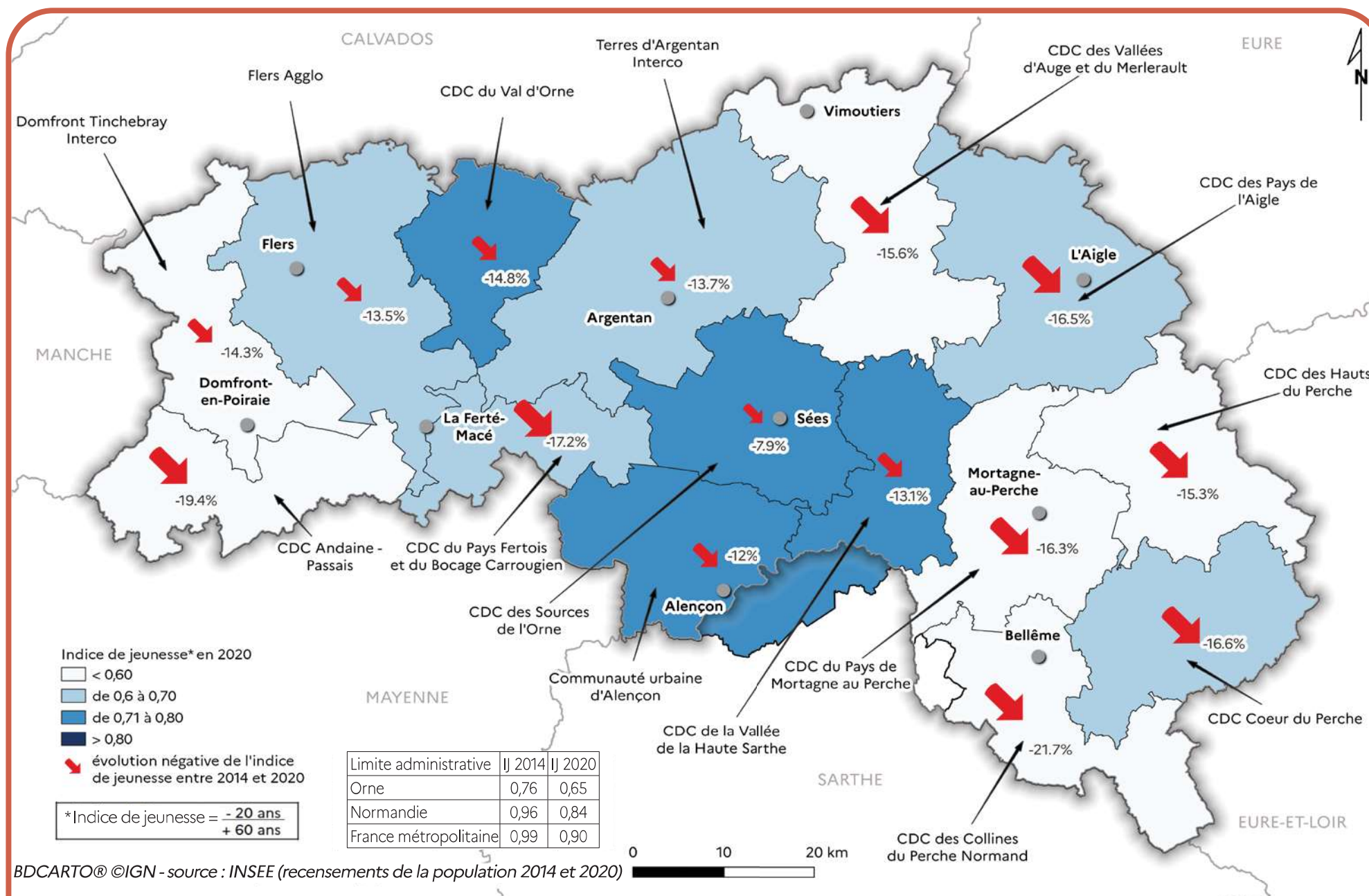
Anciennes communes	Communes nouvelles
La Lande-sur-Eure, Longny-au-Perche, Malétable, Marchainville, Monceaux-au-Perche, Moulicent, Neuilly-sur-Eure, St-Victor-de-Réno	Longny-les-Villages
Fontenai-les-Louvets, Livaie, Longuenoë, St-Didier-sous-Écouves	L'Orée-d'Écouves
Goulet, Montgaroult, Sentilly	Monts-sur-Orne
Clairefougère, Montsecret	Monsecret-Clairefougère
Mortrée, St-Hilaire-la-Gérard	Mortrée
L'Epinay-le-Comte, Passais, St-Siméon	Passais-Villages
Colonard-Corubert, Dancé, Nocé, Préaux-du-Perche, St-Aubin-des-Grois, St-Jean-de-la-Forêt	Perche-en-Nocé
Chênedouit, La Forêt-Auvray, La Fresnay-au-Sauvage, Ménil-Jean, Putanges-Pont-Ecrepin, Rabodanges, Les Rotours, St-Aubin-sur-Orne, Ste-Croix-sur-Orne	Putanges-le-lac
Bellou-sur-Huisne, Dorceau, Rémalard	Rémalard-en-Perche
La Chapelle-d'Andaine, Couterne, Geneslay, Haleine	Rives-d'Andaine
Condeau, Condé-sur-Huisne, Coulonges-les-Sablons	Sablons-sur-Huisne
Orville, Le Sap	Sap-en-Auge
Beauchêne, Frênes, Larchamp, St-Cornier-des-Landes, St-Jean-des-Bois, Tinchebray, Yvrandes	Tinchebray-Bocage
Authueil, Bivilliers, Bressolettes, Bubertré, Champs, Lignerolles, La Poterie-au-Perche, Prépotin, Randonnai, Tourouvre	Tourouvre-au-Perche
L'Hermitière, Mâle, La Rouge, St-Agnan-sur-Erre, Le Theil, Gémages	Val-au-Perche

Population municipale et évolution 2015/2021



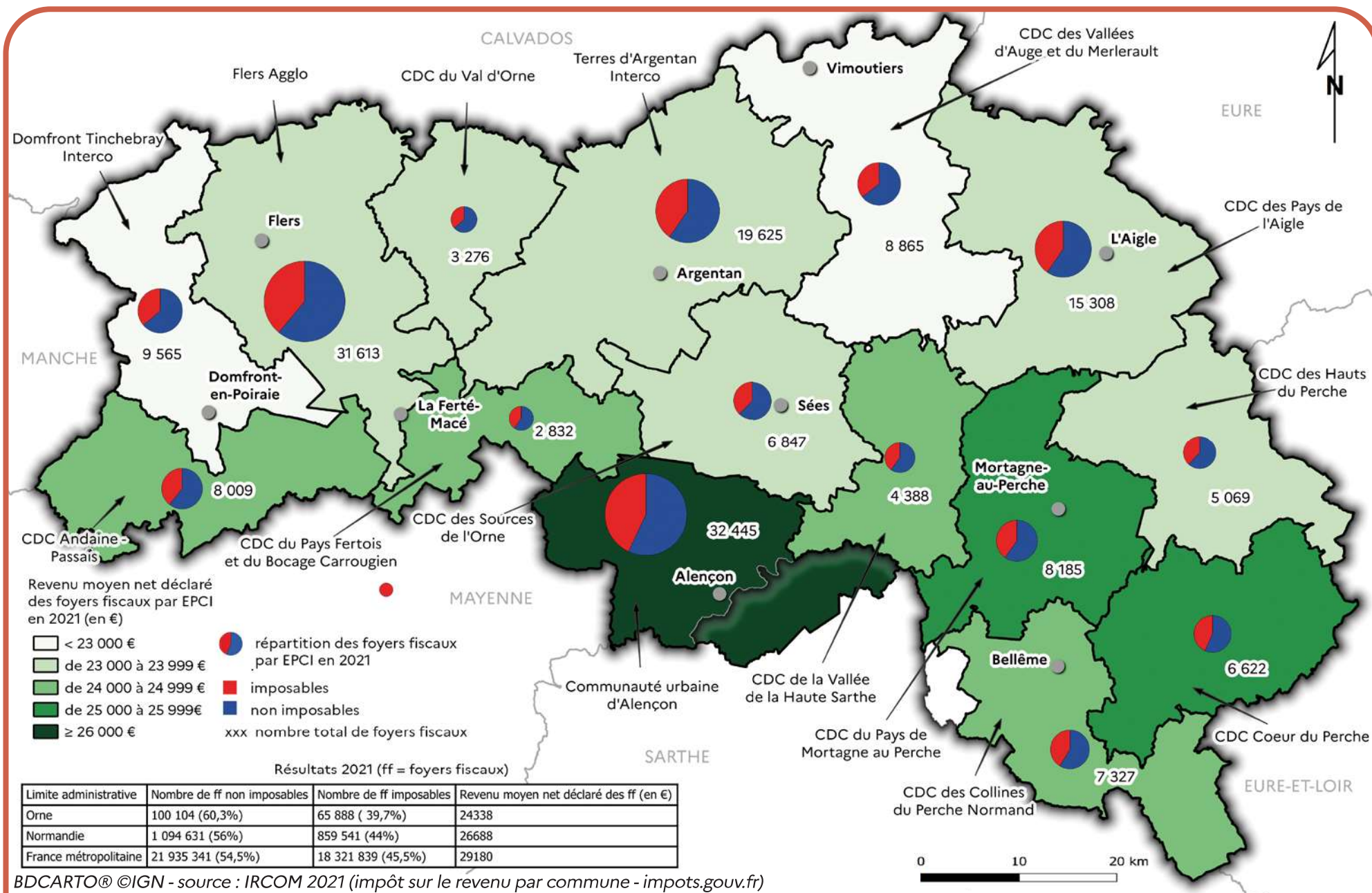
BDCARTO® ©IGN - source : INSEE (recensements de la population 2015 et 2021)

Évolution de l'indice de jeunesse de 2014 à 2020



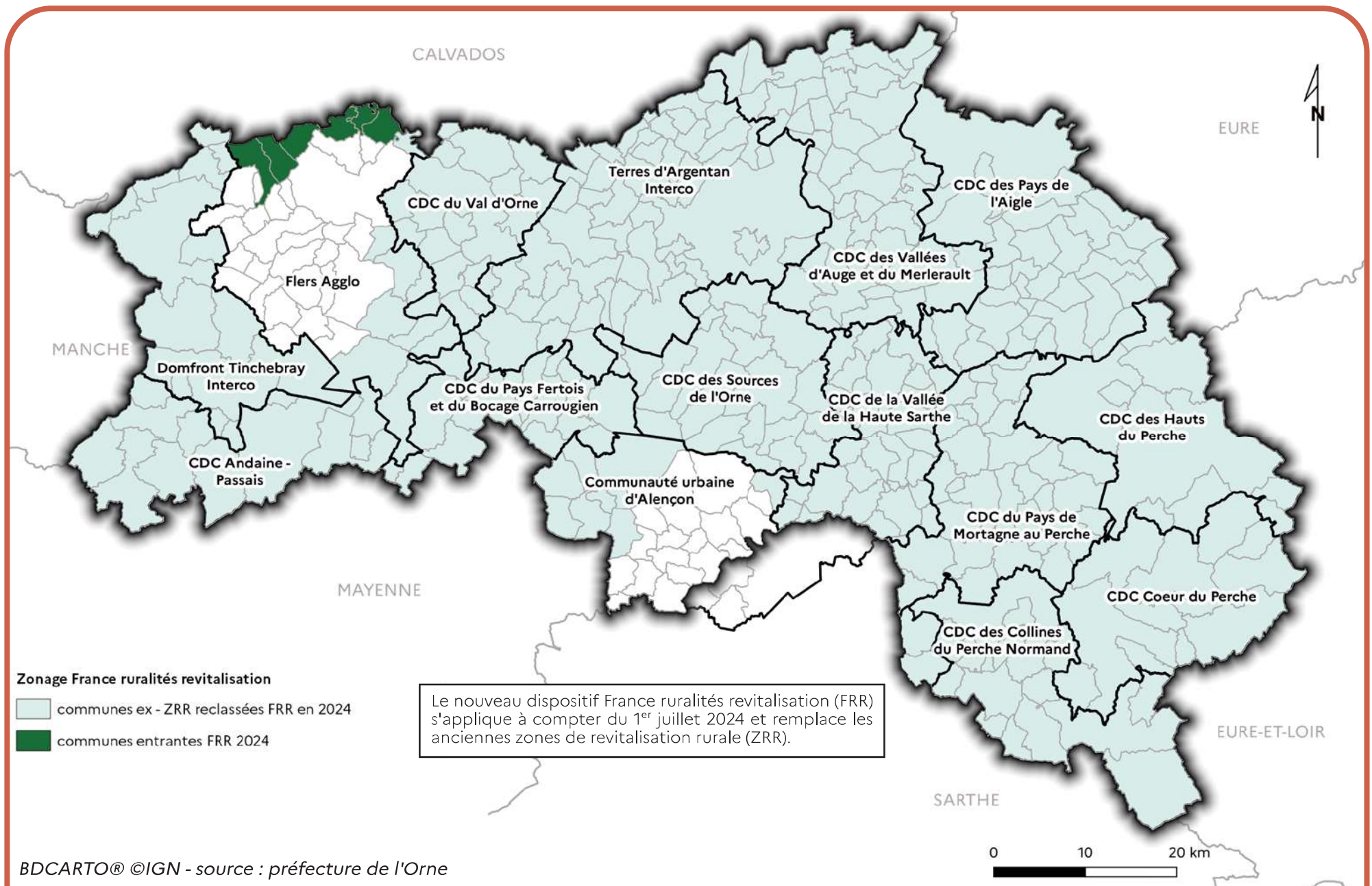
BDCARTO® ©IGN - source : INSEE (recensements de la population 2014 et 2020)

Foyers fiscaux en 2021

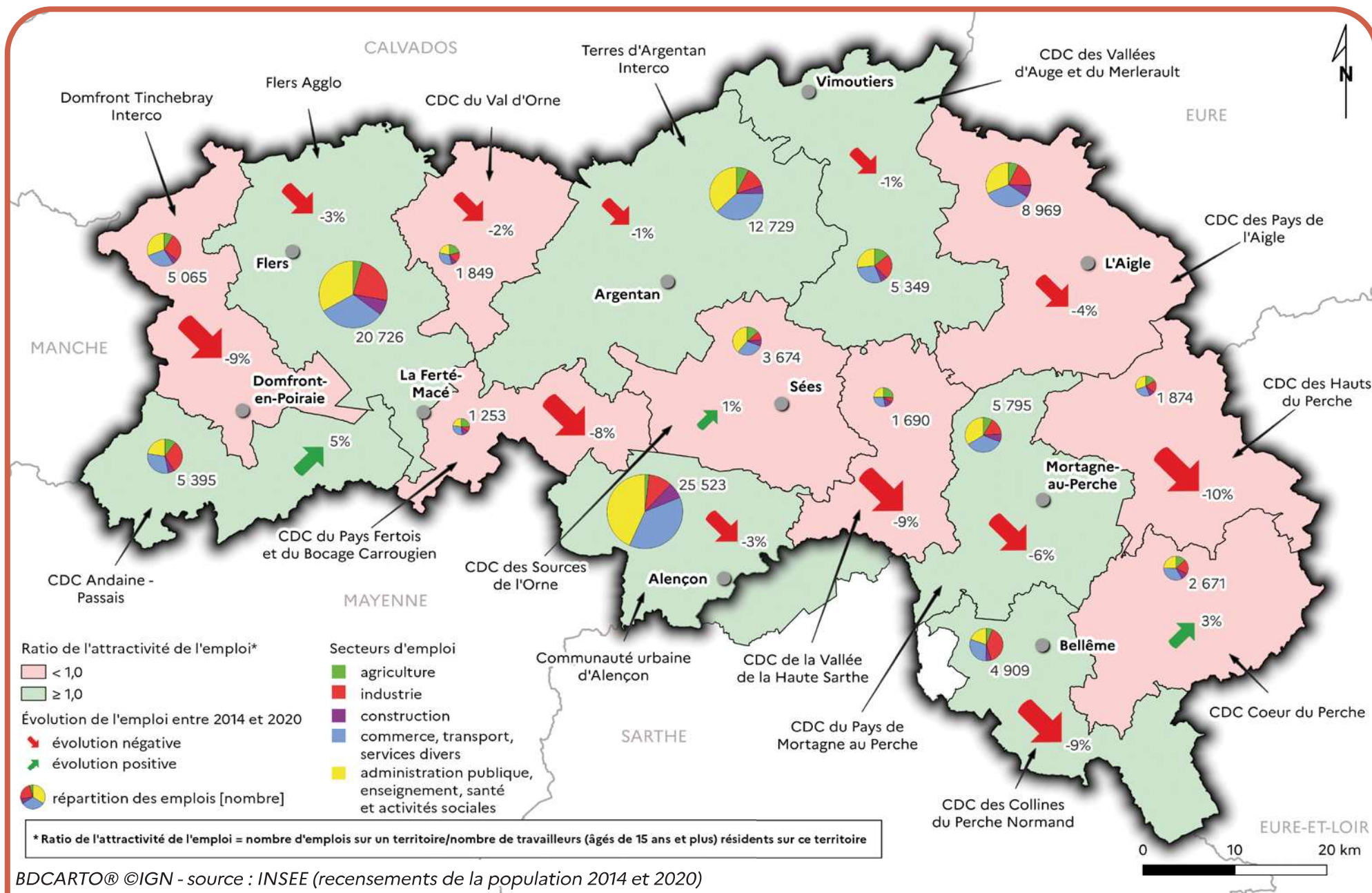


BDCARTO® ©IGN - source : IRCOM 2021 (impôt sur le revenu par commune - impots.gouv.fr)

France ruralités revitalisation 2024 ↩

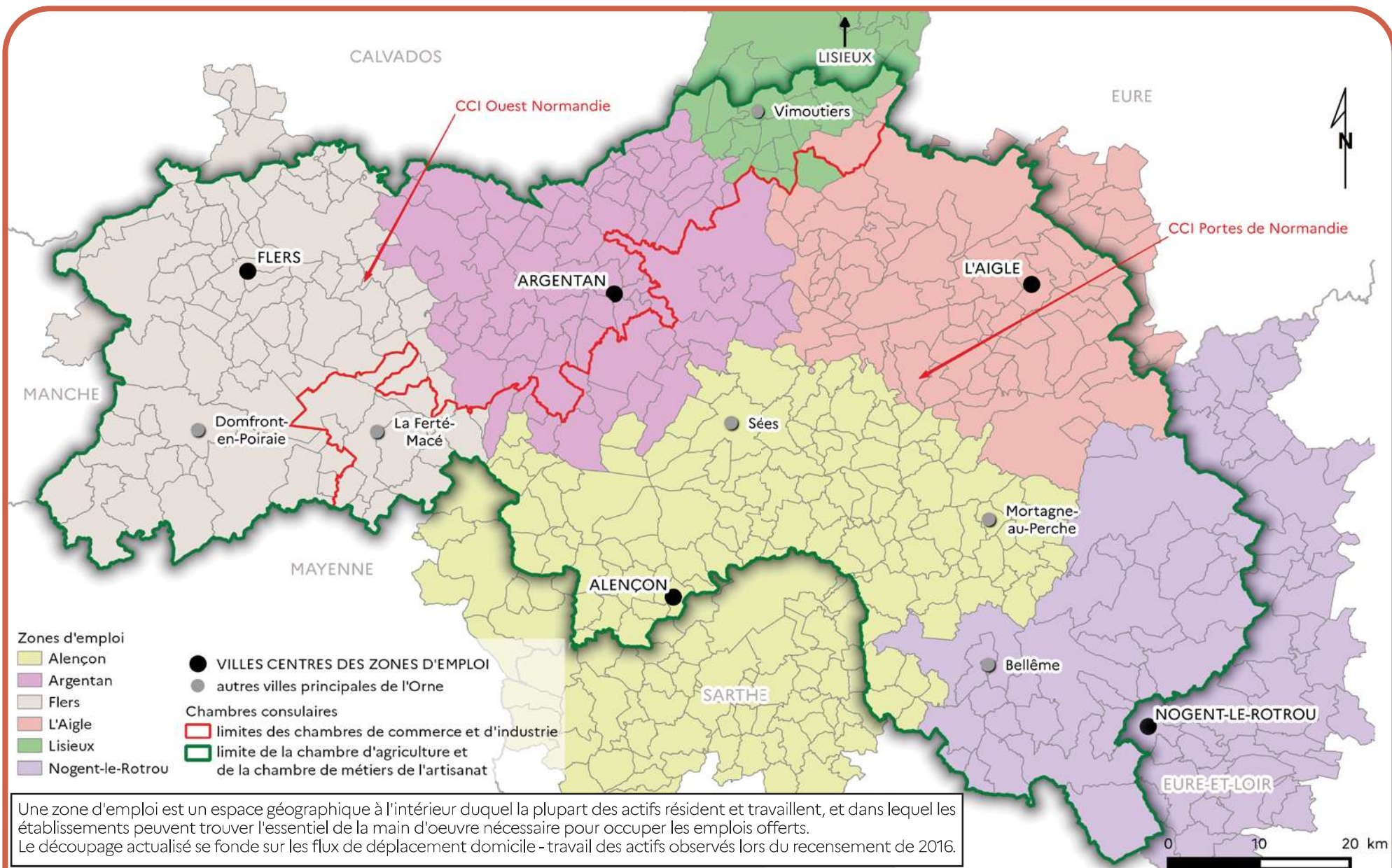


Emploi en 2020 et évolution 2014 – 2020

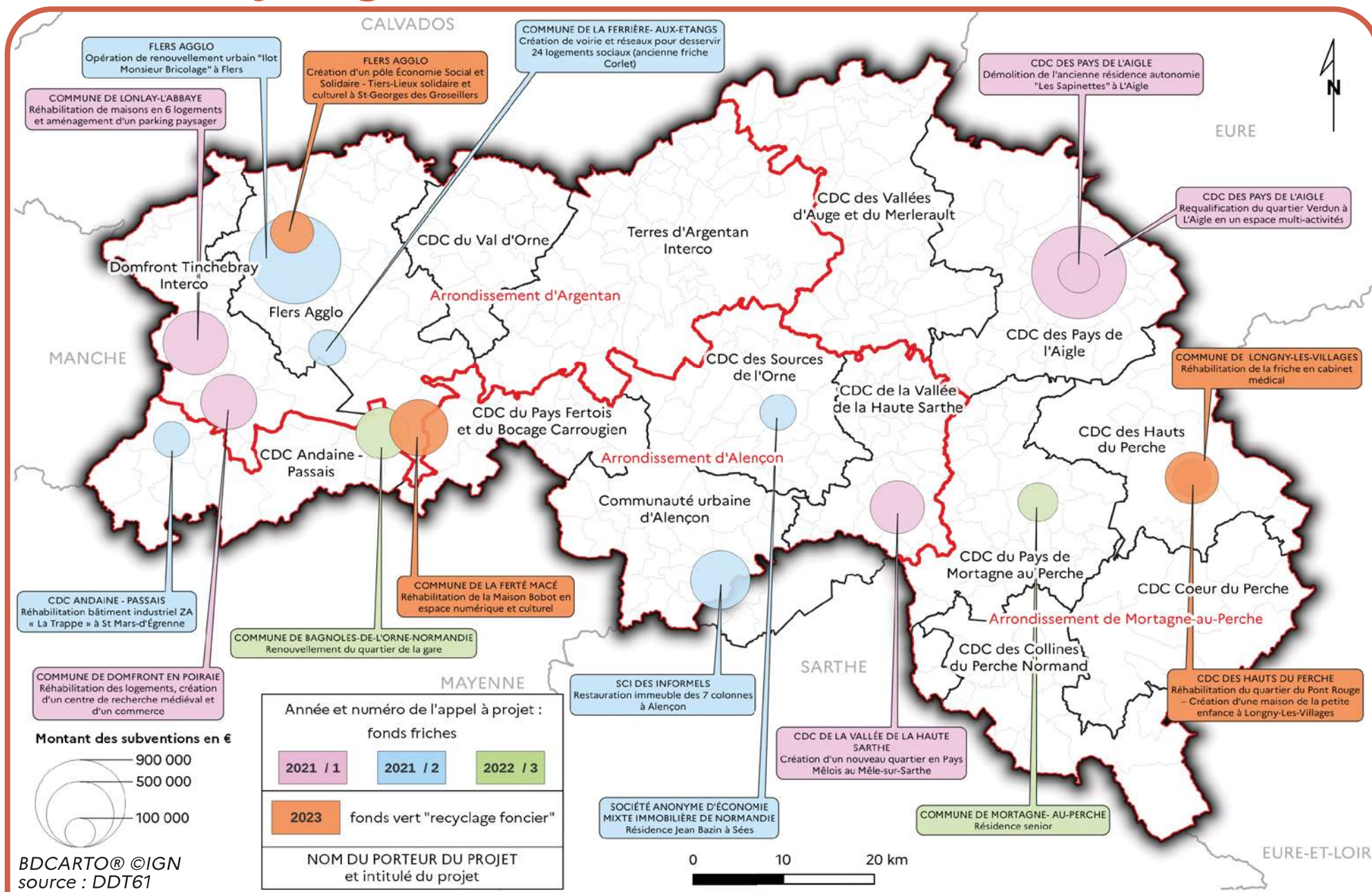


BDCARTO® ©IGN - source : INSEE (recensements de la population 2014 et 2020)

Zones d'emploi et chambres consulaires



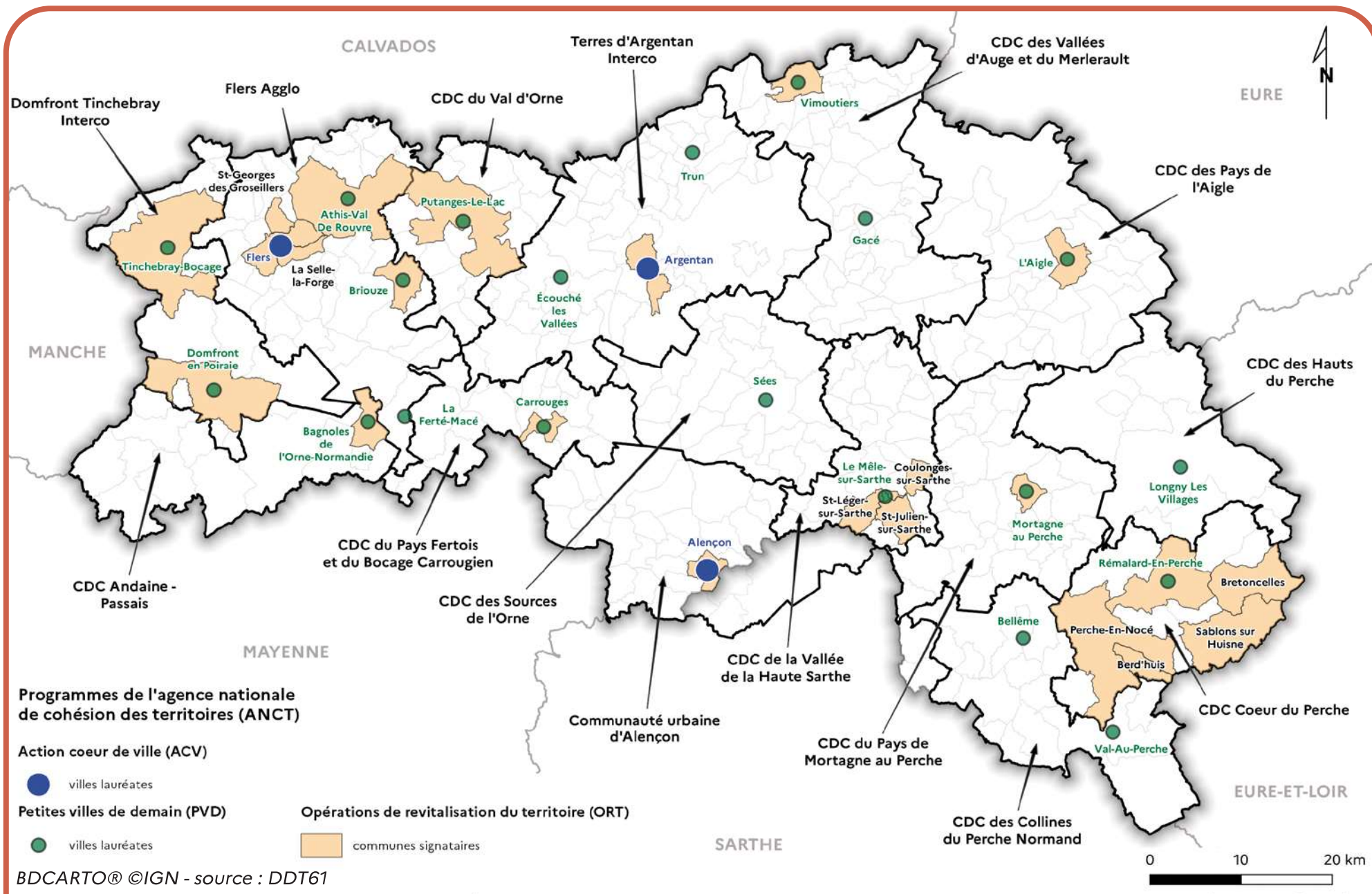
➔ Lauréats des appels à projet valorisant le recyclage de friches au 01/01/2024



TERRITOIRE



Opérations de revitalisation du territoire et programmes de l'ANCT au 01/01/2024



BDCARTO® ©IGN - source : DDT61

Réseau France services



BDCARTO® ©IGN - source : préfecture de l'Orne

TERRITOIRE

Parc total des logements en 2020

Caractéristiques du parc des logements							
Parc des logements en 2020	Orne	%	Normandie	%	Part Orne/Normandie %	France	%
Résidences principales	129 291	78,3	1 511 862	81,9	8,6	30 222 684	82,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	17 433	10,6	183 763	10,0	9,5	3 582 261	9,7
Logements vacants	18 264	11,1	149 603	8,1	12,2	3 010 841	8,2
TOTAL	164 988	100,0	1 845 228	100,0	8,9	36 815 786	100,0
dont maisons	131 369	79,6	1 222 636	66,3		20 330 890	55,2
dont appartements	32 252	19,5	602 538	32,7		16 096 068	43,7
Nombre moyen de personnes par résidence principale	2,1		2,2			2,2	
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,3		4,2			4,0	

Statut d'occupation des résidences principales						
	Orne	%	Normandie	%	France	%
Propriétaires	83 109	64,3	885 393	58,6	17 377 826	57,5
Locataires	44 071	34,1	604 422	40,0	12 176 799	40,3
dont locatif social	18 265	14,1	271 788	18,0	4 436 787	14,7
dont locatif privé	25 806	20,0	332 634	22,0	7 740 012	25,6

Source : INSEE - chiffres détaillés RP 2020 exploitation principale

Mémento DDT61 - Édition 2024

Catégories de logement, nombre de logements sociaux financés par l'État

Évolution du parc des logements

	2020	%	2014	%
Résidences principales	129 291	78,4	128 603	78,7
Résidences secondaires et logements occasionnels	17 433	10,6	17 210	10,5
Logements vacants	18 264	11,1	17 685	10,8
TOTAL	164 988	100,0	163 498	100,0

Prêt locatif à usage social (PLUS), prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) hors ANRU et prêt locatif social (PLS)

	Orne	Manche	Calvados	Eure	Seine Maritime	Normandie
2021	81	173	928	366	1 045	2 593
2022	98	299	778	516	1 407	3 098
2023	56	310	813	520	1 187	2 886

Bilan 2023 - données CRHH (comité régional de l'habitat et de l'hébergement) mars 2024

Opérations financées en 2023

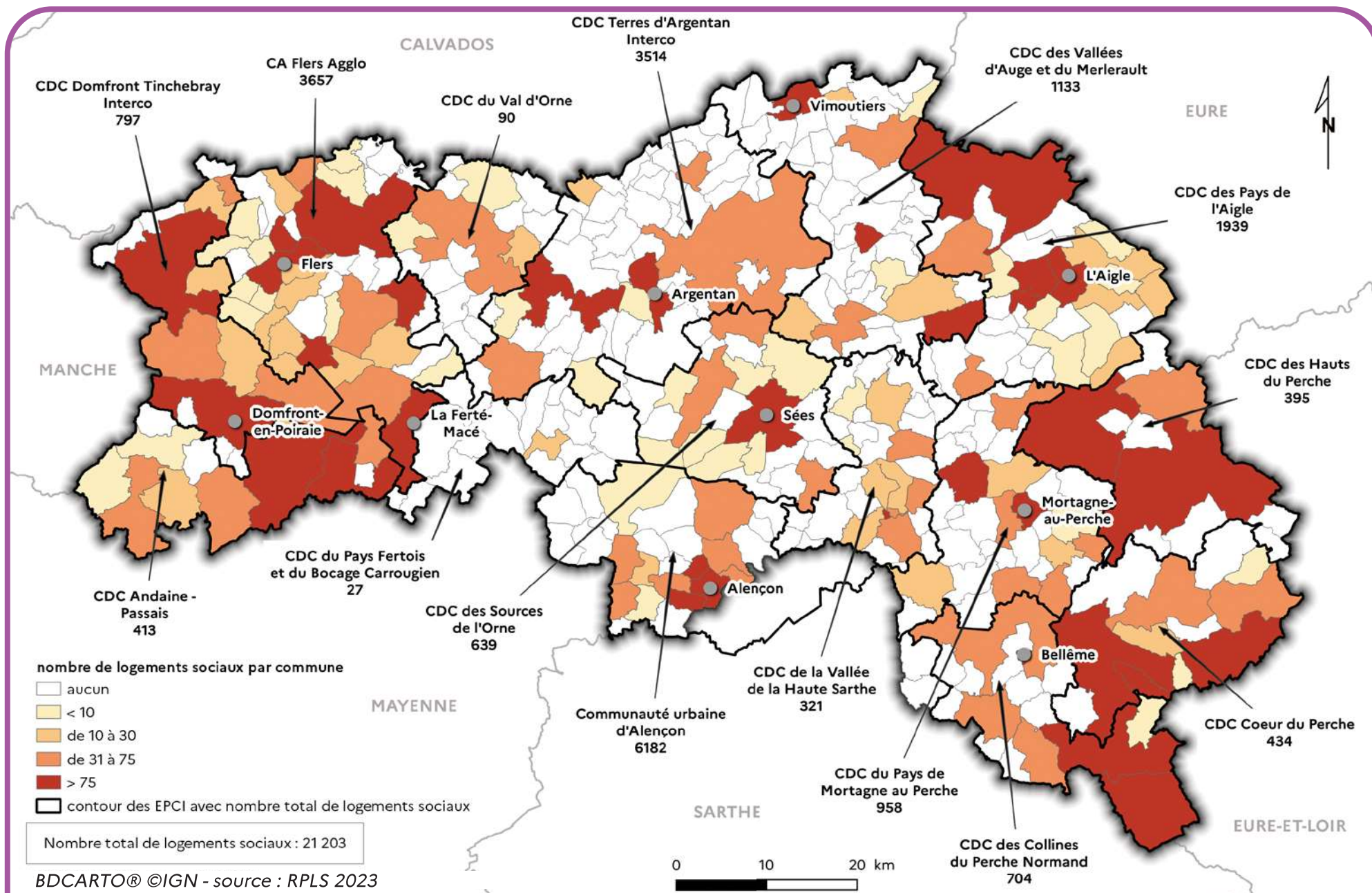
	Construction	Réhabilitation	Démolition
Opérations faisant l'objet d'un prêt de la caisse des dépôts aux bailleurs sociaux	56	163 Palulos* financée exclusivement sur le FNAP ** ; plus aucune réhabilitation au titre du plan de relance qui a pris fin en 2022	120 financement exclusivement sur fonds propres des bailleurs sociaux

* prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à l'occupation sociale

** fonds national d'aide à la pierre

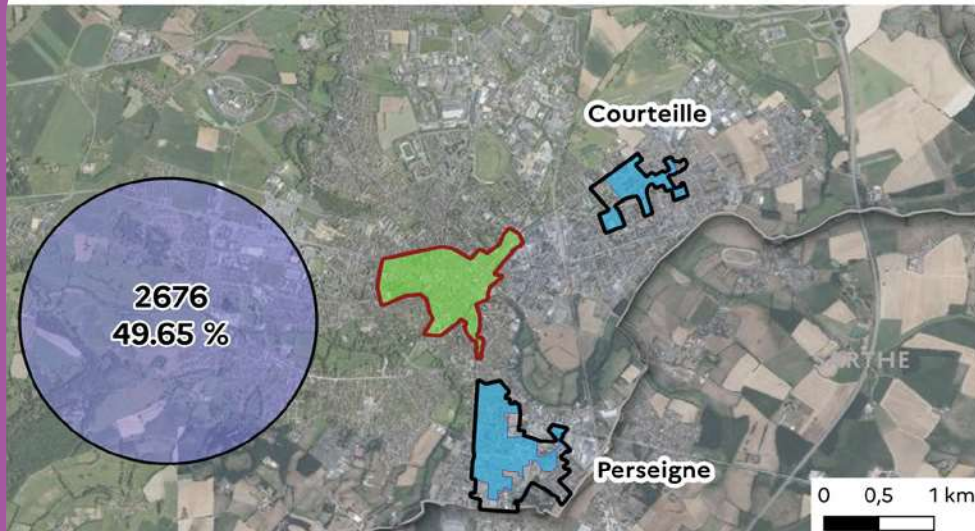
Source : INSEE (recensements de la population 2014 et 2020)

Parc de logements sociaux au 01/01/2023

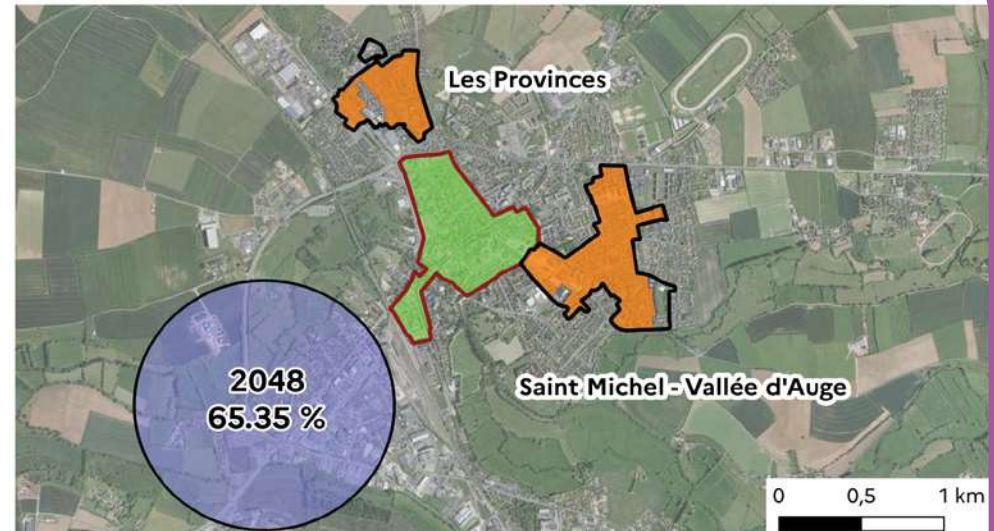


Périmètres des quartiers de la politique de la ville, OPAH-RU et NPNRU

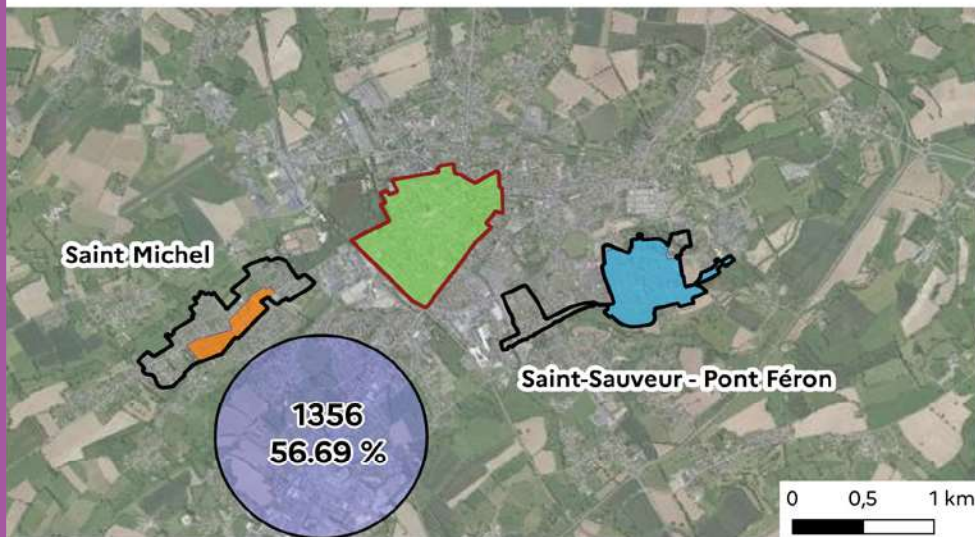
ALENÇON



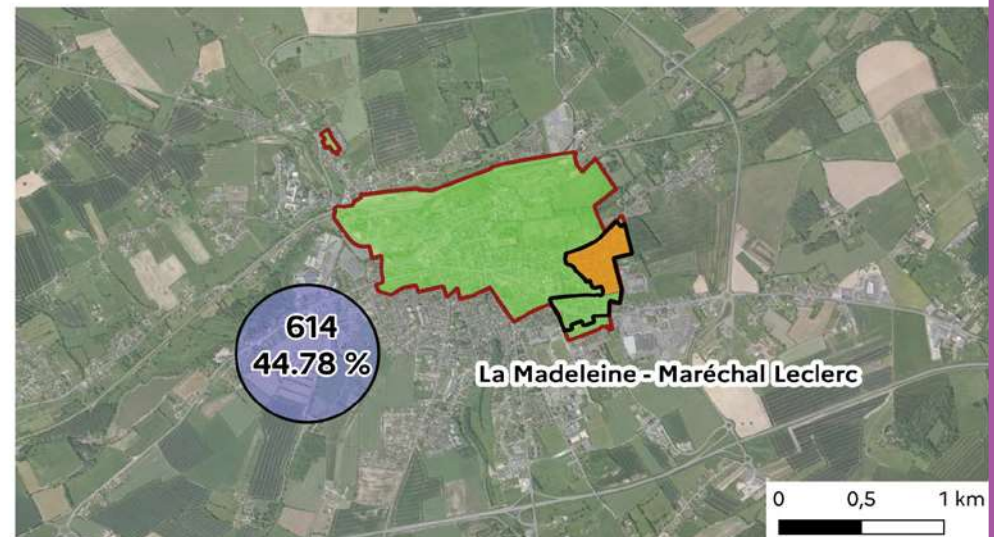
ARGENTAN



FLERS



L'AIGLE

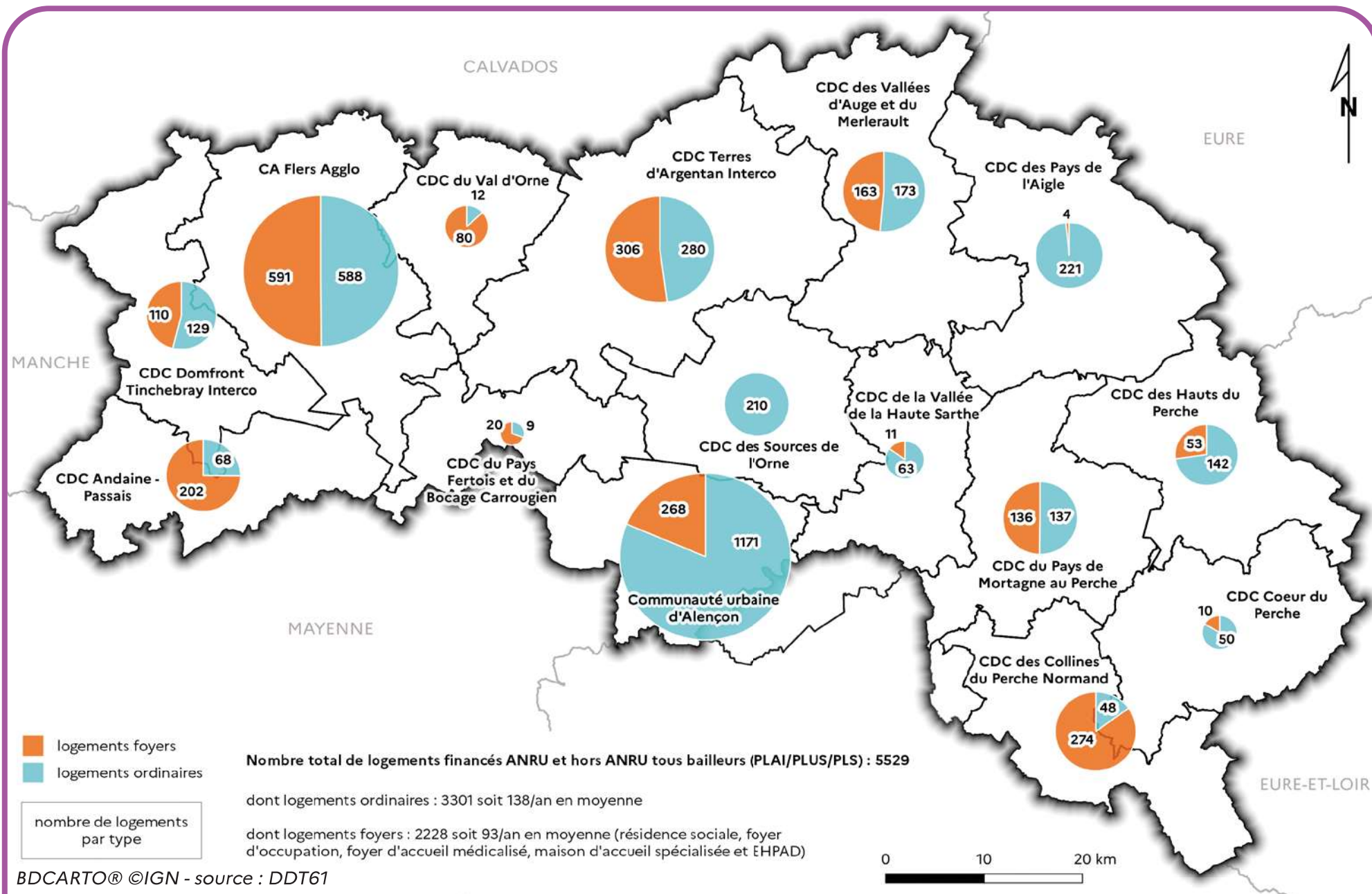


OPA-H-RU en cours QPV - PNRU (ANRU1) QPV - NPNRU (ANRU2)
Quartier prioritaire de la politique de la ville (2024)

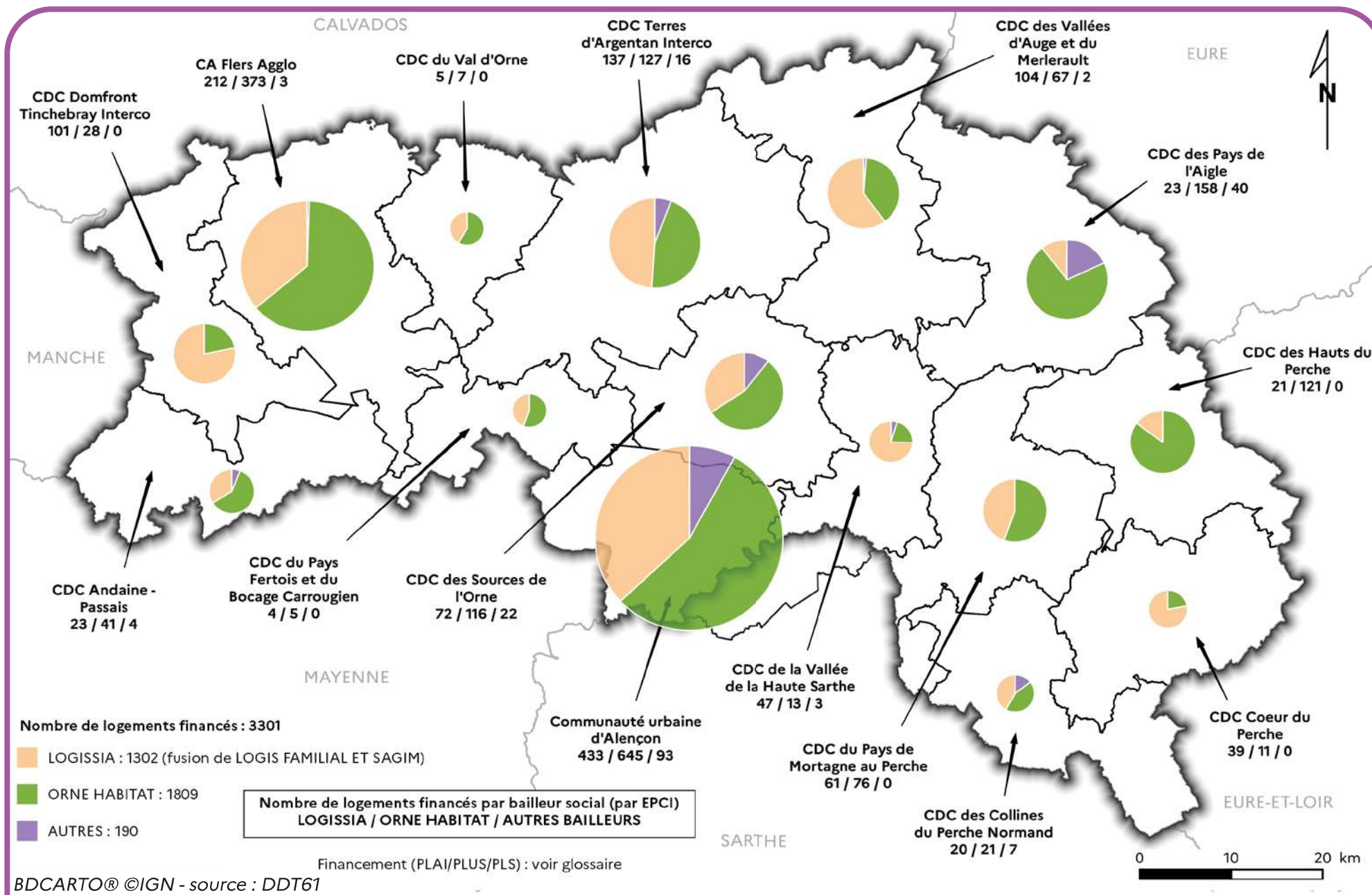
BDCARTO® ©IGN - sources : RPLS 2023 et DDT61

Nombre de logements sociaux dans les QPV de la commune et taux de logements sociaux dans les QPV par rapport au nombre total de logements sociaux de la commune (nombre total de logements en QPV dans l'Orne en 2023 : 6 694)

Logements sociaux financés entre 2000 et 2023 (par type)

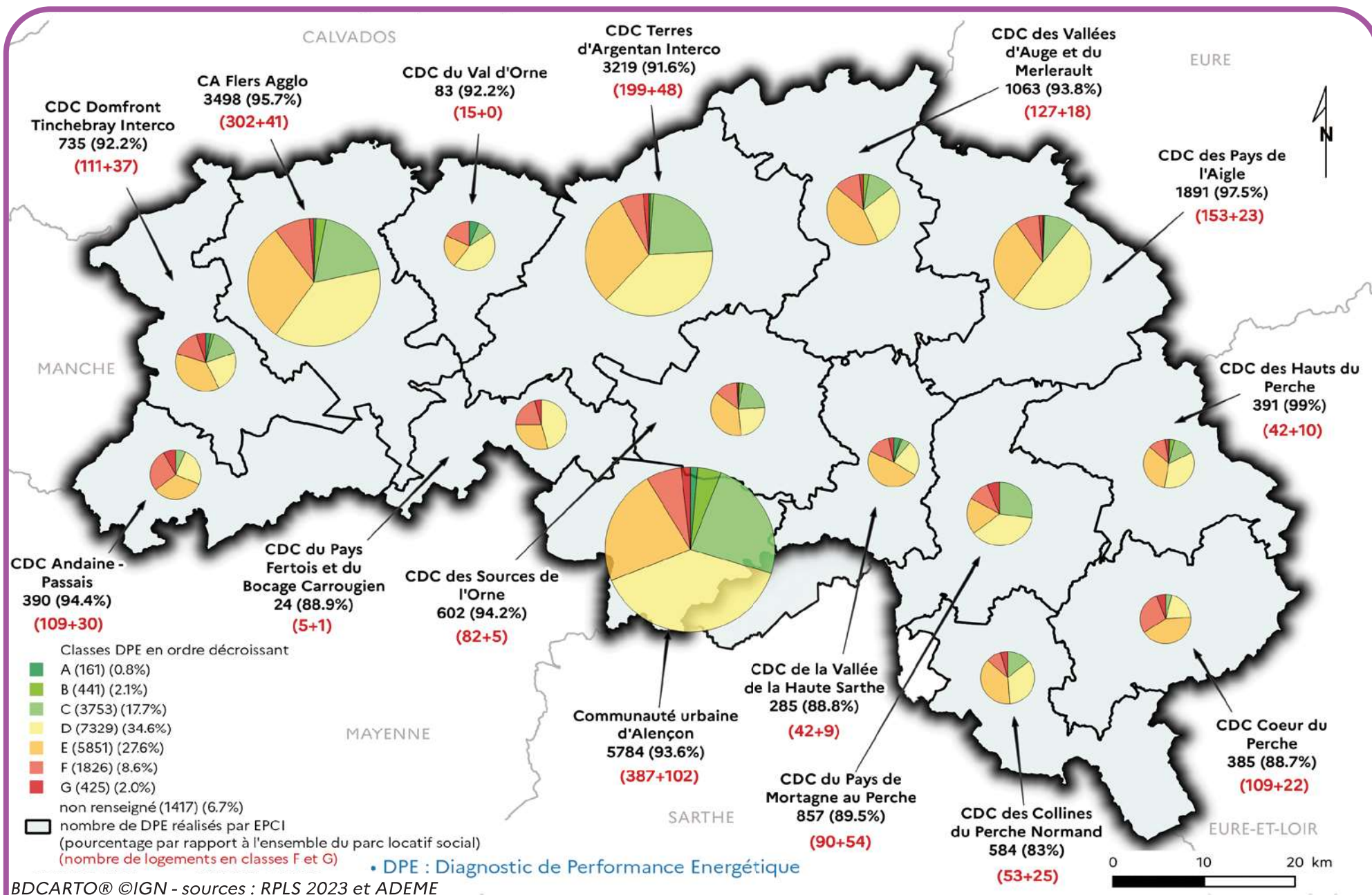


Logements sociaux ordinaires financés entre 2000 et 2023 (par bailleur) ←



BDCARTO® ©IGN - source : DDT61

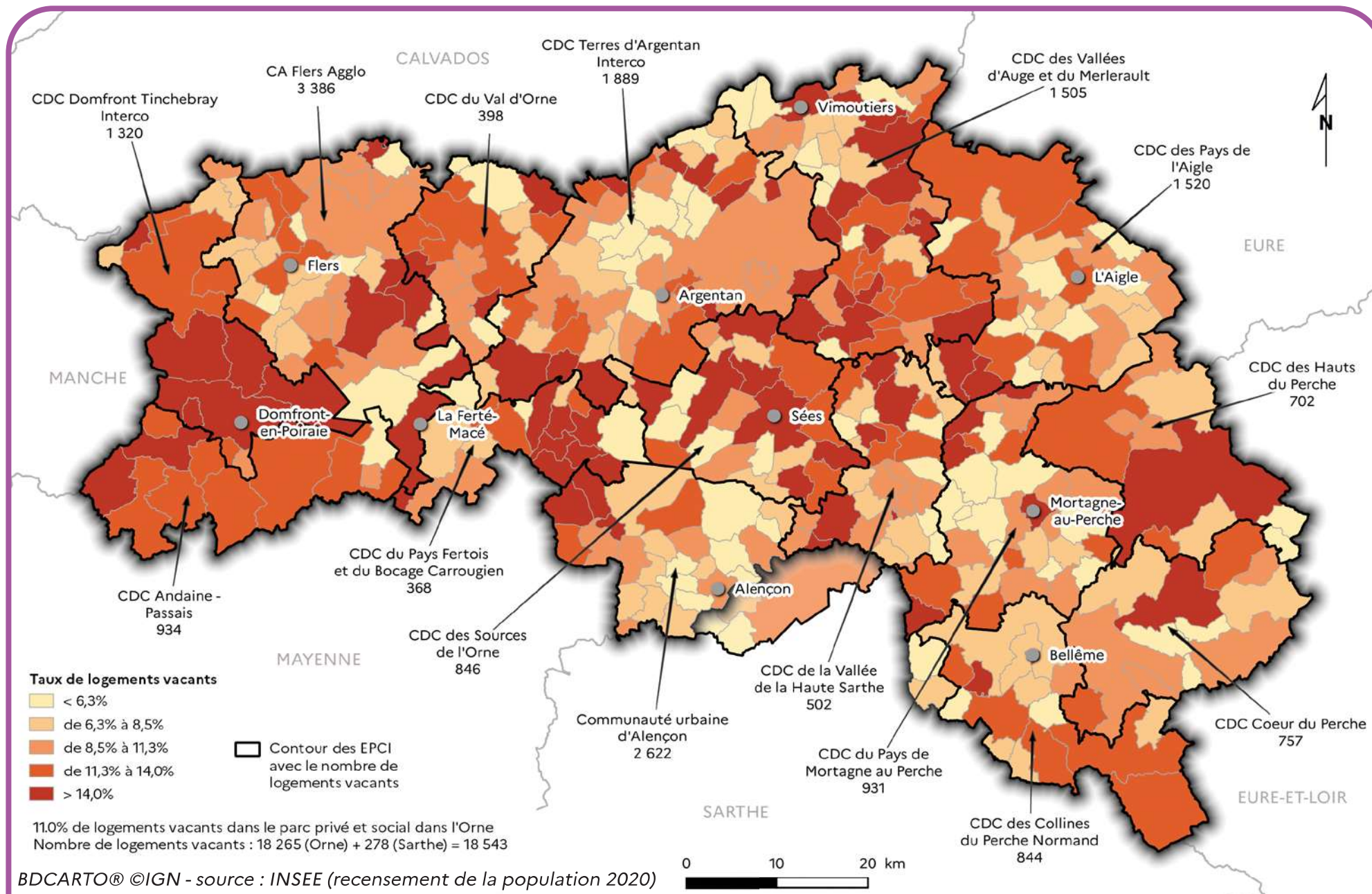
Performance énergétique du parc locatif social en 2023



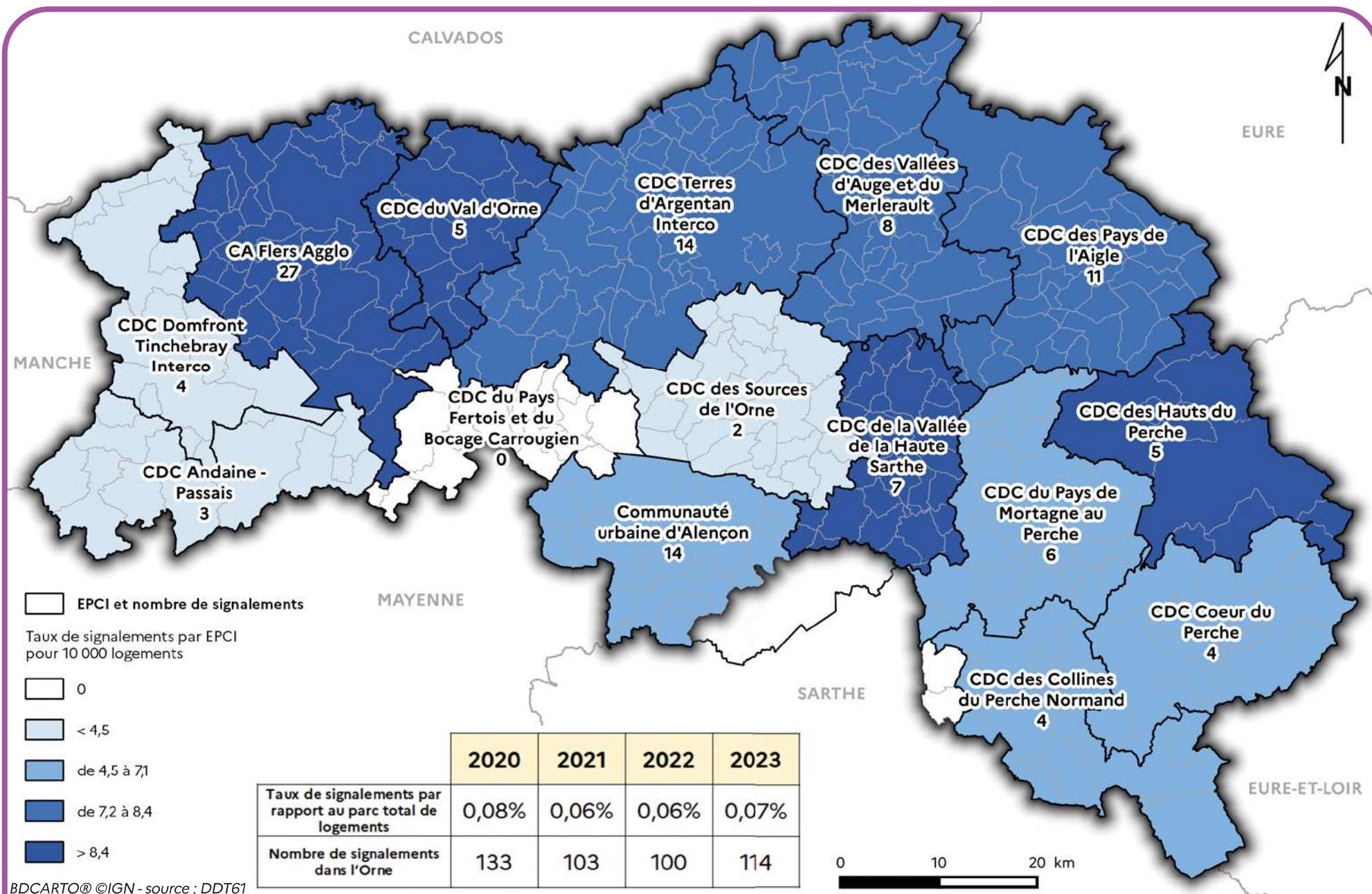
BDCARTO® ©IGN - sources : RPLS 2023 et ADEME

Mémento DDT61 - Édition 2024

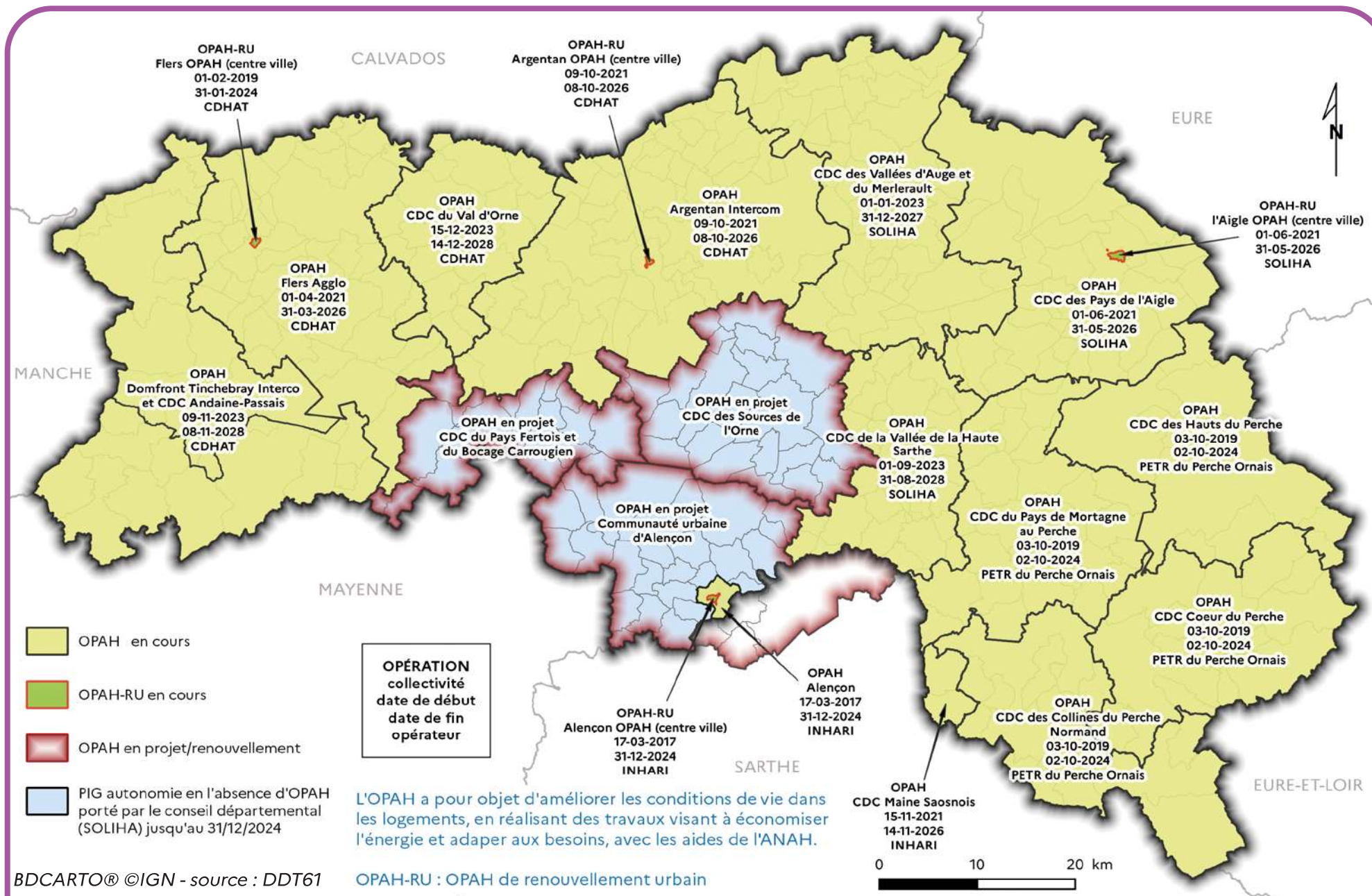
Vacance des logements privés et publics en 2020



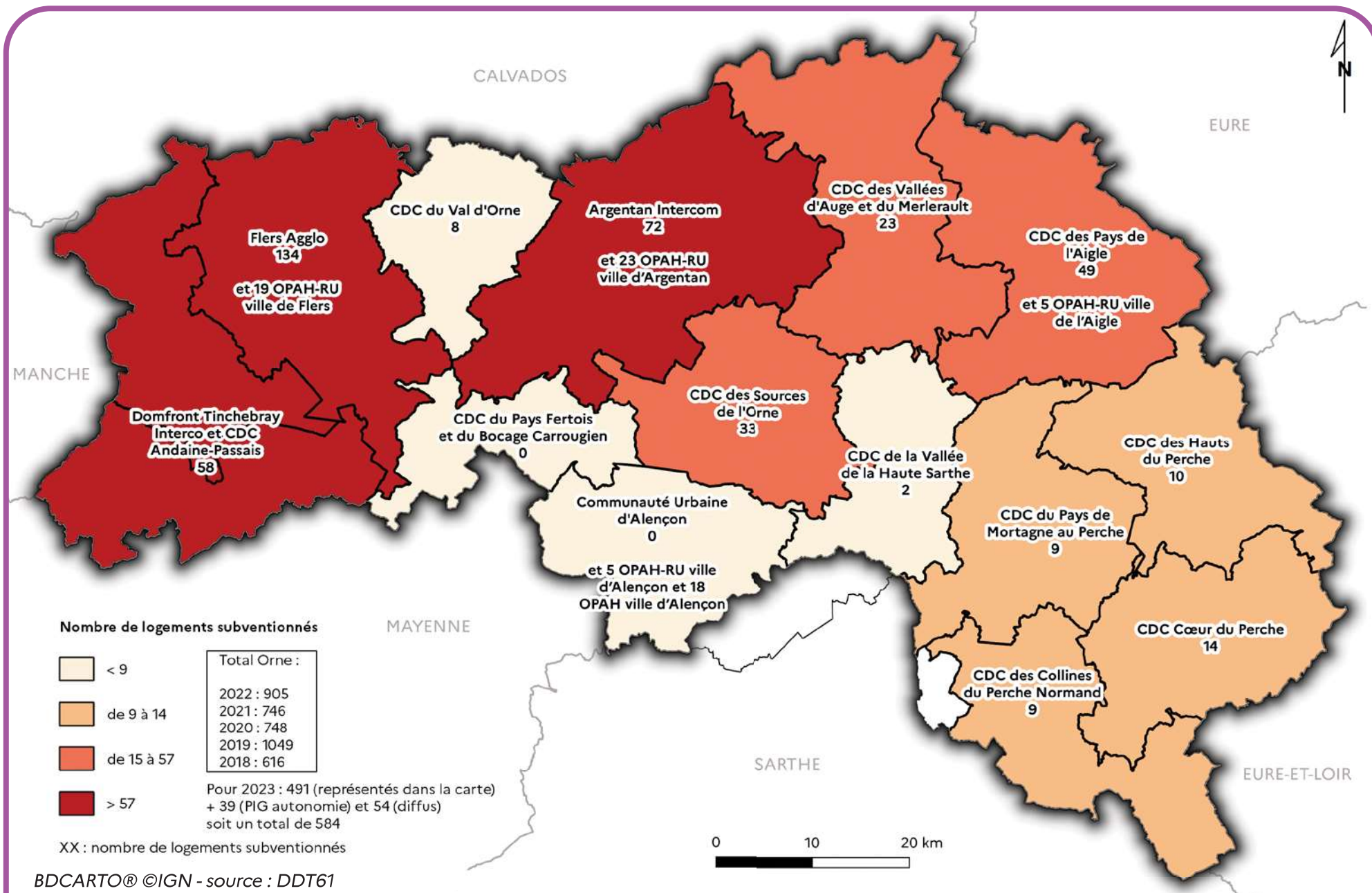
➔ Signalements des logements indignes en 2023



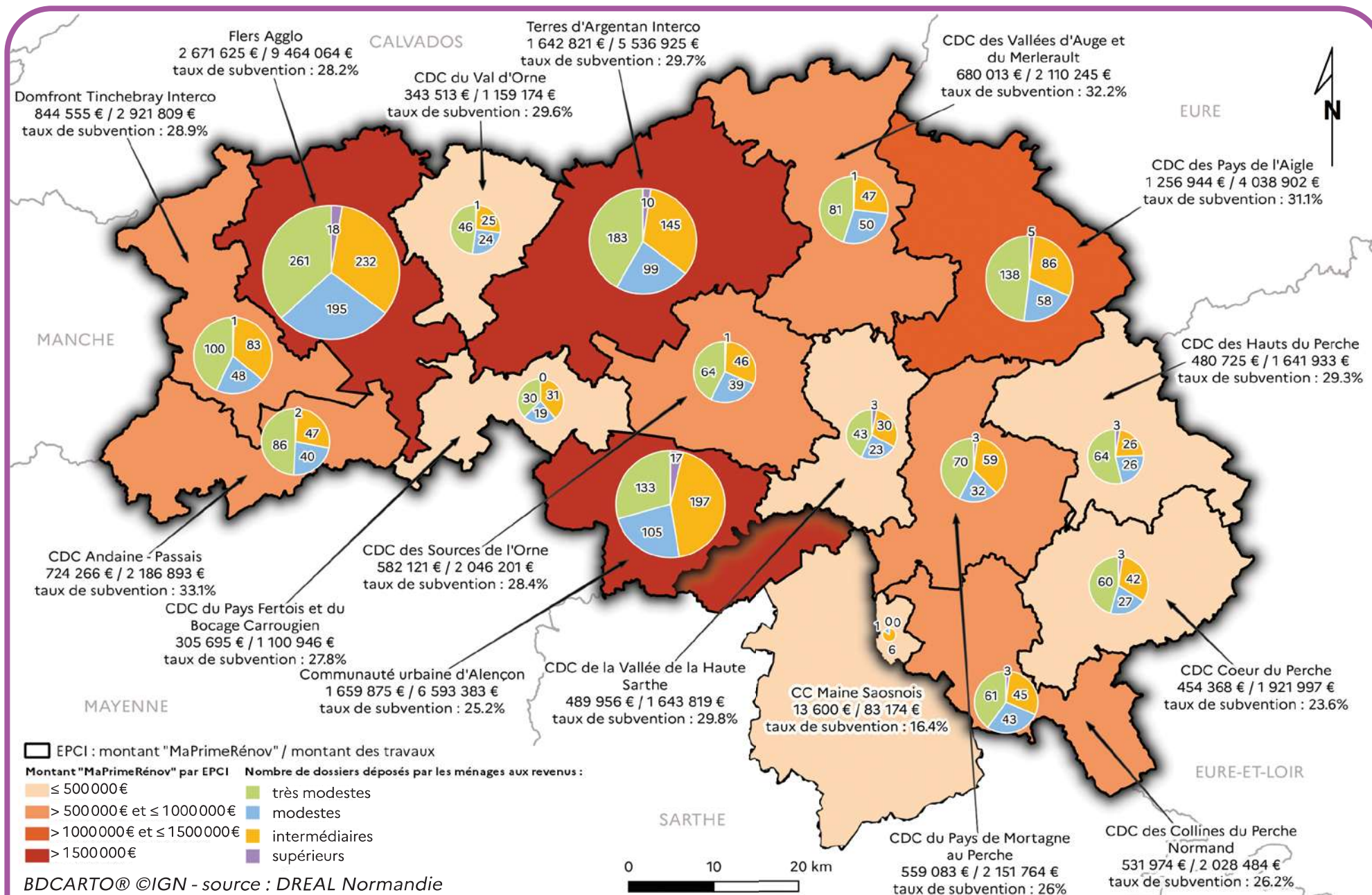
ANAH : opérations programmées d'amélioration de l'habitat et programme d'intérêt général au 01/01/2024



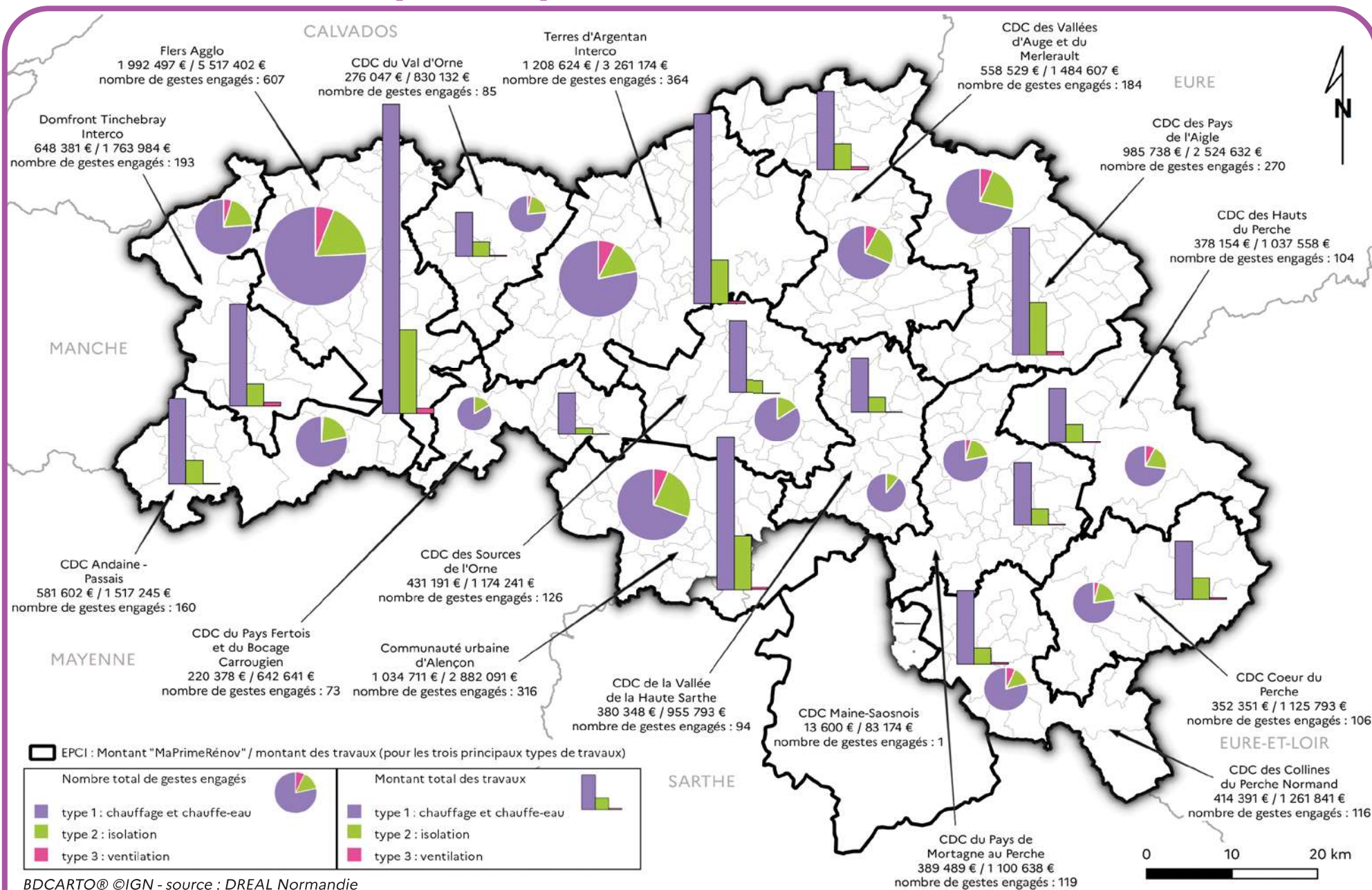
Logements ayant bénéficié des aides de l'ANAH en 2023



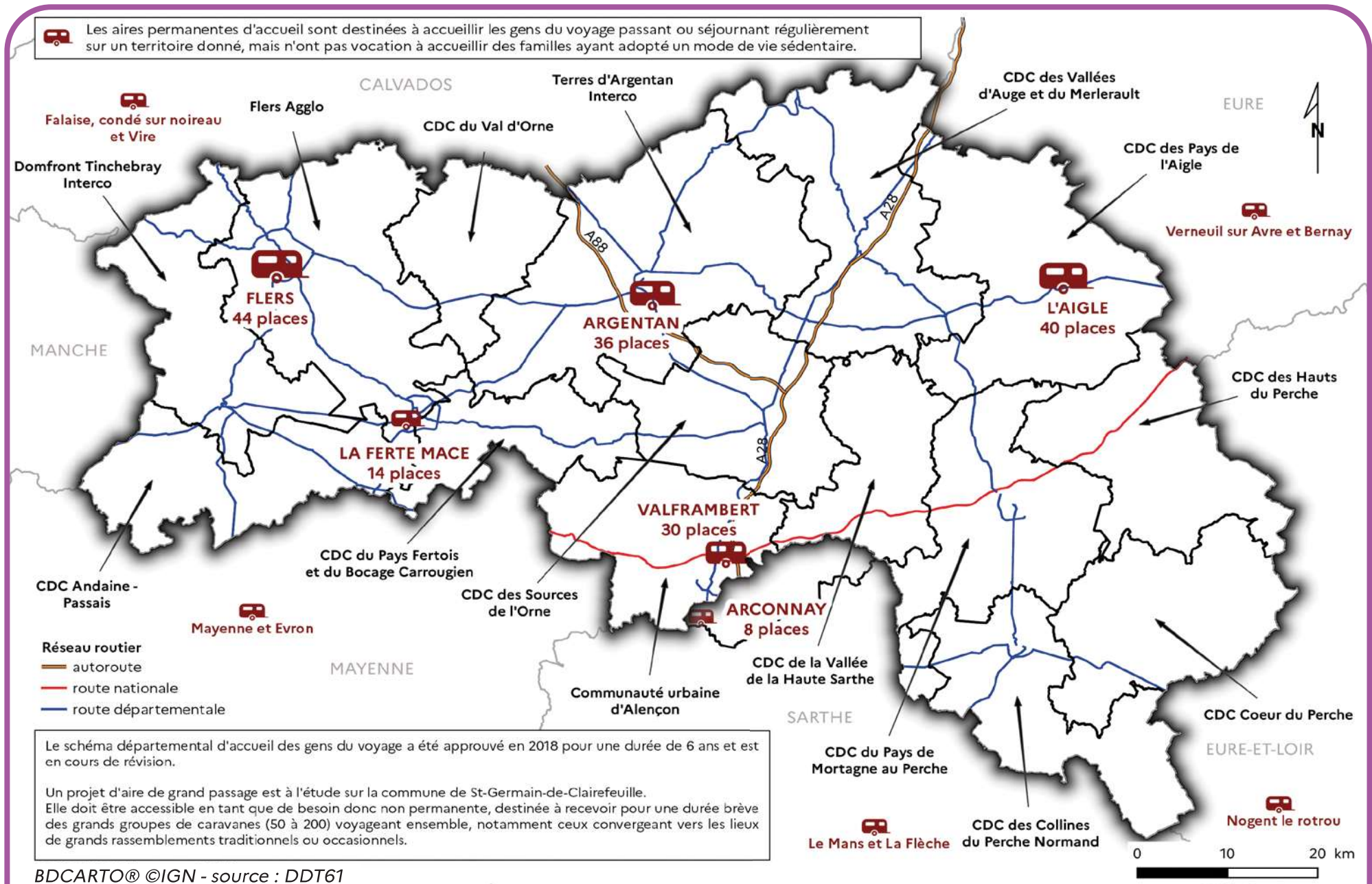
"MaPrimeRénov" en 2023



"MaPrimeRénov" par type de travaux principaux en 2023



Aires d'accueil des gens du voyage ↩



➔ Agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

Établissements recevant du public (ERP)

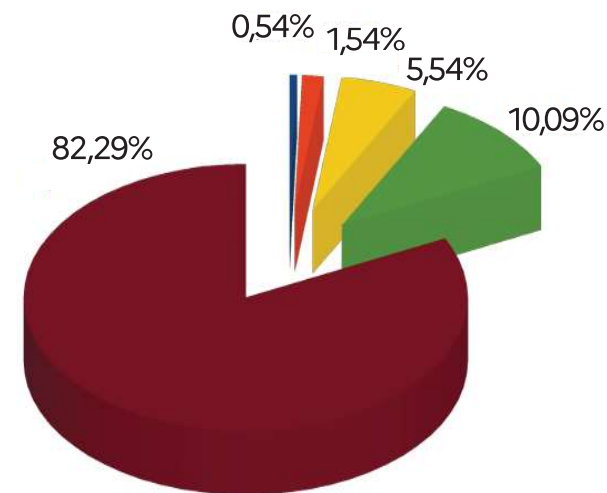
Les ERP recensés sont répertoriés en 5 catégories, déterminées en fonction de la capacité de l'établissement

Nombre d'établissements

1 ^{ère} catégorie (au-dessus de 1 500 personnes)	35
2 ^{ème} catégorie (de 701 à 1 500 personnes)	100
3 ^{ème} catégorie (de 301 à 700 personnes)	359
4 ^{ème} catégorie (300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements de 5 ^{ème} catégorie)	654
5 ^{ème} catégorie (nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement)	5 332
TOTAL	6 480

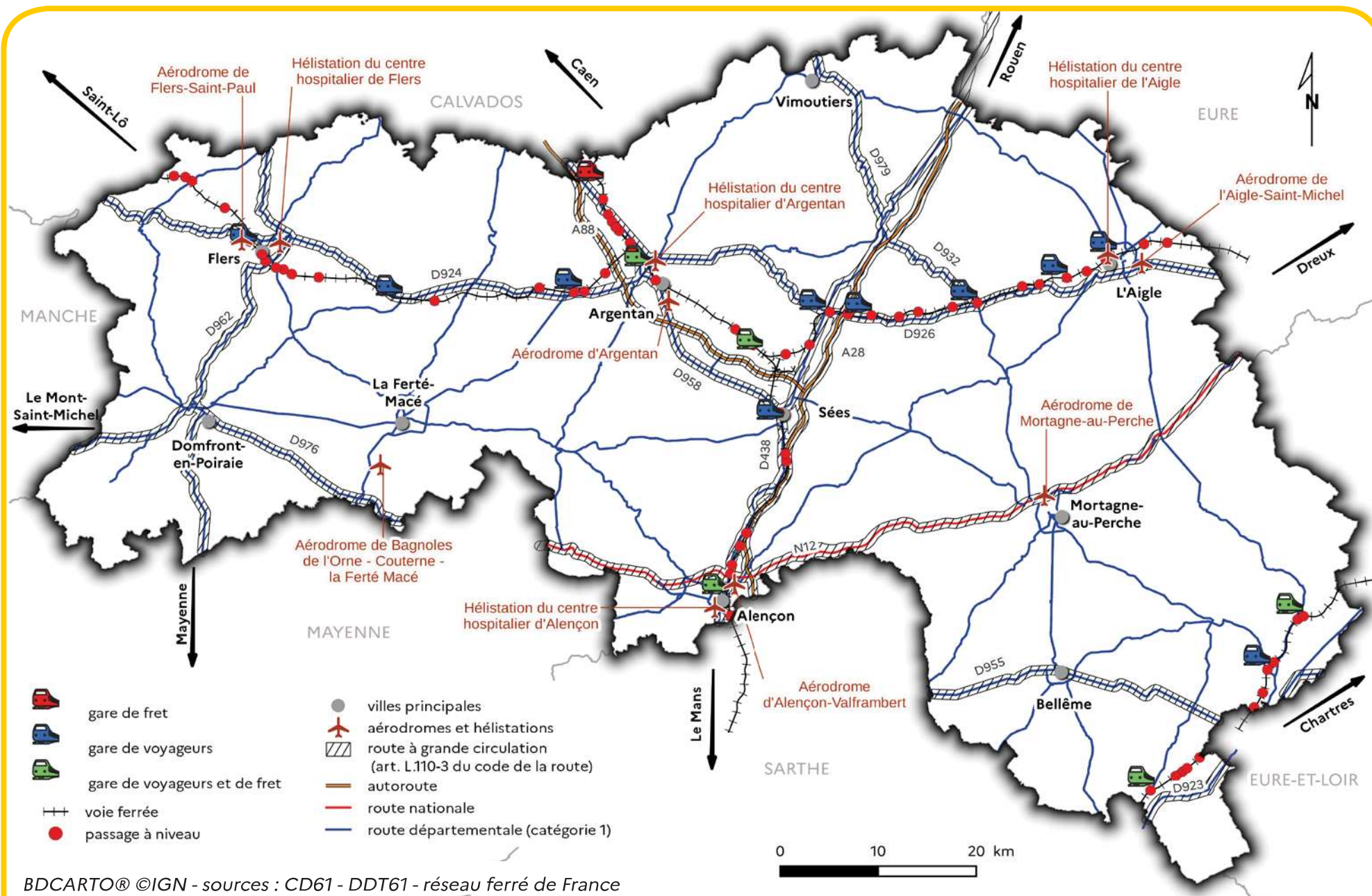
Attestations sur l'honneur « ERP conforme » depuis 2015	1 643
Ad'Ap de patrimoine validés depuis 2015	208
Dossiers d'accessibilité déposés en 2023	272
Examens en sous-commission en 2023	218
Demandes de dérogation autorisées en 2023	35
Avis défavorables en 2023 : 2	0,74%
Visites d'accessibilité en 2023	15

Les ERP par catégorie



- 1^{ère} catégorie
- 2^{ème} catégorie
- 3^{ème} catégorie
- 4^{ème} catégorie
- 5^{ème} catégorie

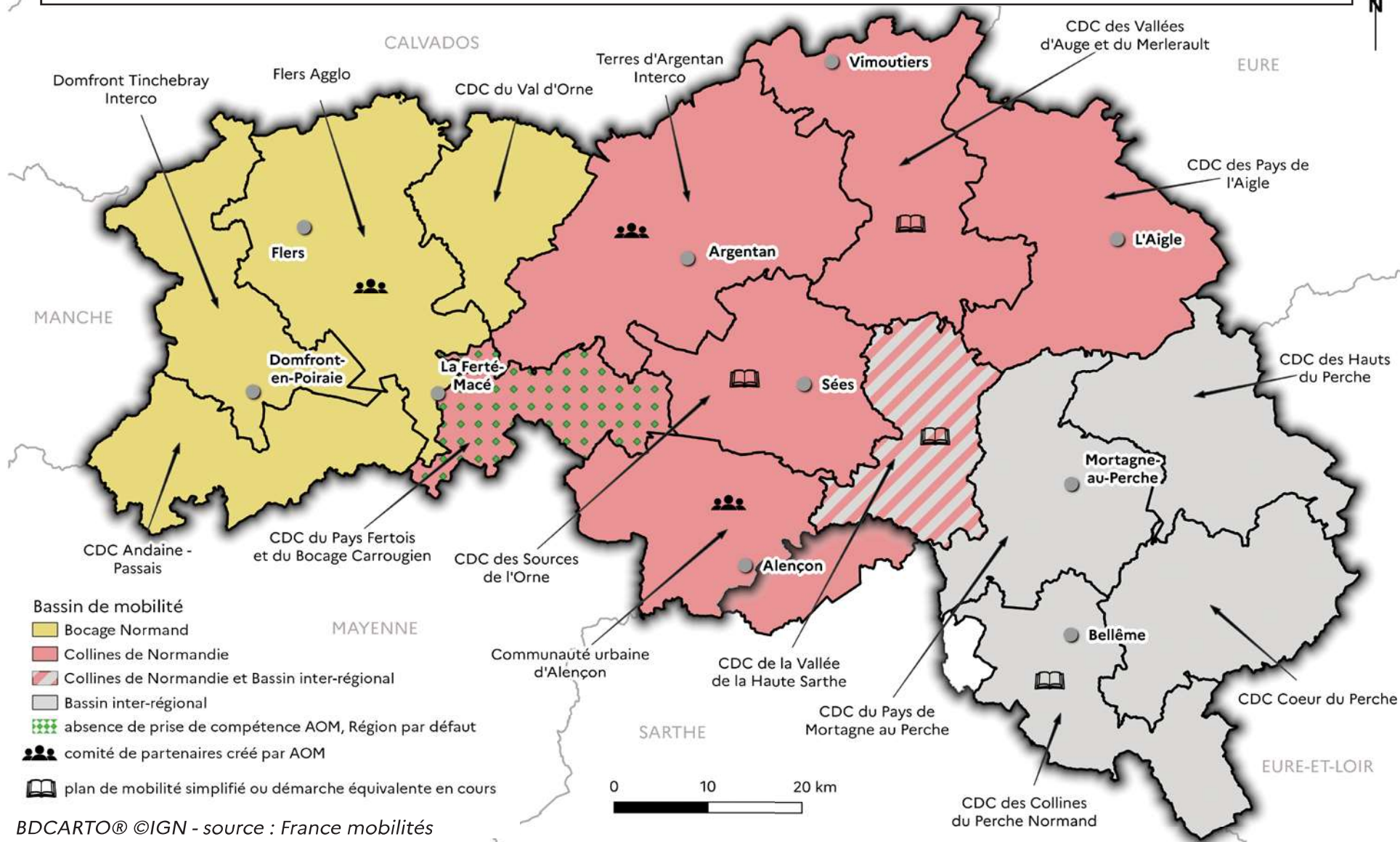
Infrastructures routières principales, réseau ferré et aérodromes



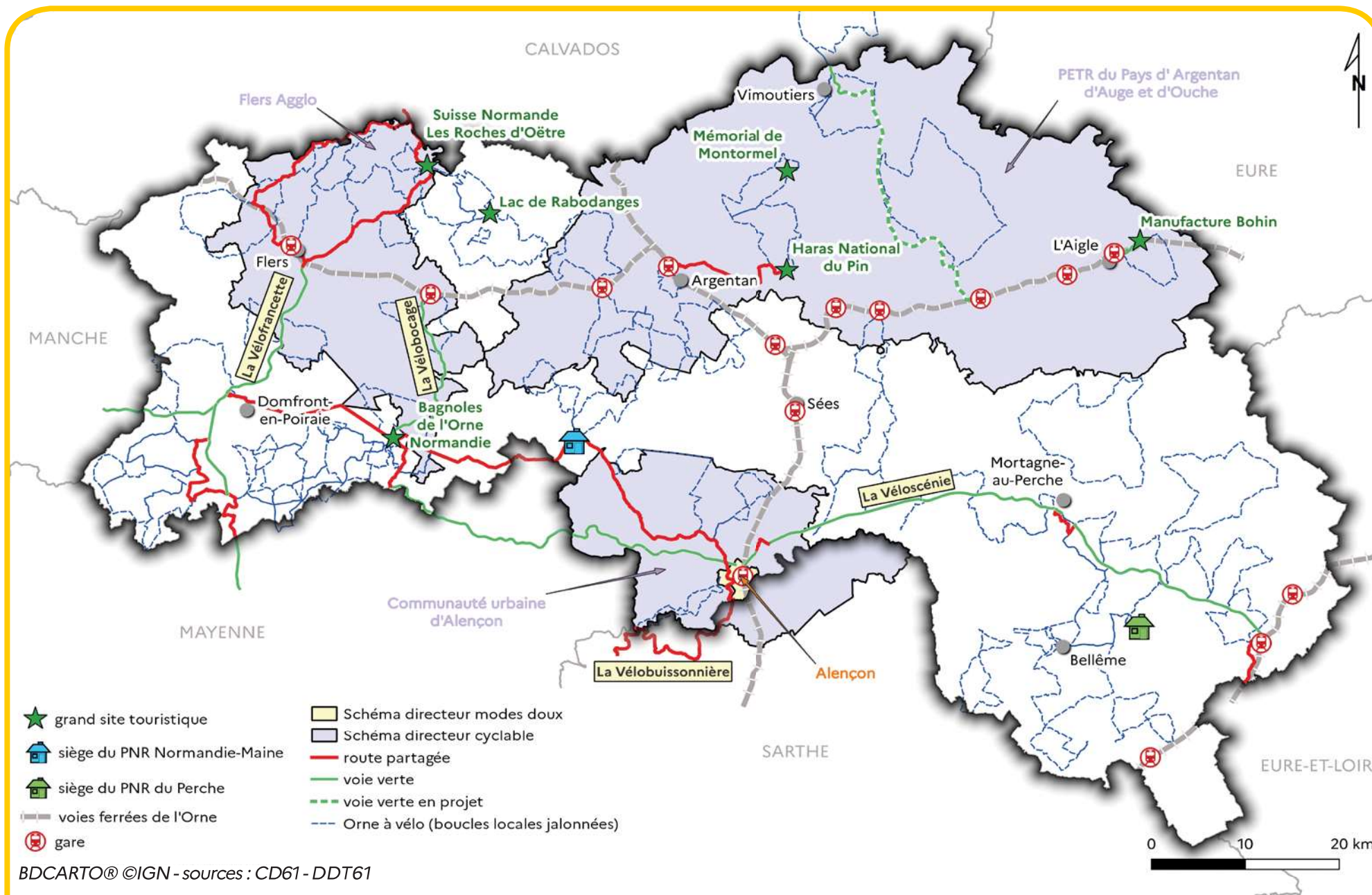
BDCARTO® ©IGN - sources : CD61 - DDT61 - réseau ferré de France

➔ Bassin de mobilité et compétence mobilité (AOM)

Le bassin de mobilité est une échelle représentative de la mobilité du quotidien relevant notamment des déplacements domicile - travail. La compétence autorité organisatrice de la mobilité (AOM) est exercée par tous les EPCI sauf la CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien. Le comité des partenaires créé par chaque AOM permet d'associer les employeurs et les habitants et usagers à la gouvernance des mobilités. L'objectif est de garder un dialogue permanent entre l'AOM et les usagers.



Modes alternatifs à la voiture



Éducation routière

Permis délivrés et taux de réussite*

		Cat. B	Cat. A	Cat. C	Cat. CE	Cat. BE
2019	Nombre	3 606	1 117	301	263	365
	Taux réussite Orne	63,10%	74,57%	89,88%	87,09%	77,92%
	Taux réussite France	59,42%	74,98%	82,50%	77,13%	77,12%
2020	Nombre	2 960	845	306	227	311
	Taux réussite Orne	64,00%	71,55%	90,60%	84,00%	79,74%
	Taux réussite France	61,23%	73,11%	82,02%	76,93%	77,03%
2021	Nombre	4 017	800	305	224	213
	Taux réussite Orne	61,33%	72,73%	87,99%	87,14%	78,98%
	Taux réussite France	59,21%	74,27%	82,08%	76,49%	77,32%
2022	Nombre	3 781	440	333	191	271
	Taux réussite Orne	59,94%	90,45%	80,18%	90,05%	79,70%
	Taux réussite France	57,45%	86,80%	77,17%	83,48%	72,66%
2023	Nombre	3 459	550	205	152	238
	Taux réussite Orne	58,07%	77,39%	87,78%	82,31%	82,33%
	Taux réussite France	57,97%	72,97%	80,00%	73,00%	80,00%

Source : DDT61

Mémento DDT61 - Édition 2024

EECA et CSSR

Autos-écoles
labellisées
EECA CSSR

2019	18	11
2020	26	9
2021	35	9
2022	35	10
2023	36	6

EECA : Établissement d'enseignement de la conduite automobile
CSSR : Centre de sensibilisation à la sécurité routière

Cat. B : Voiture

Cat. A : Moto

Cat. C : Camion (porteur)

Cat. CE : Camion (articulé)

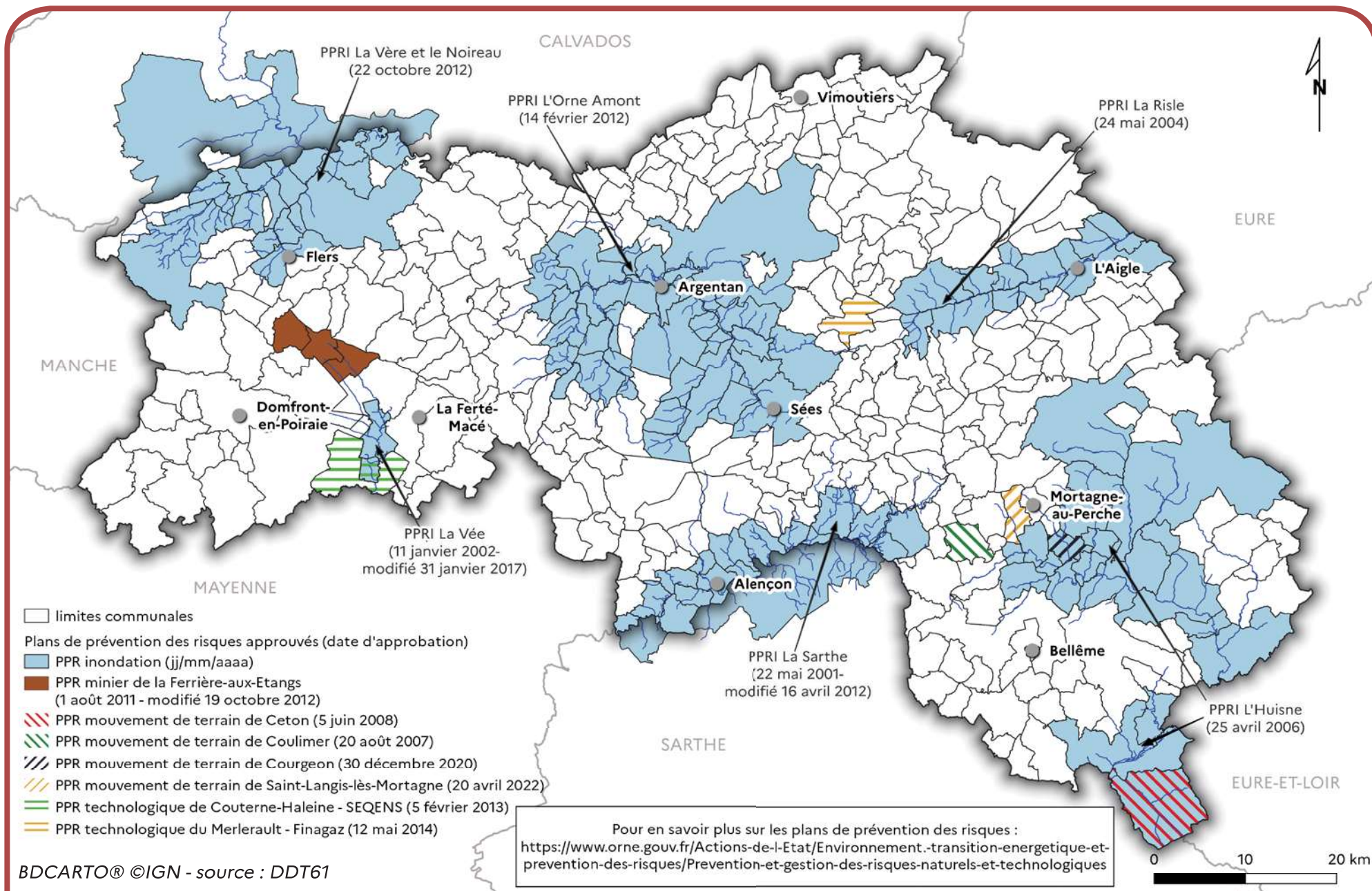
Cat. BE : Camion (voiture + remorque)

Délai d'attente entre le 1^{er} et le 2nd passage à l'épreuve pratique

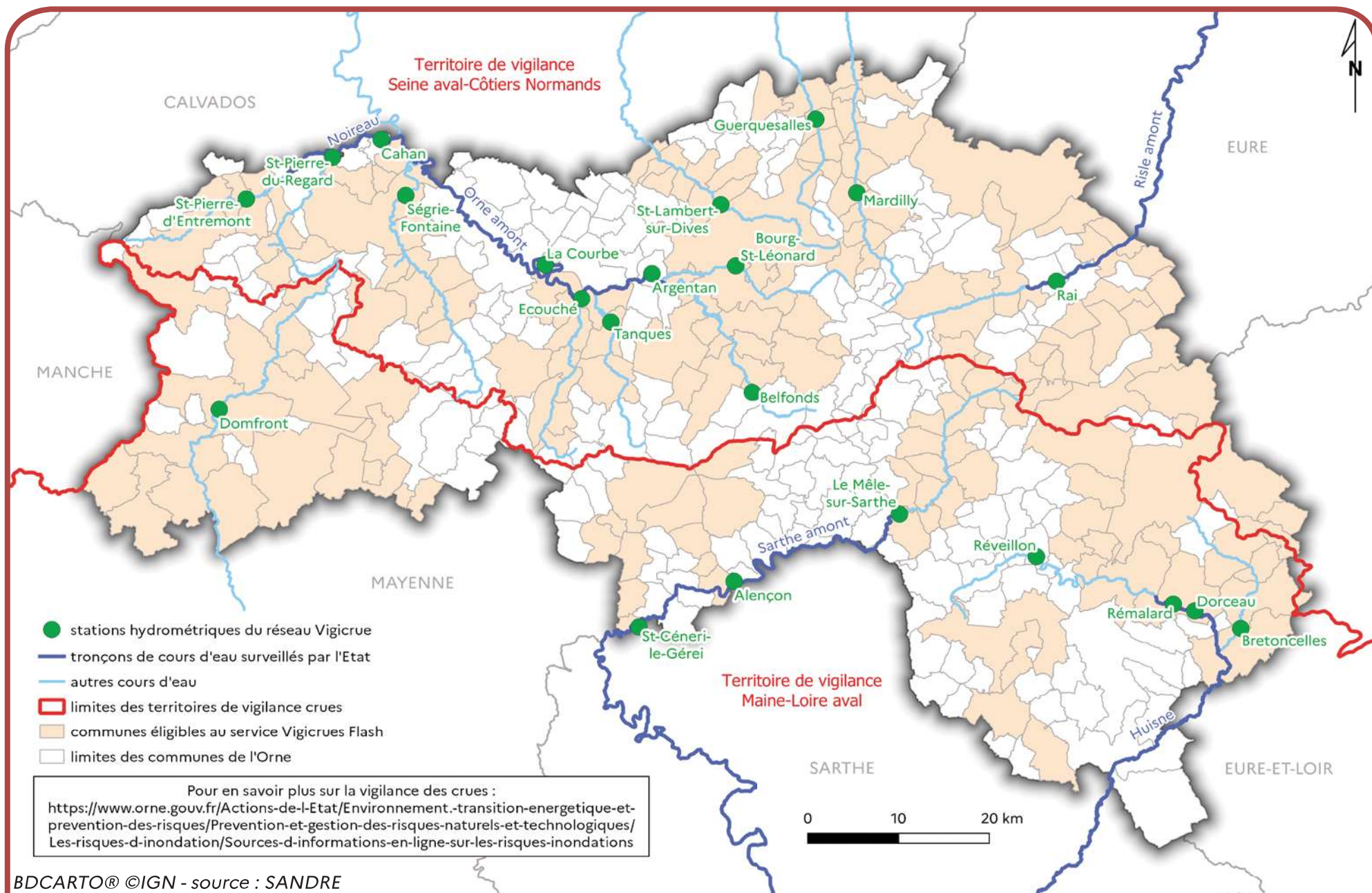
2019	34 jours
2020	48 jours
2021	43 jours
2022	53 jours
2023	65 jours

* Première présentation à l'examen

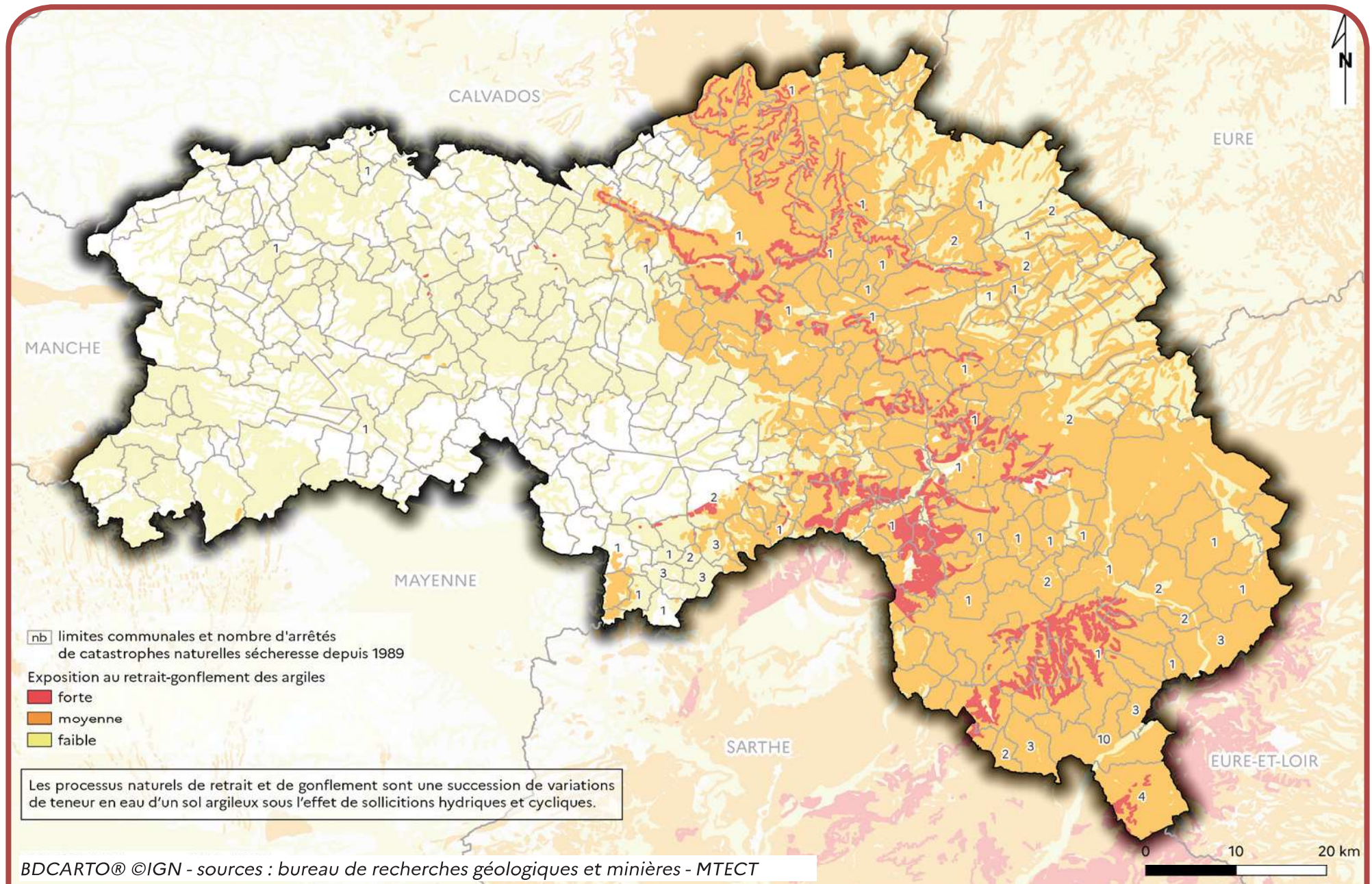
Plans de prévention des risques au 01/01/2024



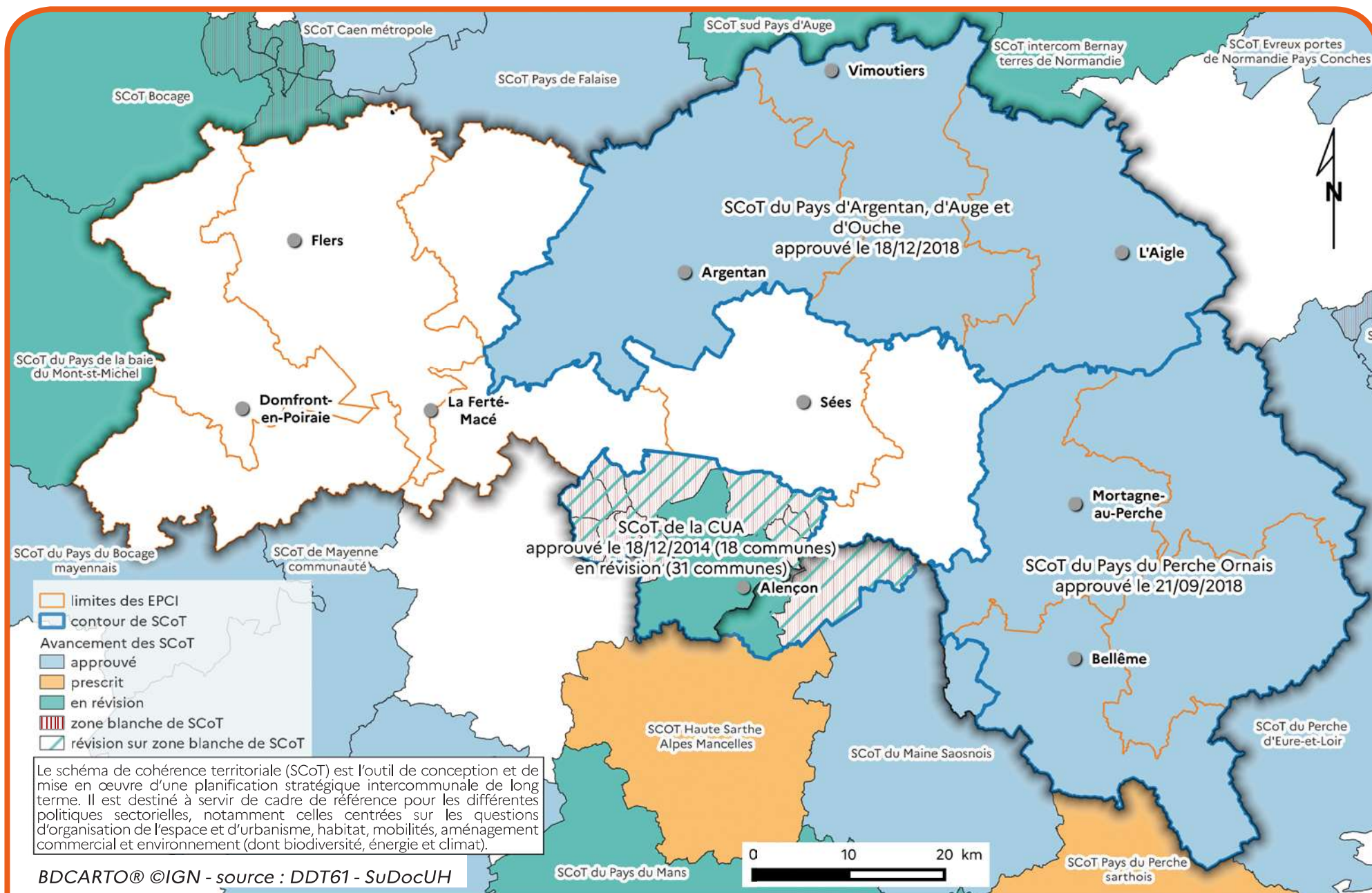
Dispositif de prévention des crues : stations de mesure et cours d'eau surveillés



Retrait - gonflement des argiles

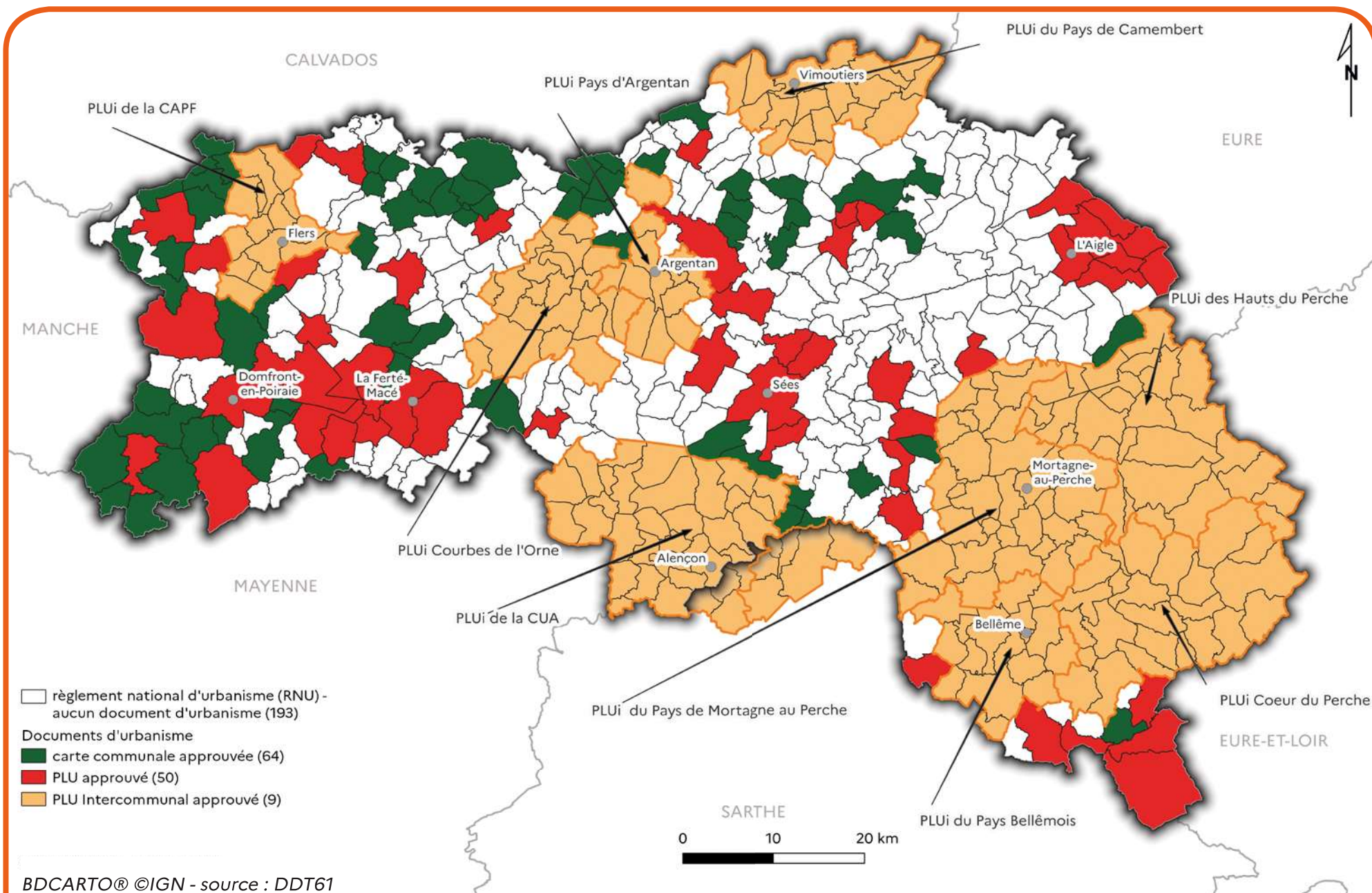


➔ Schémas de cohérence territoriale (SCoT)





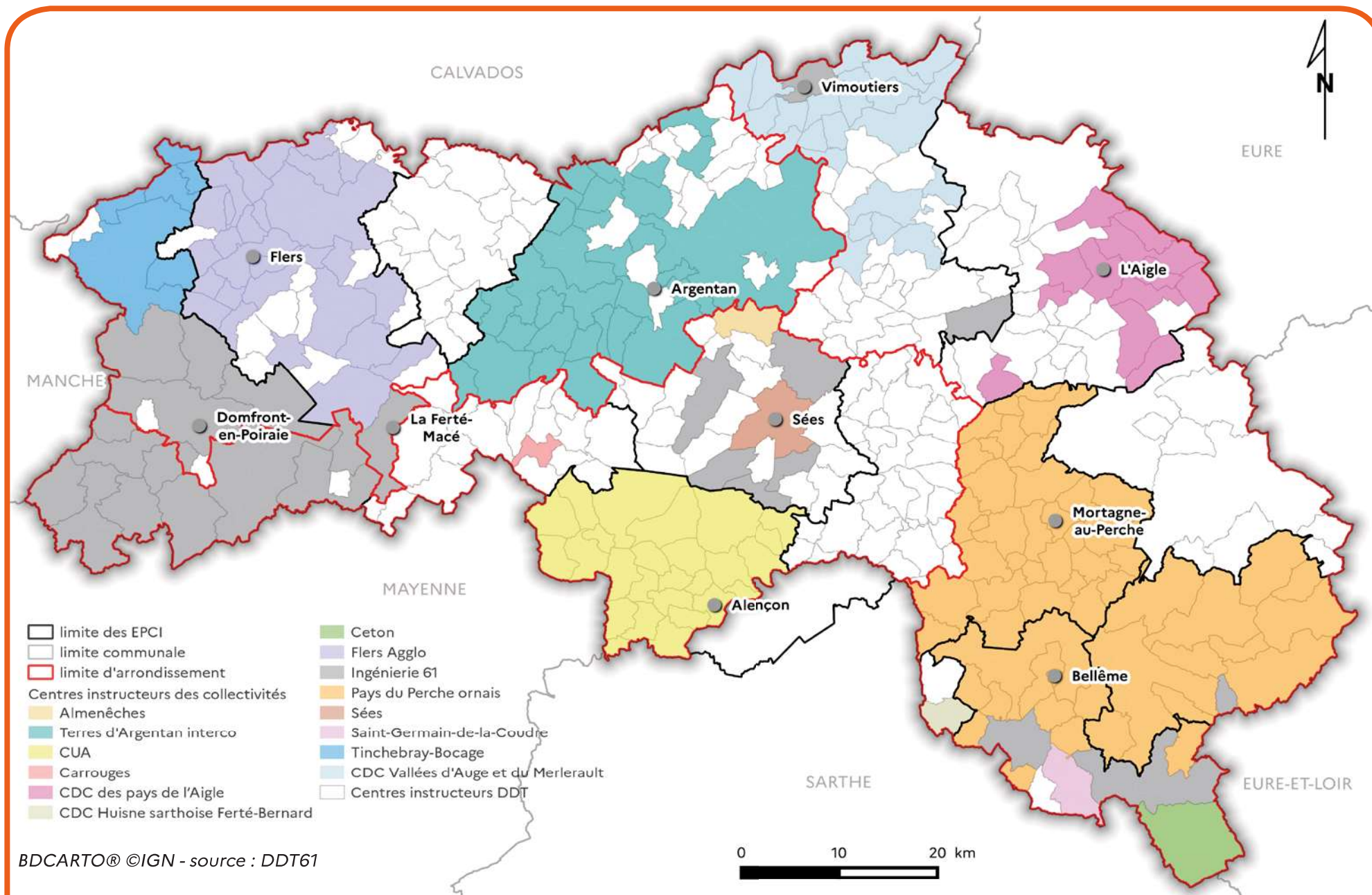
Documents d'urbanisme approuvés au 01/01/2024



BDCARTO® ©IGN - source : DDT61

Mémento DDT61 - Édition 2024

Centres instructeurs d'application du droit des sols au 01/01/2024



Évolution de la population par EPCI

↓ diminution

Superficie artificialisée par EPCI (ha)

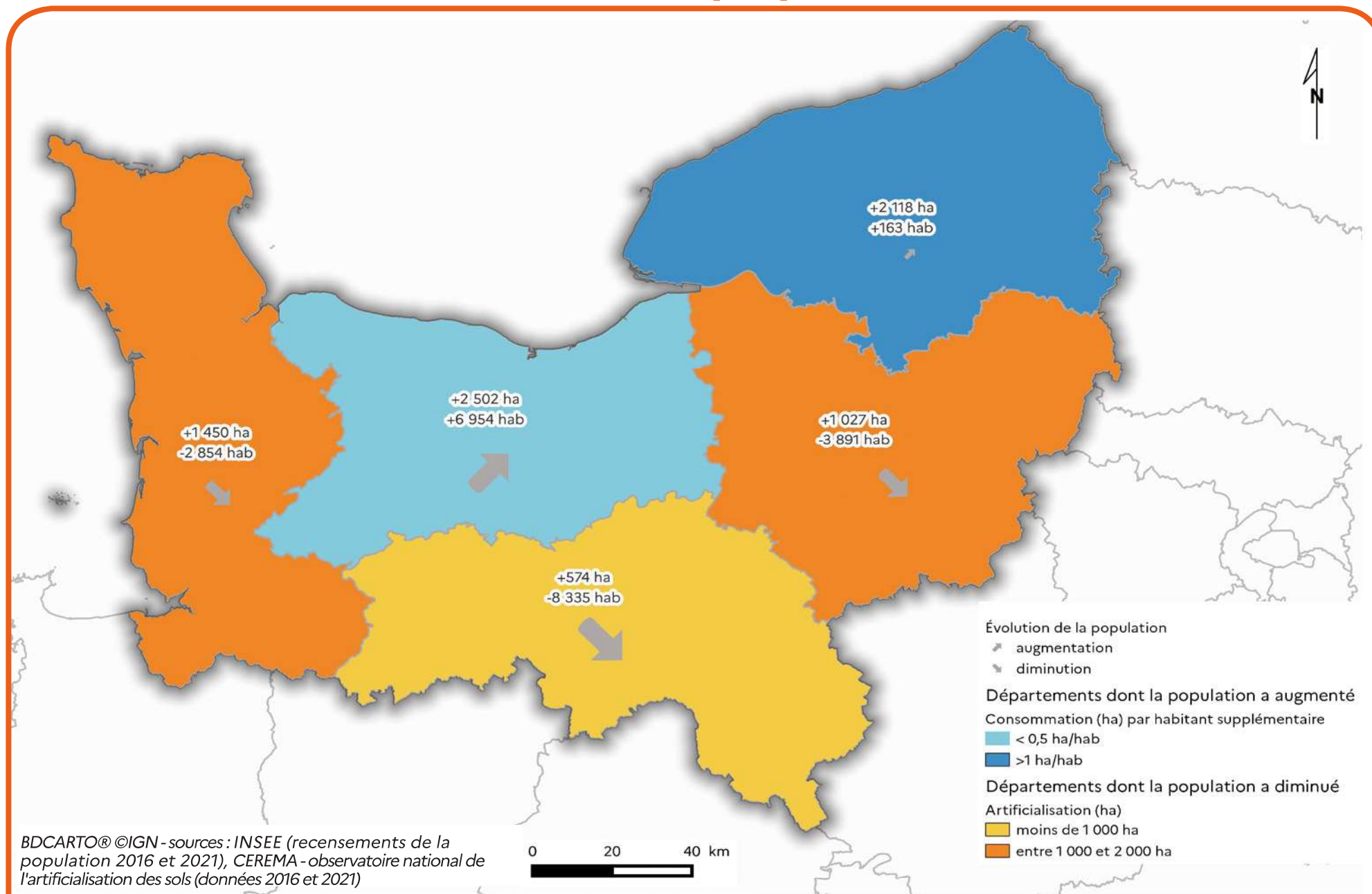
- < 15 ha
- de 15 ha à 30 ha
- de 31 ha à 60 ha
- de 61 ha à 100 ha
- > 100 ha

Données par EPCI (Superficie artificialisée / Évolution de la population) :

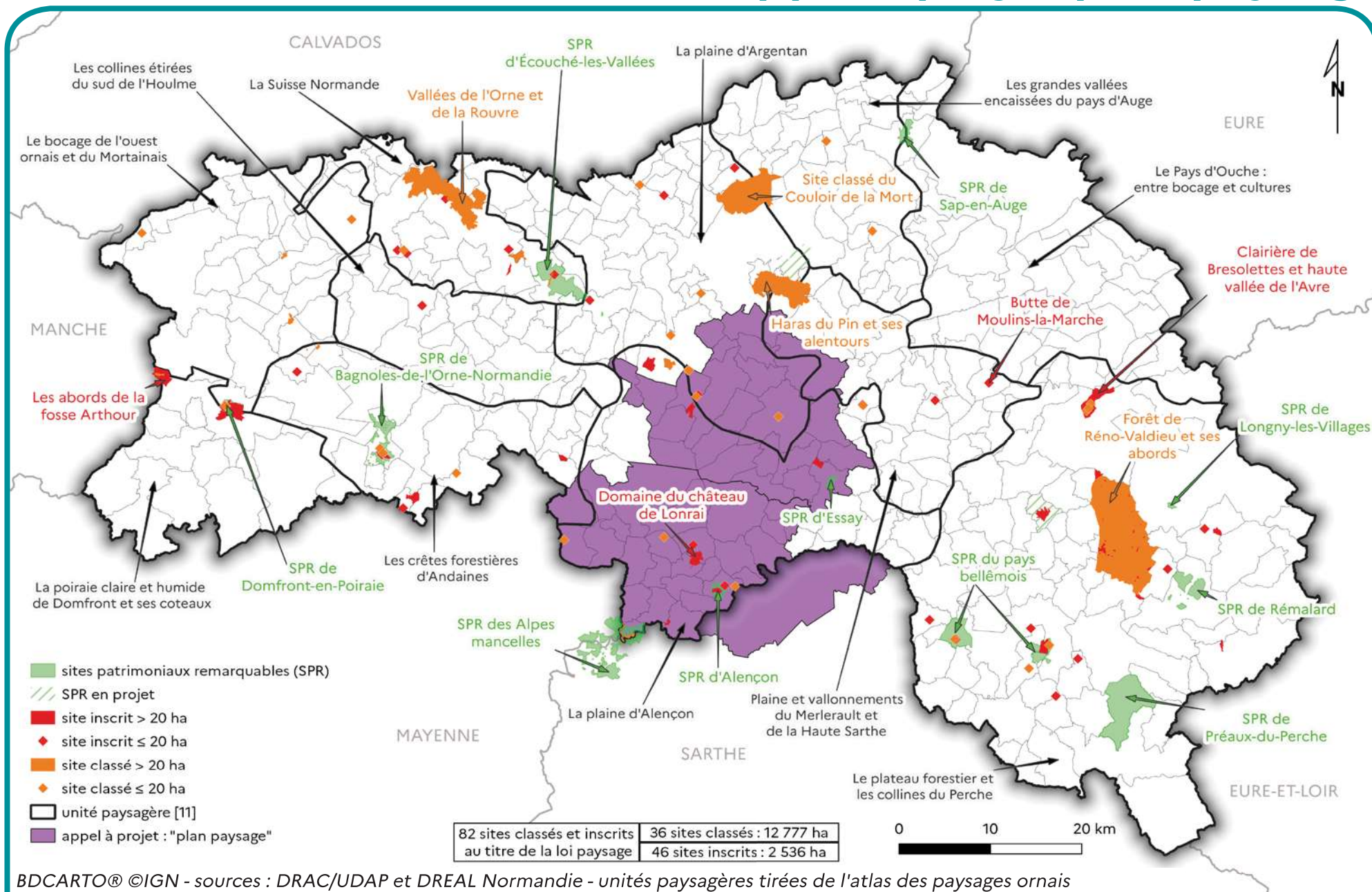
- Centre-Nord-Ouest : +160 ha / -1 309 hab
- Centre-Nord-Est : +63 ha / -841 hab
- Centre-Est : +34 ha / -757 hab
- Centre-Sud-Est : +29 ha / -928 hab
- Centre-Sud : +18 ha / -148 hab
- Centre : +11 ha / -372 hab
- Centre-Ouest : +23 ha / -403 hab
- Centre-Sud-Ouest : +12 ha / -736 hab
- Centre-Sud-Est : +12 ha / -453 hab
- Centre-Sud : +10 ha / -398 hab
- Centre-Ouest : +57 ha / -305 hab
- Centre-Nord-Ouest : +82 ha / -350 hab
- Centre-Nord-Est : +21 ha / -114 hab
- Centre-Sud : +20 ha / -148 hab
- Centre-Sud-Est : +22 ha / -1 055 hab
- Centre-Sud-Ouest : +1 ha / -18 hab

Projet de loi de finances pour 2024

Normandie : évolution de l'artificialisation des sols et de la population 2016 - 2021



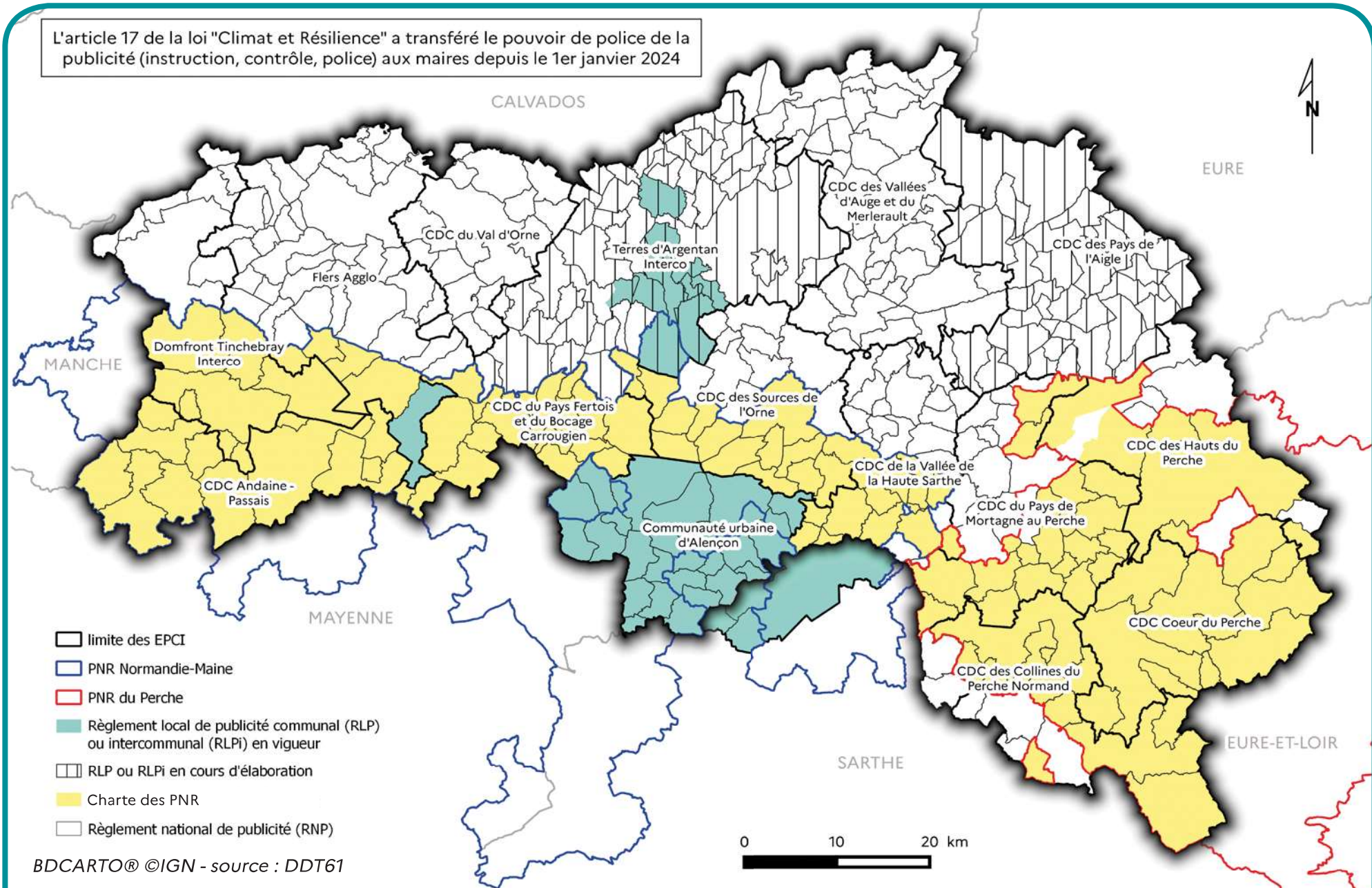
Unités paysagères, sites patrimoniaux remarquables, sites classés ou inscrits et appel à projet plan paysage



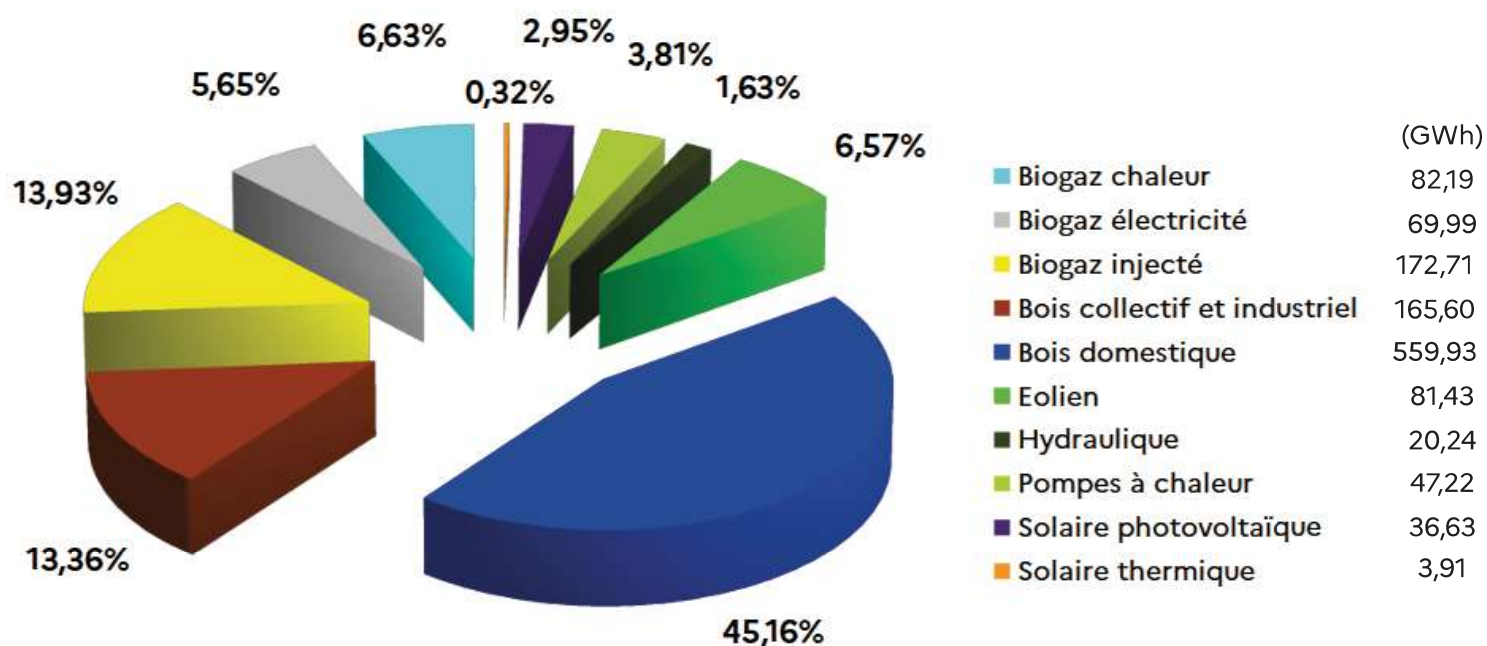
BDCARTO® ©IGN - sources : DRAC/UDAP et DREAL Normandie - unités paysagères tirées de l'atlas des paysages ornaï

Règlements de publicité au 01/01/2024

L'article 17 de la loi "Climat et Résilience" a transféré le pouvoir de police de la publicité (instruction, contrôle, police) aux maires depuis le 1er janvier 2024



Répartition des différentes énergies renouvelables en production annuelle (GWh)



Source : Observatoire régional énergie climat air de Normandie (ORECAN) - 2021

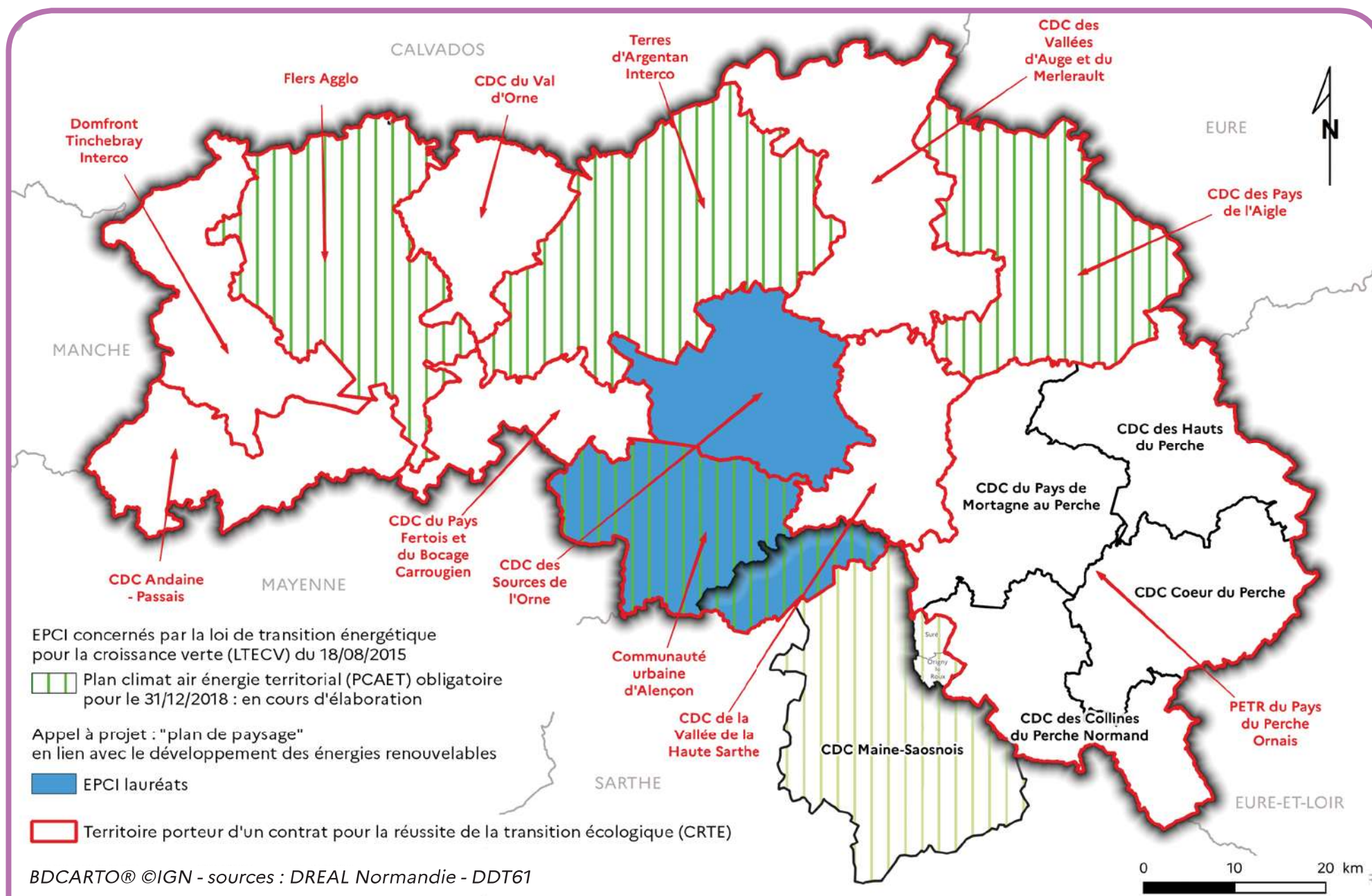
La transition énergétique dans l'Orne :

L'élaboration des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Terres d'Argentan Interco a réalisé son plan d'action. Pour la communauté de communes des Pays de l'Aigle, Flers aggro et la communauté urbaine d'Alençon, les diagnostics sont en cours de finalisation.

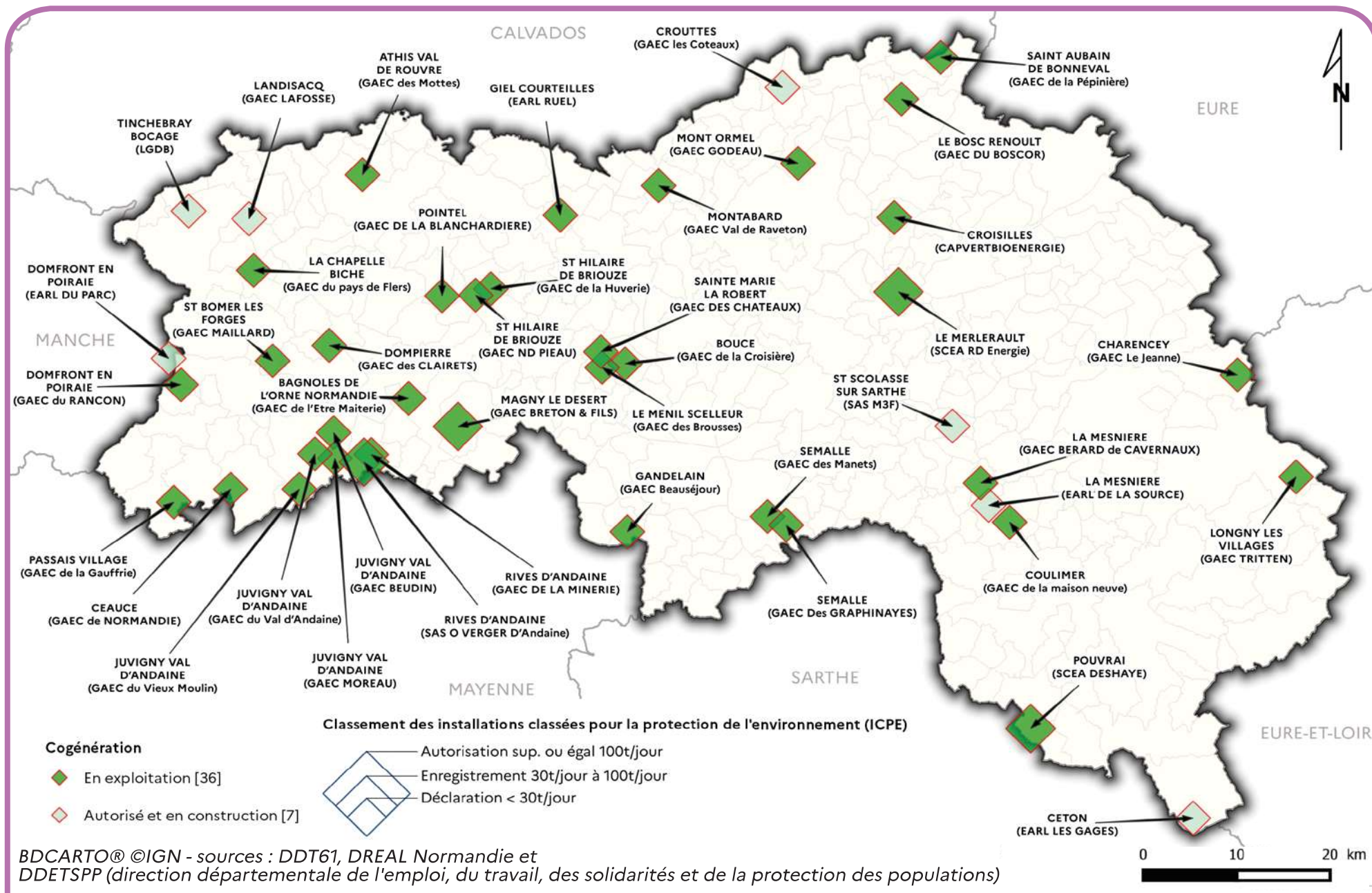
La DDT pilote et anime un réseau des collectivités, dites obligées, afin de les accompagner dans leur démarche avec les autres acteurs concernés (DREAL, ADEME*...).

* Agence de la transition écologique

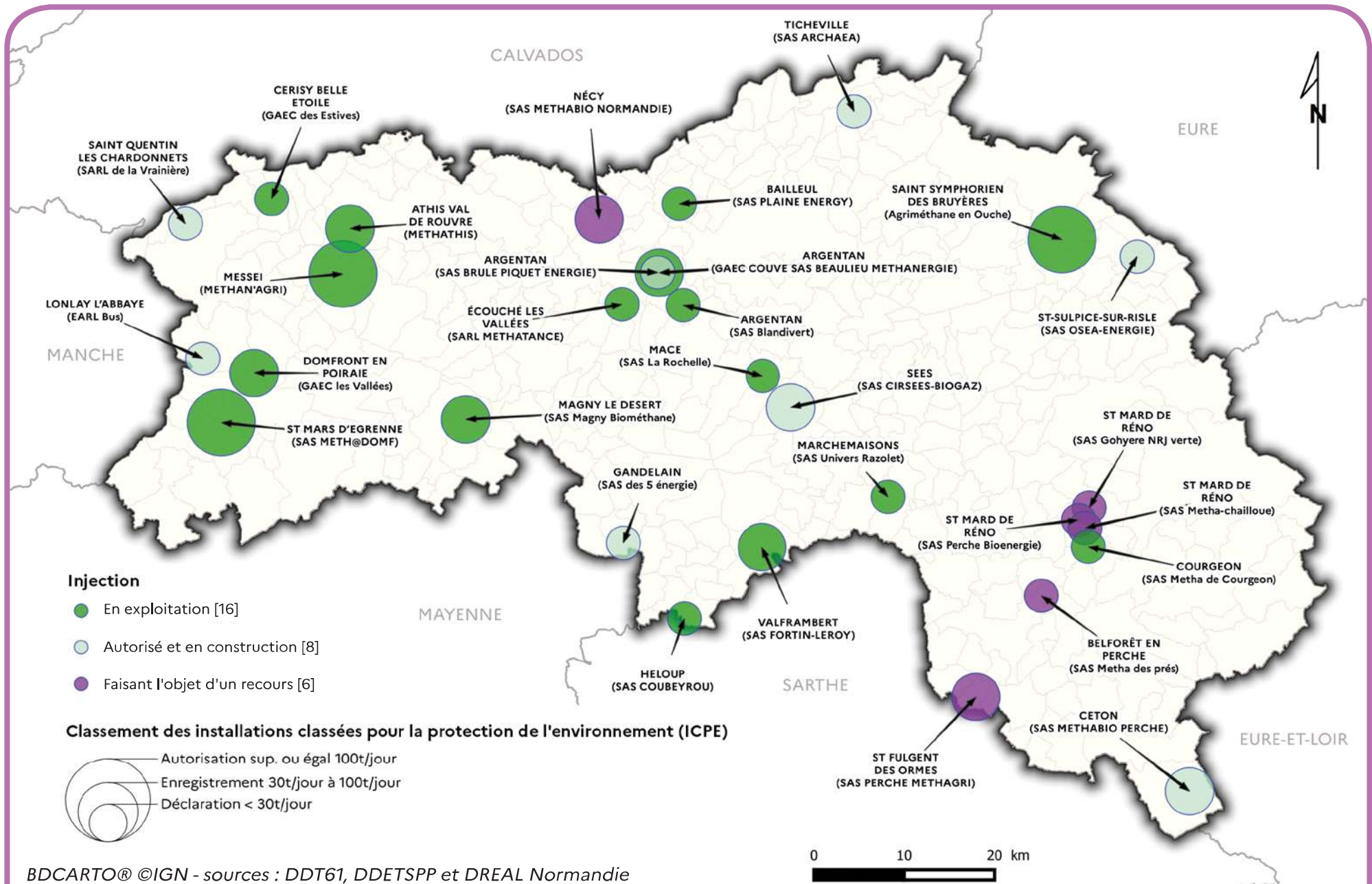
PCAET, plan de paysage et CRTE au 01/01/2024



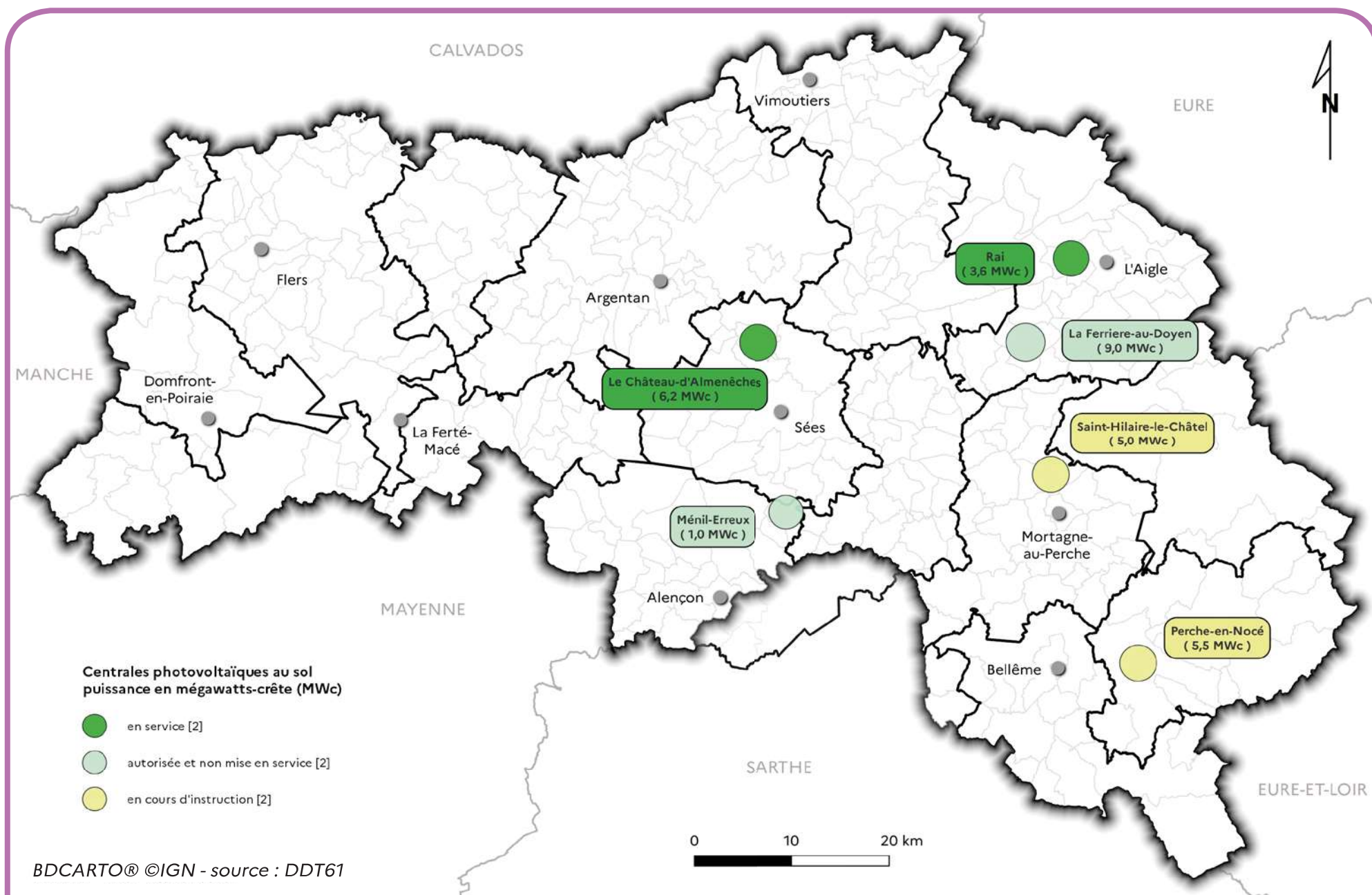
Unités de méthanisation en cogénération au 01/01/2024



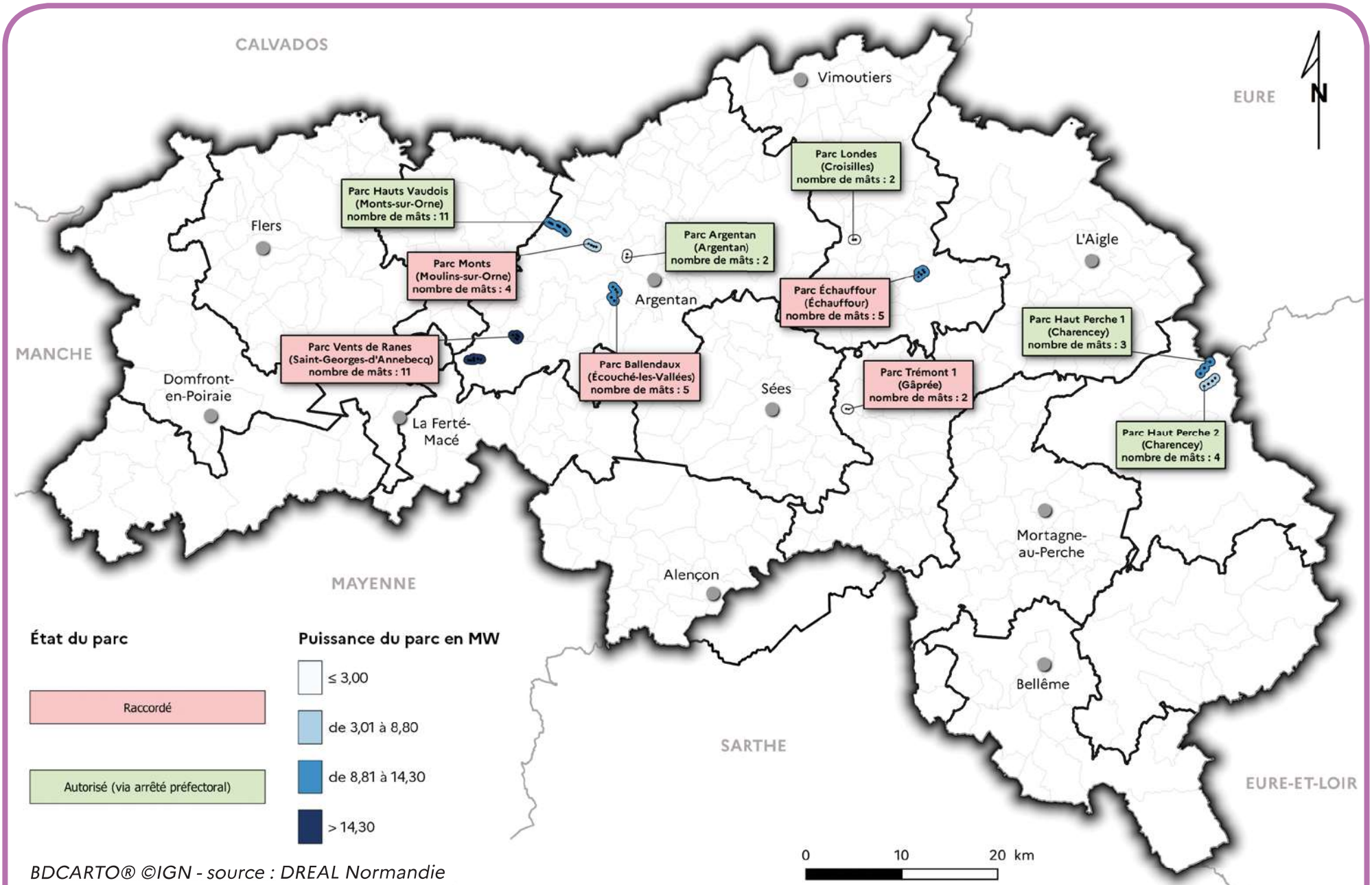
Unités de méthanisation en injection au 01/01/2024



Centrales photovoltaïques au sol au 01/02/2024



Parcs éoliens au 01/01/2024



BDCARTO® ©IGN - source : DREAL Normandie

Chiffres clés

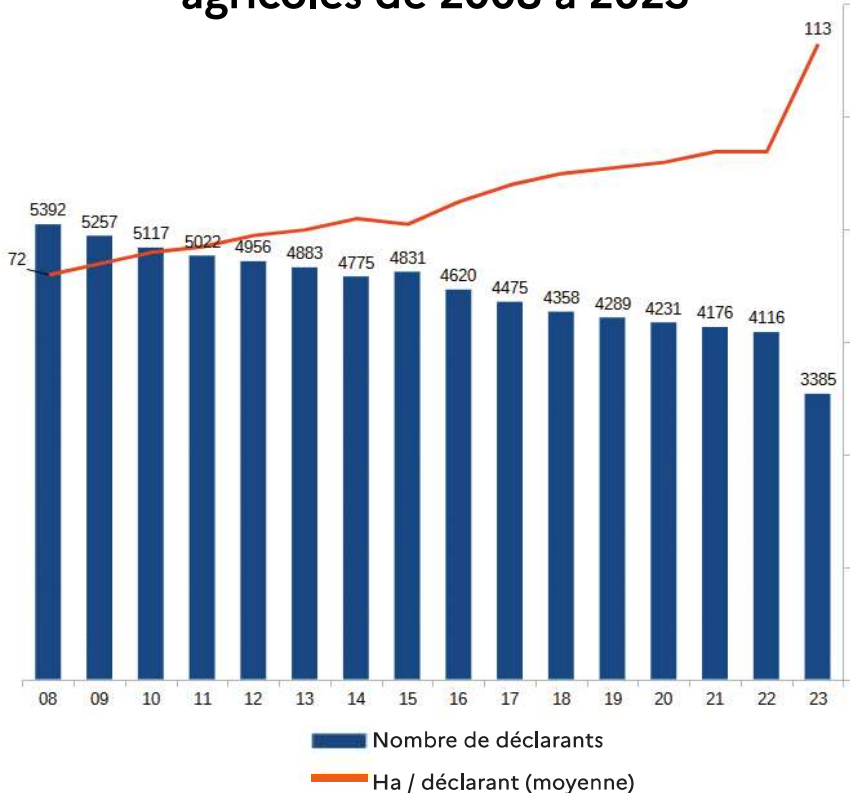
Occupation du territoire en 2022			
(hectares)	Orne	Normandie	France entière
Superficie totale	614 374	3 007 314	63 833 431
Surface agricole utilisée (Agreste - SAA 2022)	425 463	2 062 488	28 654 223
► terres arables	234 489	1 276 826	17 054 956
► superficies toujours en herbe	178 895	768 454	10 439 684
► cultures permanentes	2 478	11 820	1 052 599
Bois et forêts (y compris haies)	134 500	556 800	26 303 984
Sols artificialisés	43 000	316 300	5 161 695

Nombre d'exploitations	2010	2020
Orne	5 924	4 713
Normandie	35 374	26 510
France	514 694	416 054

Sources : Agreste - recensements agricoles 2010 / 2020 - statistique agricole annuelle 2022

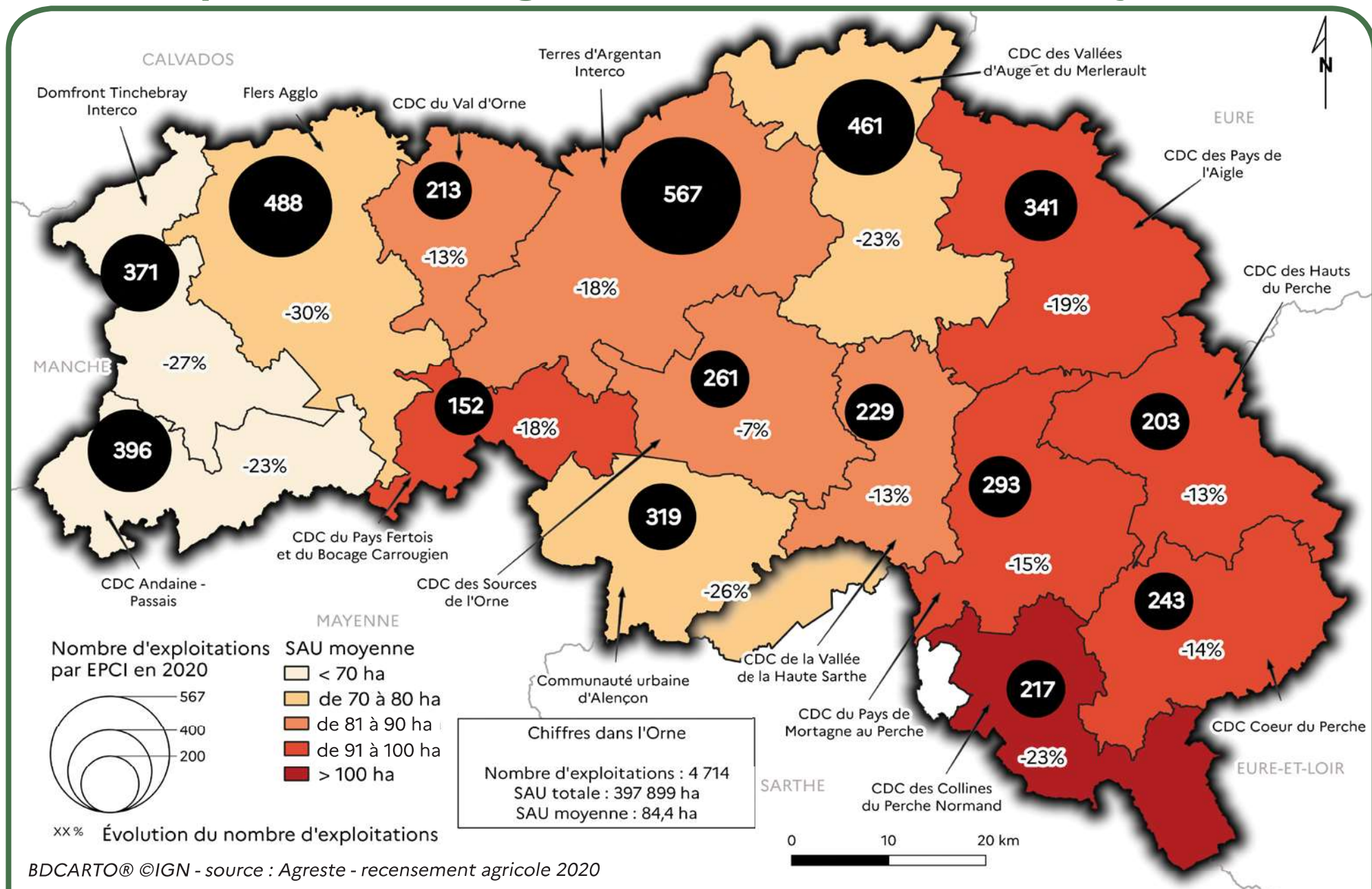
SAU : la surface agricole utilisée est la surface des terres dédiées à une activité agricole.

Surface moyenne des îlots déclarés dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) par les exploitants agricoles de 2008 à 2023



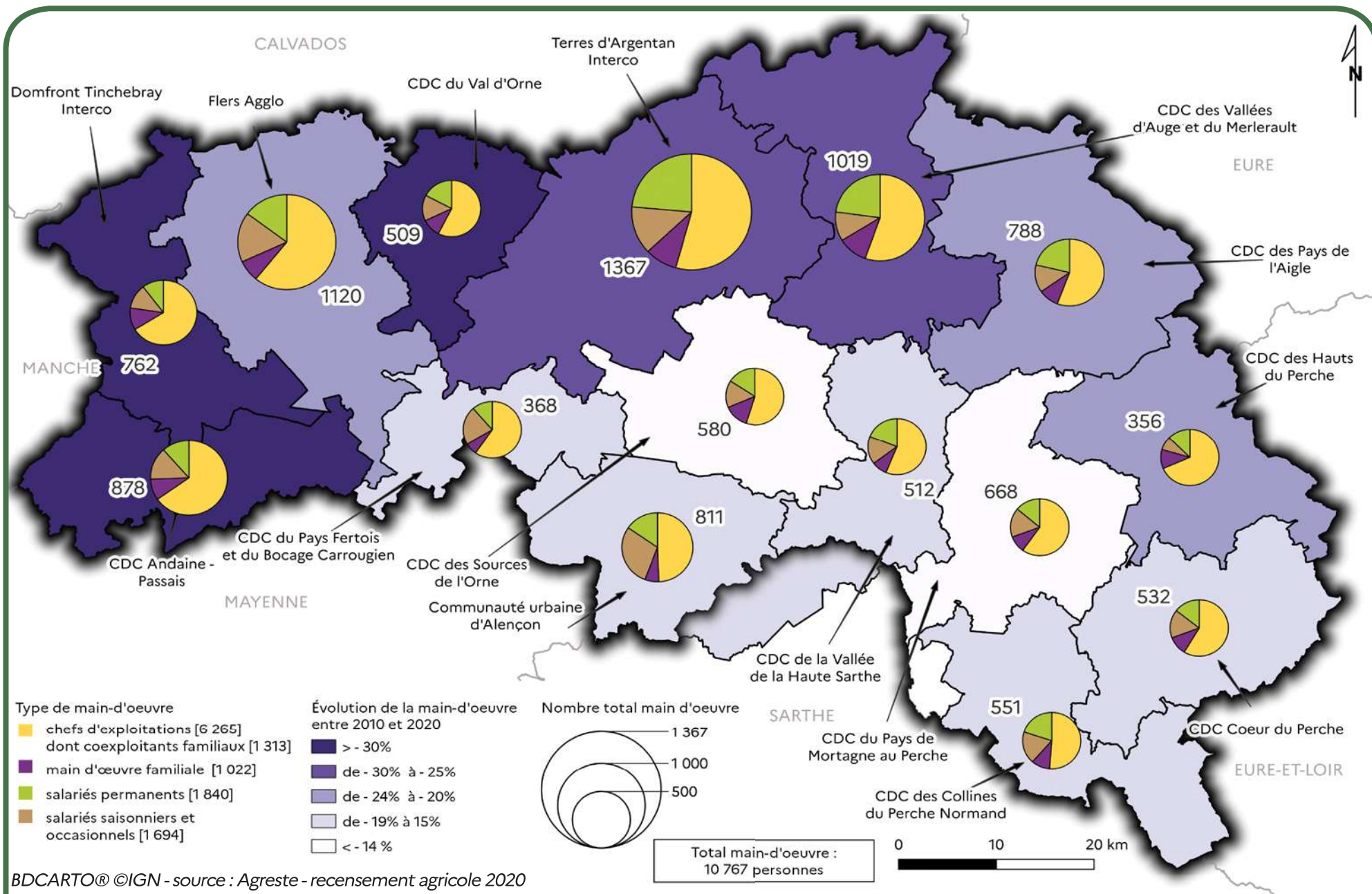
Source : agence de services et de paiement de Normandie

Évolution 2010 - 2020 du nombre d'exploitations agricoles et de la SAU moyenne



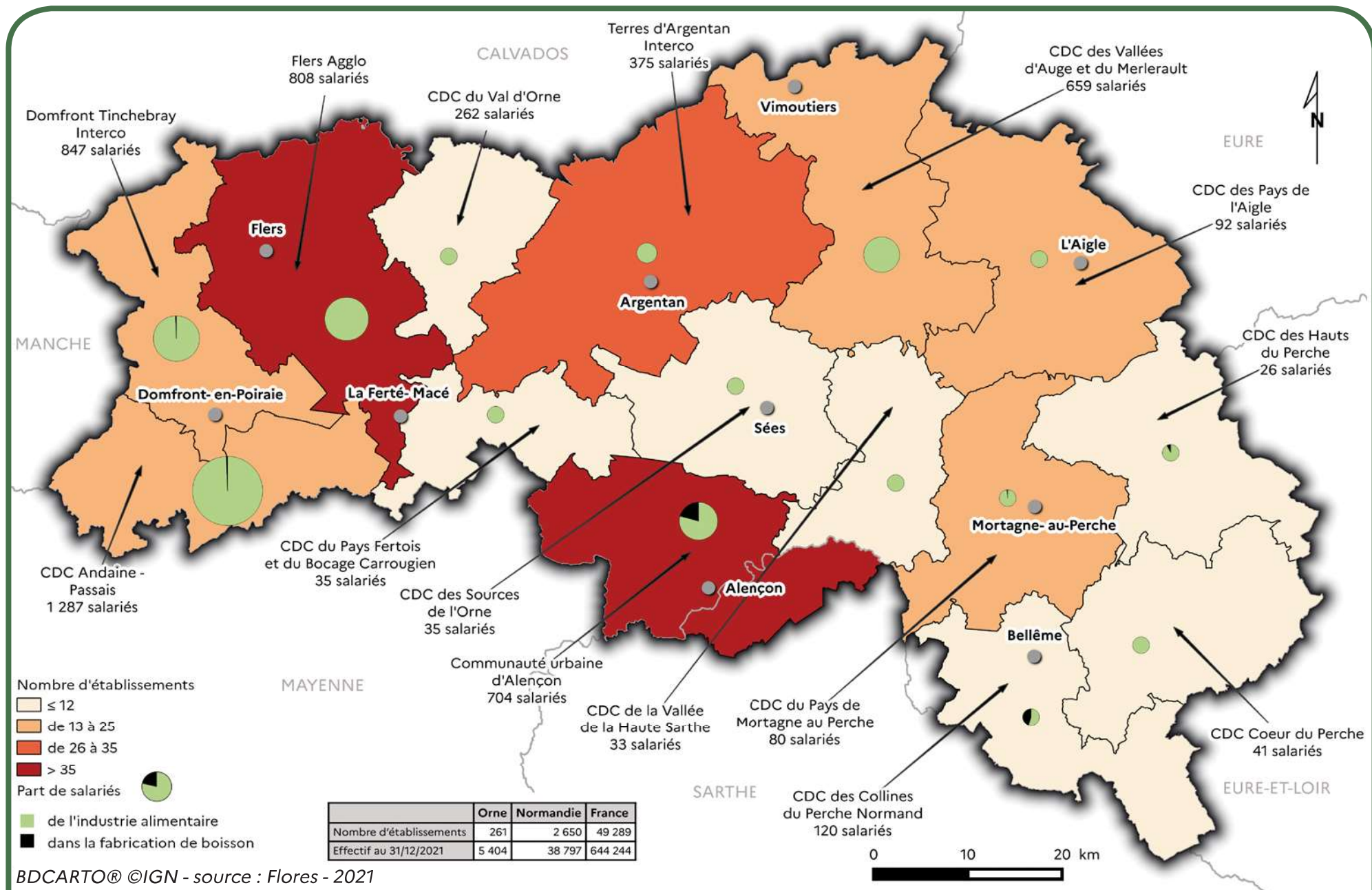
BDCARTO® ©IGN - source : Agreste - recensement agricole 2020

➔ Répartition de la main-d'oeuvre agricole ornaise en 2020 et évolution 2010 - 2020



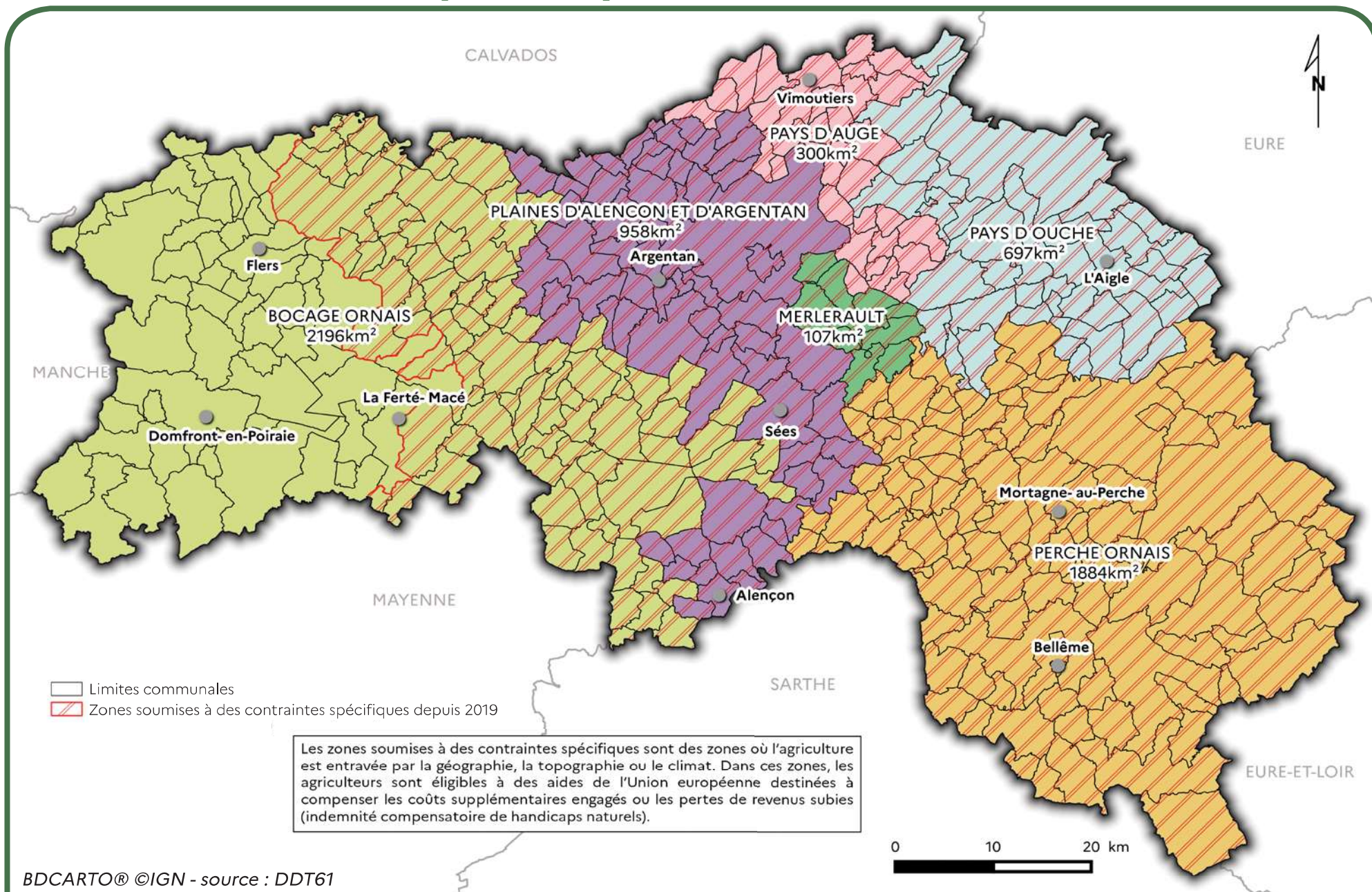
BDCARTO® ©IGN - source : Agreste - recensement agricole 2020

Emploi dans l'industrie agroalimentaire en 2021



BDCARTO® ©IGN - source : Flores - 2021

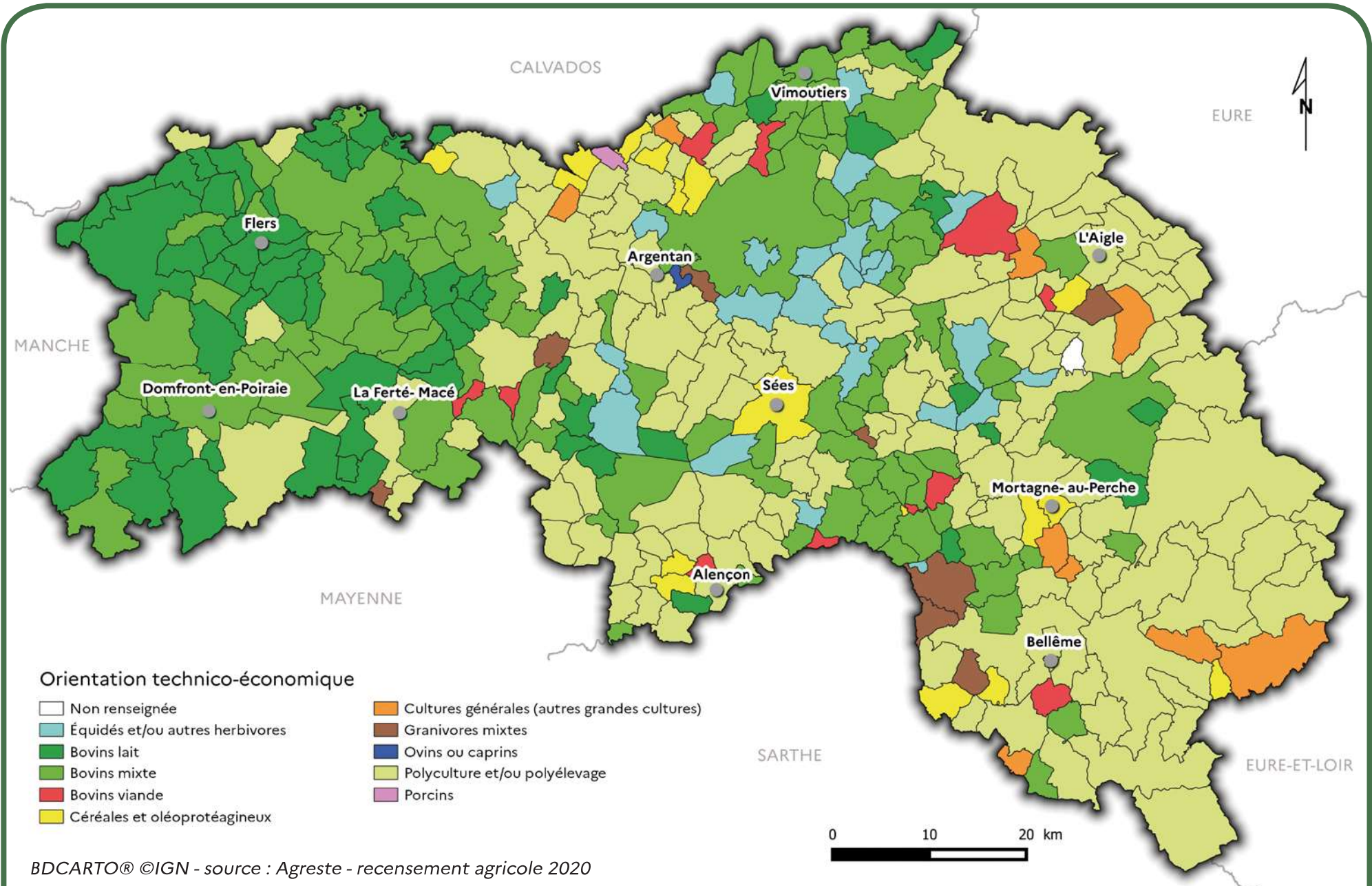
Petites régions agricoles et zones soumises à des contraintes spécifiques



BDCARTO® ©IGN - source : DDT61

Mémento DDT61 - Édition 2024

Orientation technico-économique des exploitations en 2020



BDCARTO® ©IGN - source : Agreste - recensement agricole 2020

Jeunes agriculteurs installés jusqu'en 2022

Aides à l'installation des jeunes agriculteurs dans l'Orne et en Normandie

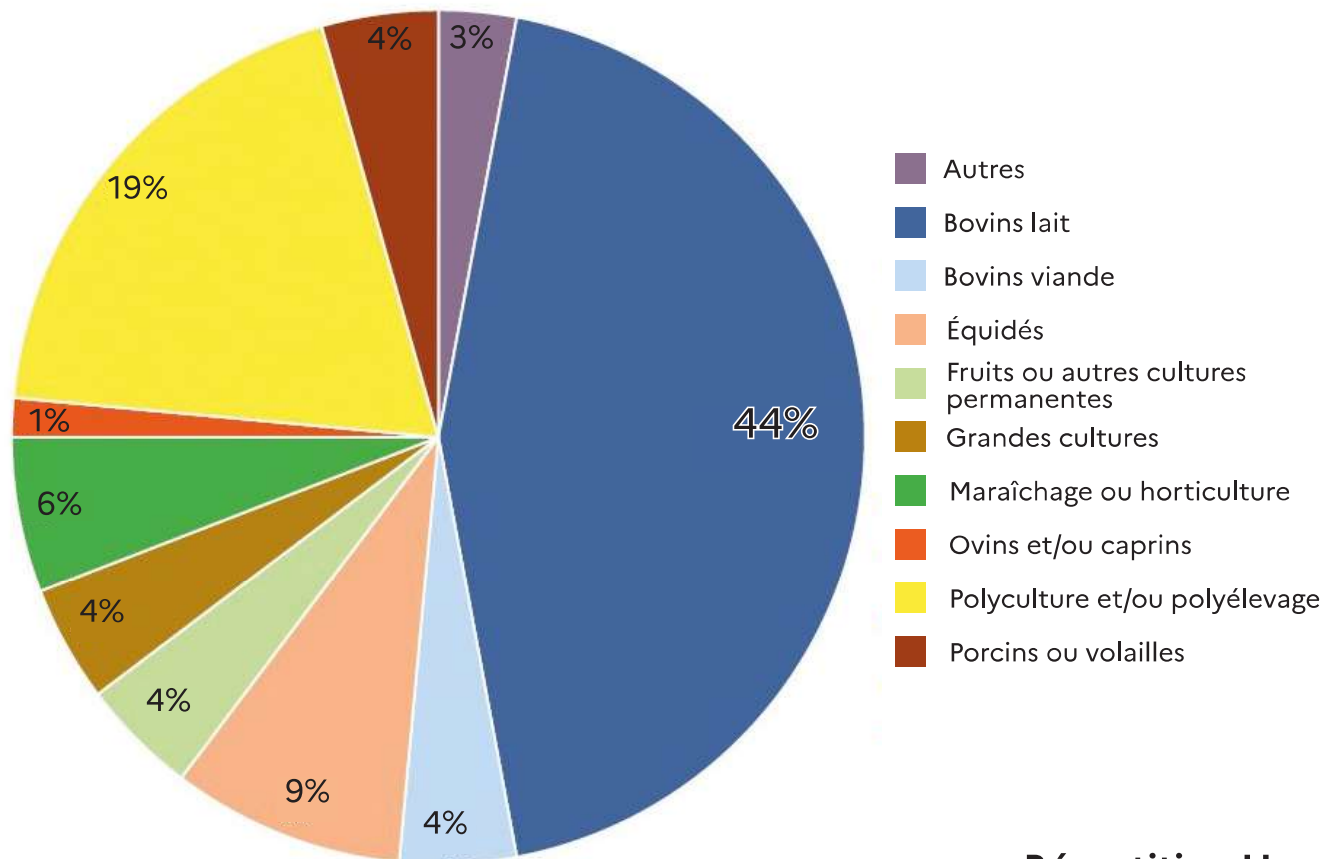
	Nombre jeunes agriculteurs	Montant DJA* (€)	Prêts bonifiés (€)	Total (€)	Moyenne DJA* (€)
2016	69 274 (25,2%)	1 317 500 4 452 000 (29,6%)	100 791 244 684 (41,2%)	1 418 291 4 696 684 (30,2%)	19 094 16 248
2017	71 300 (23,7%)	1 662 875 6 618 075 (25,1%)	148 148 (100,0%)	1 663 023 6 618 223 (25,1%)	23 421 22 060
2018	77 318 (24,2%)	2 198 000 7 917 200 (27,8%)	2 313 2 313 (100,0%)	2 200 313 7 919 513 (27,8%)	28 545 24 897
2019	84 316 (26,6%)	2 650 000 7 937 700 (33,4%)	0 0	2 650 000 7 937 700 (33,4%)	31 548 25 119
2020	45 272 (16,5%)	1 460 750 7 128 900 (20,5%)	0 0	1 460 750 7 128 900 (20,5%)	32 461 26 209
2021	74 373 (19,8%)	2 391 875 9 737 625 (24,6%)	0 0	2 391 875 9 737 625 (24,6%)	32 323 26 106
2022	84 391 (21,5%)	2 619 625 10 777 530 (24,3%)	0 0	2 619 625 10 777 530 (24,3%)	31 186 27 150
TOTAL	504 2 244 (22,5%)	14 300 625 54 569 030 (26,2%)	103 252 247 145 (41,8%)	14 403 877 54 816 176 (26,3%)	167 392 167 790
Moyenne sur 7 ans	72 321	2 042 946 7 795 576	14 750 35 306	2 057 697 7 830 882	23 913 23 970

Avant 2023, les DJA étaient composées de crédits État (20%) et de crédits FEADER (80%). Depuis le 1^{er} janvier 2023, dans le cadre du transfert de la gestion du FEADER non-surfacique, les aides à l'installation sont confiées au conseil régional.

Source : DDT61

* DJA : dotation d'installation aux jeunes agriculteurs

Jeunes agriculteurs installés en 2023



Top 3 des activités

- 1** bovins lait
SAU moyenne : 156 ha
- 2** polyculture et/ou polyélevage
SAU moyenne : 161,8 ha
- 3** équidés
SAU moyenne : 22,1 ha

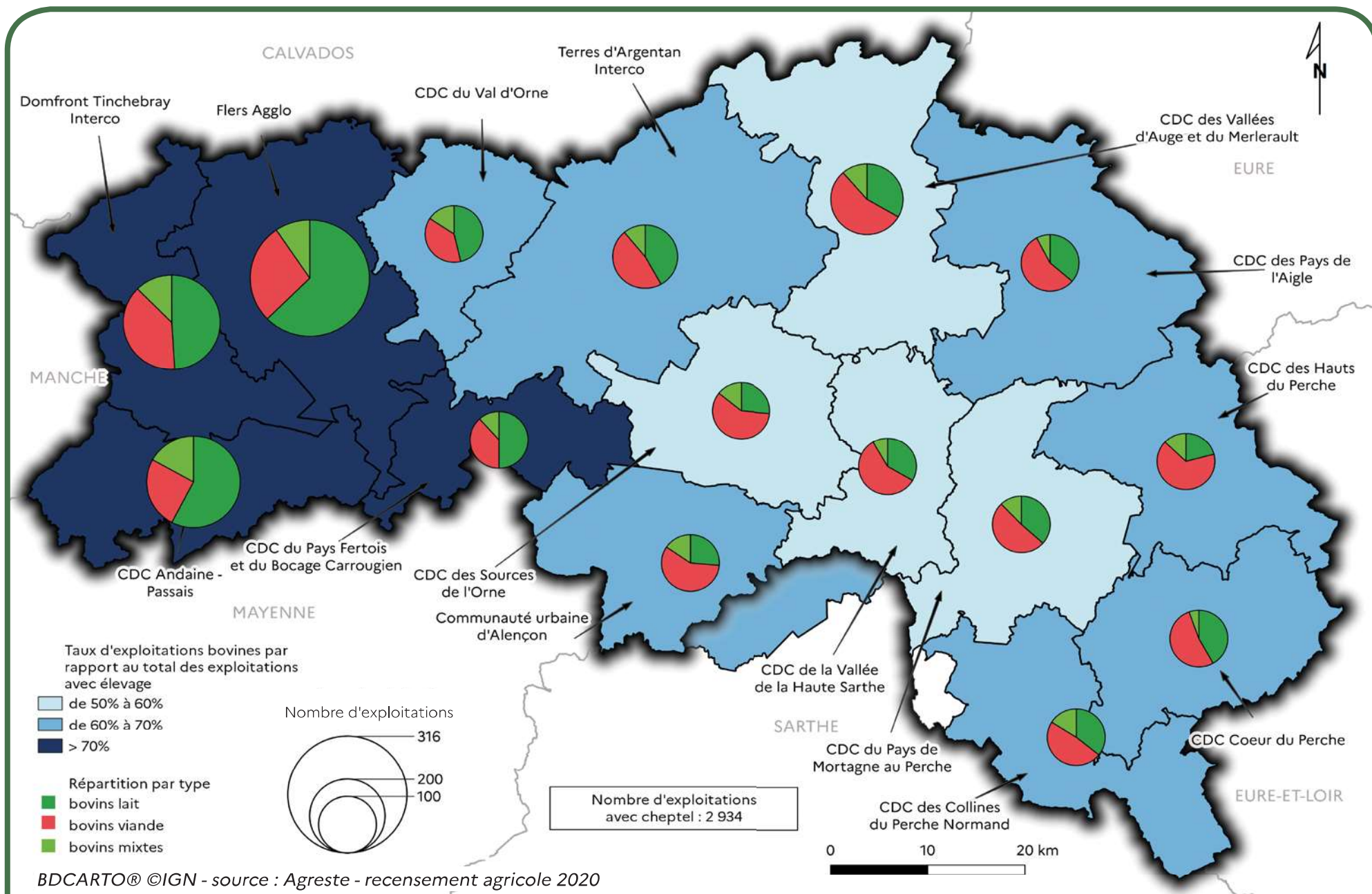
68
installations aidées

Répartition Hommes / Femmes

JA 2023	Nombre	Part	Âge moyen
Hommes	49	72%	31
Femmes	19	28%	31

Source : conseil régional Normandie

➔ Répartition de la production bovine en 2020



Productions animales 2022

Le cheptel			
(têtes)	Orne	Normandie	France
Bovins	421 671	1 988 388	16 893 022
Bovins de moins d'un an	112 244	515 265	4 878 976
Bovins d'un an et plus	309 427	1 473 123	12 014 046
dont vaches	156 872	776 920	6 986 128
vaches laitières	101 058	534 025	3 230 474
vaches allaitantes	55 814	242 895	3 755 654
Porcins	85 415	680 550	12 224 179
Truies de 50 kg et plus	5 118	47 904	869 502
Verrats de 50 kg et plus	46	380	11 994
Porcs à l'engraissement de 50 kg et plus	34 669	263 448	5 071 530
Porcelets et jeunes porcs (moins de 50 kg)	45 582	368 818	6 271 153

Source : Agreste - statistique agricole annuelle 2022 - enquête annuelle laitière 2022

Productions animales 2022

Les livraisons de lait de vache

	Orne	Normandie	France
Livraison des producteurs à l'industrie (1 000 litres)	713 362	3 827 197	23 328 220
Nombre estimé de producteurs	1 238	6 442	46 262
Production totale de lait (1 000 litres)	726 992	3 898 077	23 870 285
Production moyenne par vache (litres)	7 194	7 299	7 389

Source : Agreste - statistique agricole annuelle 2022 - enquête annuelle laitière 2022

La production de viande

		Orne	Normandie	France
Poids produit (tonnes équivalent carcasse)	Viande finie bovine	43 990	172 481	1 316 240
	Viande finie porcine	18 661	123 016	2 162 497
Têtes	Viande finie bovine	117 317	506 387	4 150 430
	Viande finie porcine	197 435	1 302 835	23 151 538

Source : Agreste - statistique agricole annuelle 2022

Productions végétales, aides piliers PAC et données économiques

Productions végétales en 2022			
(hectares)	Orne	Normandie	France
Céréales	120 860	638 652	9 004 677
Oléagineux	23 140	129 420	2 323 594
Protéagineux	3 880	18 125	256 524
Betteraves industrielles	500	30 510	401 605
Pommes de terre	119	20 739	211 385
Fourrages annuels			
Maïs fourrage	50 700	229 910	1 286 590

Source : Agreste - statistique agricole annuelle 2022

Prairies	207 925	872 134	12 754 090
Prairies naturelles	178 895	768 454	10 366 323
Prairies artificielles et temporaires	29 030	103 680	2 387 767

Source : Agreste - statistique agricole annuelle 2022

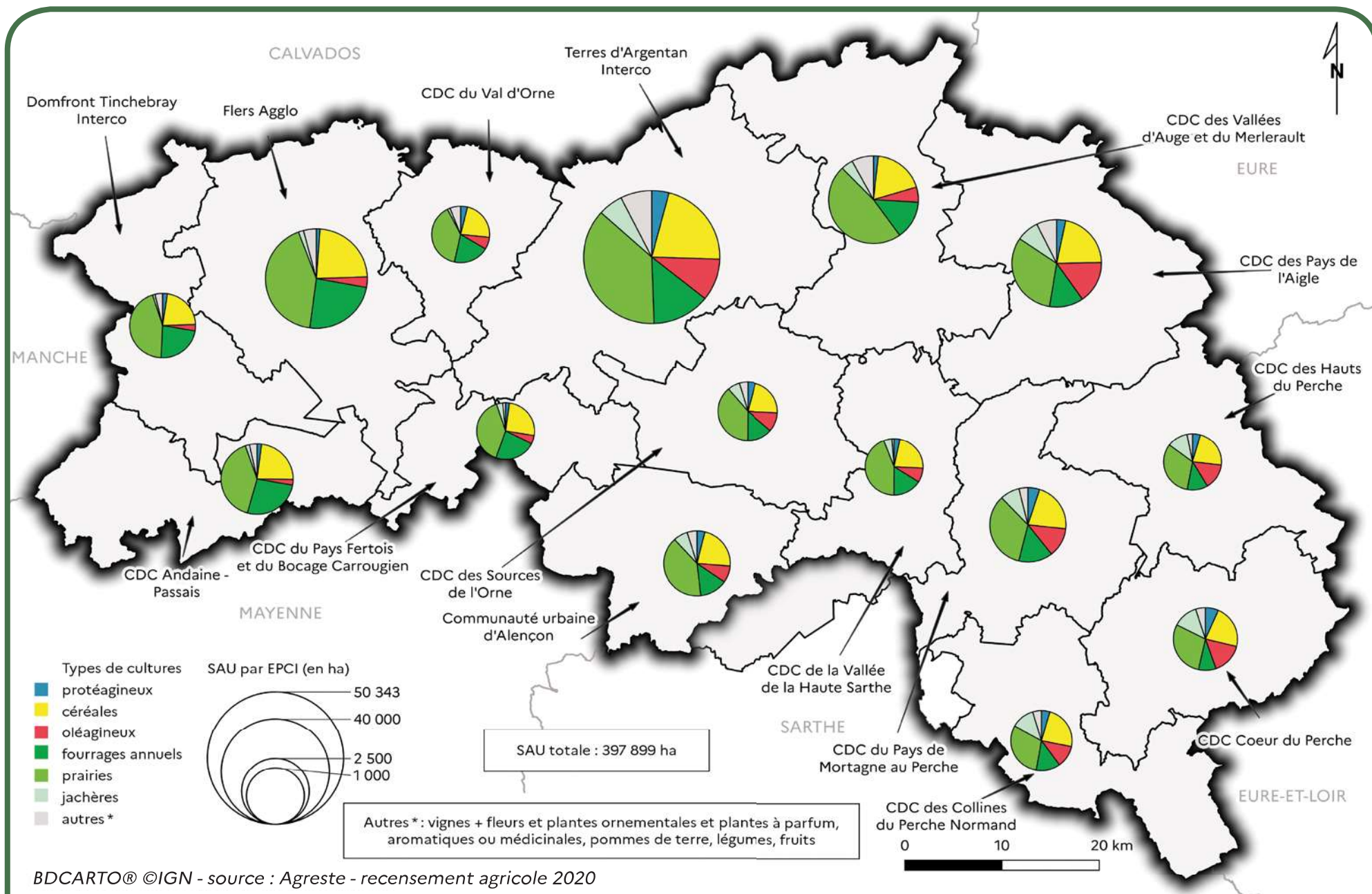
Aides des 1 ^{er} et 2 ^e piliers de la PAC dans l'Orne en 2023 (en k€)	
1 ^{er} pilier de la PAC	
Aide de base au revenu	46 130
Éco-régimes	24 666
Aide redistributive complémentaire	9 584
Aide complémentaire au revenu des JA	1 522
Aides couplées animales	14 383
Aides couplées végétales	en cours
2 ^e pilier de la PAC	
Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN)	12 744
Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)	en cours
Bio	en cours
Assurance récolte	2 356

Source : DDT61

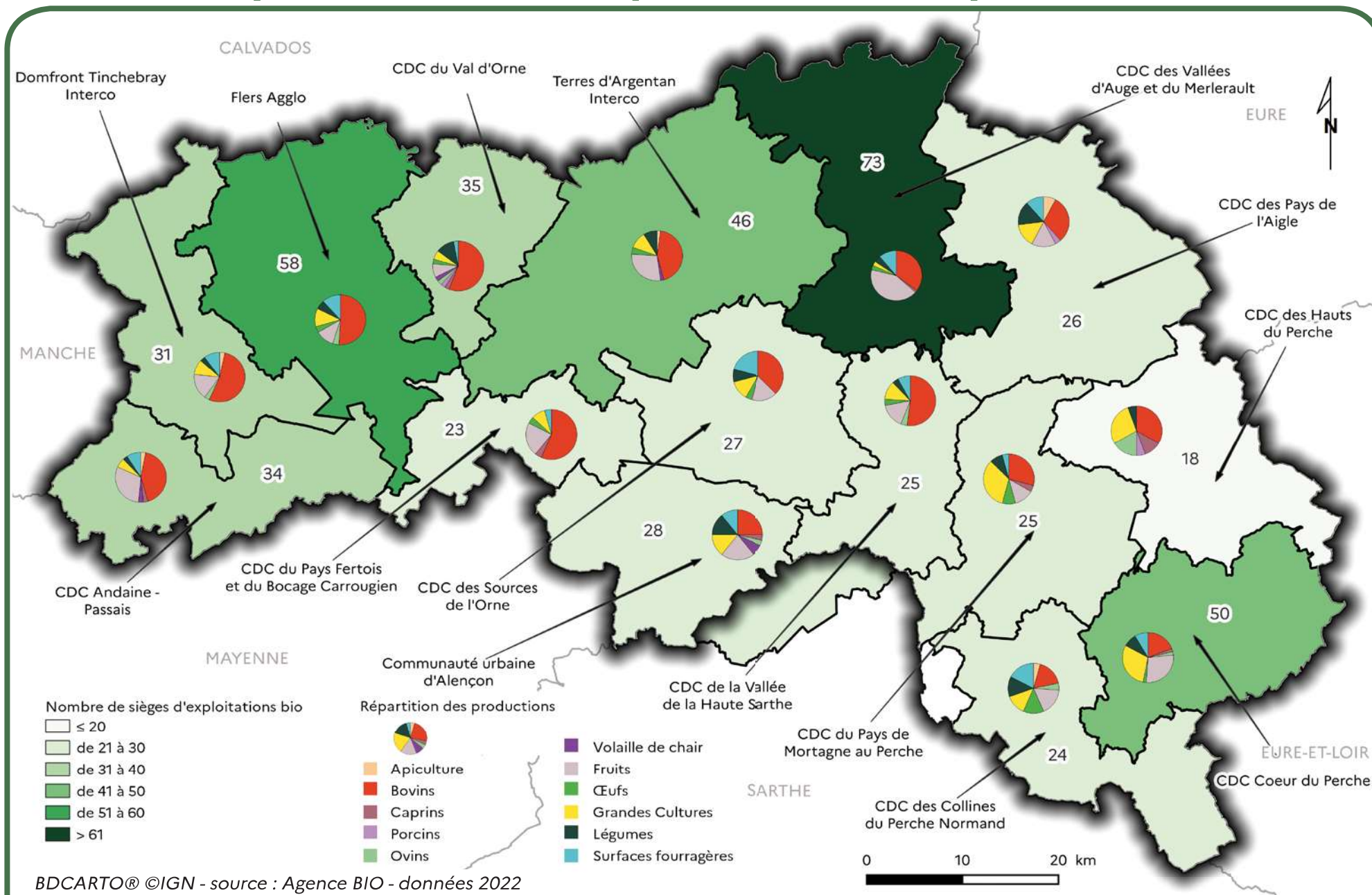
Données économiques : les produits de la branche agriculture en 2022 (y compris les produits des activités secondaires des exploitations)													
(millions d'euros hors subventions)	Céréales	Plantes industrielles	Plantes fourragères	P. maraîchers et horticoles	P. végétaux bruts et transformés	Bétail	Élevages avicoles	Lait et p. laitiers de vache	dont p. laitiers (vache) transformés	Animaux bruts et transformés	Produit total des biens	Produit total des services	Total des produits
Orne	212	53	175	9	458	281	31	335	15	653	1 110	100	1 210
Normandie	1 200	736	589	221	3 213	1 217	153	1 795	38	3 198	6 411	519	6 930
France entière	16 190	5 927	6 457	6 382	57 654	14 012	6 082	11 147	344	32 858	90 512	5 217	95 729

Source : Agreste - comptes de l'agriculture 2022

➔ Répartition des cultures principales selon la SAU totale en 2020

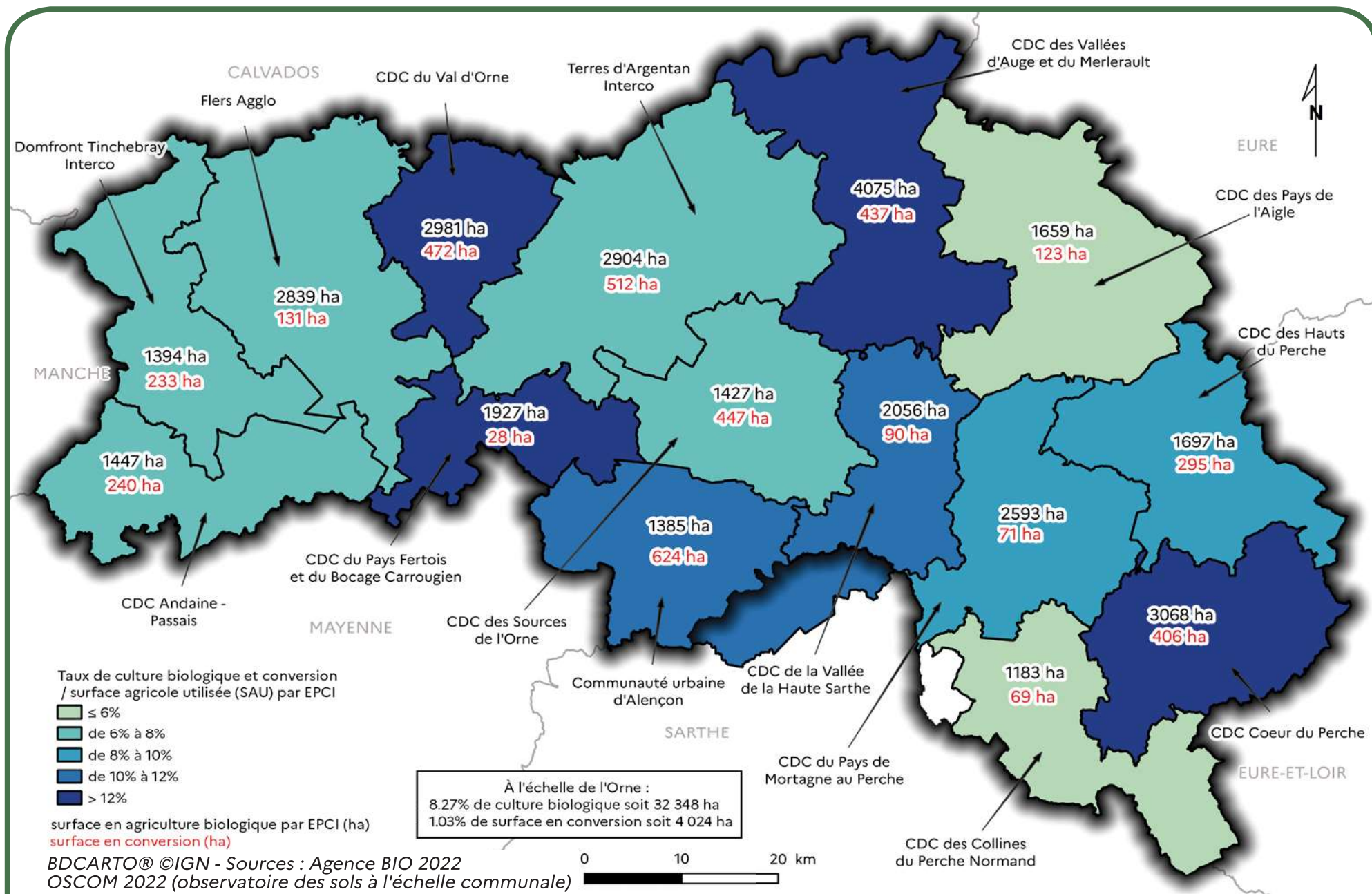


Agriculture biologique en 2022: nombre de sièges d'exploitation et répartition des productions



BDCARTO® ©IGN - source : Agence BIO - données 2022

Part de l'agriculture biologique sur la SAU du territoire en 2022



Agriculture biologique 2022

Un objectif de 18% de la SAU en bio à l'horizon 2027 a été inscrit dans le plan stratégique national de la PAC 2023 - 2027

L'agriculture biologique en 2022				Répartition des surfaces des filières végétales - ha en bio et conversion										
		Orne	Normandie		France				Toutes surfaces bio	Grandes cultures	Cultures fourragères	Légumes	Fruits	Autres
Orne	Certifiées Bio	32 348	6 327	24 067	83	1 247	603							
	Conversion	4 024	1 020	2 775	13	185	29							
	Total	36 372	7 347	26 842	96	1 432	632							
	Évolution / 2021	+3,00%	+9,50%	+0,40%	+15,90%	+5,00%	+45,50%							
Normandie	Certifiées Bio	119 825	21 937	89 170	1 734	4 887	1 978							
	Conversion	17 696	4 916	11 482	86	871	324							
	Total	137 521	26 853	100 652	1 820	5 758	2 302							
	Évolution / 2021	+3,50%	+7,00%	+1,80%	+4,50%	+9,50%	+30,50%							

Répartition des cheptels en bio et conversion										
		Vaches allaitantes	Vaches laitières	Brebis viande	Brebis laitières	Chèvres	Truies	Poulets de chair	Poules pondeuses	Apiculture
Orne	Certifiées bio	3 770	5 553	1 417	663	593	74	48 578	76 761	2 162
	Conversion	1 289	2 538	115	0	5	2	0	0	0
	Total	5 059	8 091	1 532	663	598	76	48 578	76 761	2 162
	Évolution / 2021	-1,20%	+1,40%	+13,10%	+19,70%	+1,50%	-39,70%	+91,90%	+0,10%	-9,40%
Normandie	Certifiées bio	11 368	30 061	7 367	1 095	2 414	794	127 514	382 261	5 596
	Conversion	4 506	12 121	711	97	168	51	0	0	5
	Total	15 874	42 182	8 078	1 192	2 582	845	127 514	382 261	5 601
	Évolution / 2021	+3,30%	+4,70%	+18,10%	+14,20%	+20,90%	-20,10%	+21,20%	+12,40%	+11,80%

Source : Agence BIO 2022

Filière équine

Répartition des lieux d'élevages (lieu qui regroupe le cheptel d'un ou plusieurs éleveurs) d'équidés					
	Chevaux de course	Races de selle	Poneys	Chevaux de trait	Ânes
Orne	564	180	48	32	3
Normandie	1 617	1 272	350	130	26
France	4 089	8 775	2 422	3 401	221

Source : IFCE (institut français du cheval et de l'équitation) – SIRE (système d'information relatif aux équidés) 2023

- ▶ Sur 231 hippodromes actifs, 37% sont situés en Pays de la Loire et en Normandie, 45% des réunions ont lieu en Normandie, en Ile-de-France et en Pays de la Loire
- ▶ 63% des trotteurs sont entraînés en Normandie et en Pays de la Loire
- ▶ L'équitation est le 3ème sport national, plus de 80% des licenciés sont des femmes et les 2/3 des licenciés ont moins de 21 ans
- ▶ La Normandie est la région la plus cavalière avec 13,3 licenciés Fédération Française Équitation (FFE) pour 1000 habitants
- ▶ La Normandie est à la 1ère place des 4 régions à plus de 100 000 équidés
- ▶ 32% des élevages de plus de 5 naissances sont localisés en Normandie
- ▶ 33% des entraîneurs de trotteurs sont localisés en Normandie
- ▶ Près de 2 contrats d'emploi sur 10 dans les secteurs d'élevage, équitation, galop et trot sont localisés en Normandie
- ▶ Tous secteurs confondus (élevage, équitation, galop et trot), 15% des employeurs sont localisés en Normandie

Source : Annuaire ECUS 2023 (données 2022)

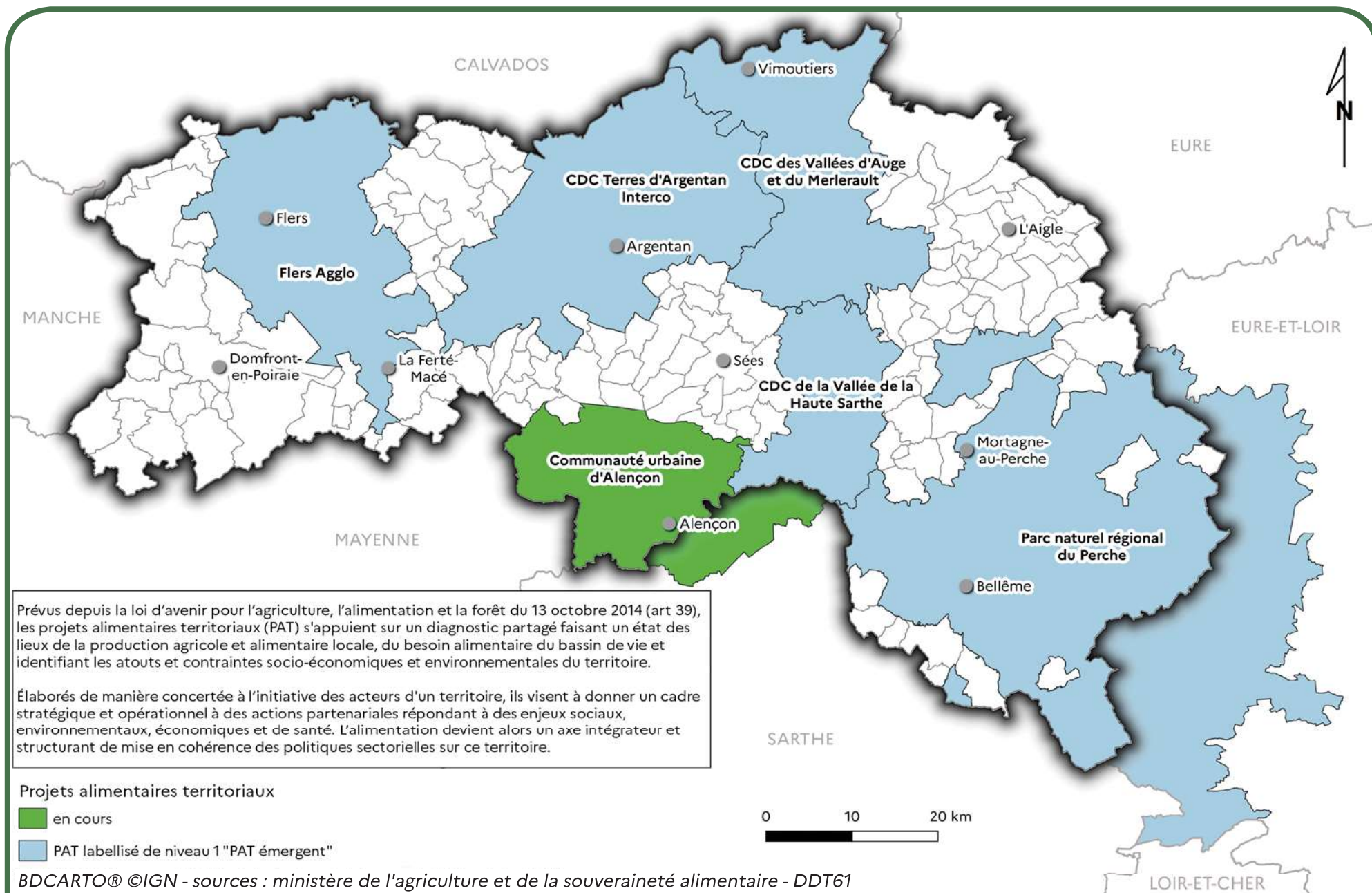
Naissances immatriculées d'équidés					
	Chevaux de course	Races de selle	Poneys	Chevaux de trait	Ânes
Orne	2 885	438	119	169	5
Normandie	7 206	3 261	689	382	58
France	14 385	18 475	4 804	9 055	477

Source : IFCE – SIRE 2023

- Stabilisation du nombre d'éleveurs
- 55% des pur-sang sont immatriculés en Normandie
- 54% des étalons de course de trot et 41% des étalons de galop actifs sont stationnés en Normandie
- 77% des trotteurs français sont immatriculés en Normandie et Pays de la Loire
- 22% des chevaux et poneys de sport-loisir ainsi que 30% des chevaux de Selle français sont immatriculés en Normandie
- 8,1% des produits immatriculés en France sont nés dans l'Orne
- 21% des naisseurs d'équidés se situent en Normandie
- 64% des juments de galop et près de 72% des juments de trot sont saillies en Normandie

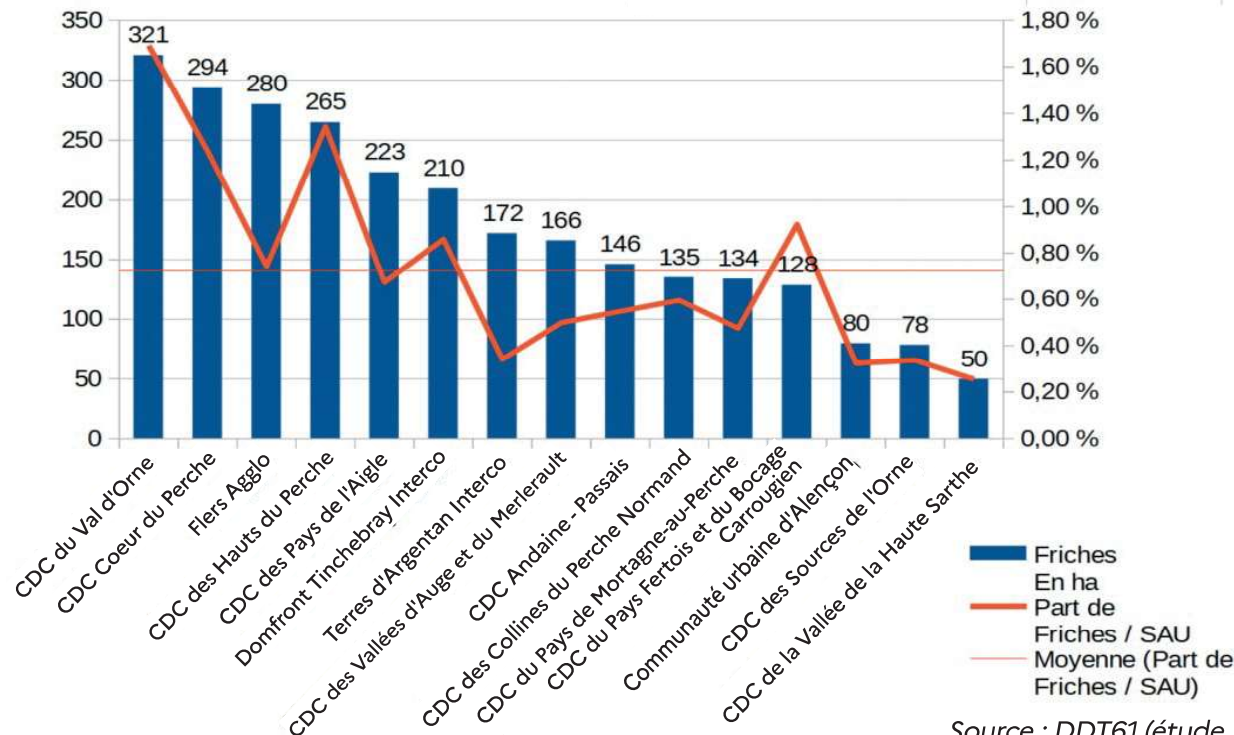
Source : Annuaire ECUS 2023 (données 2022)

Projets alimentaires territoriaux



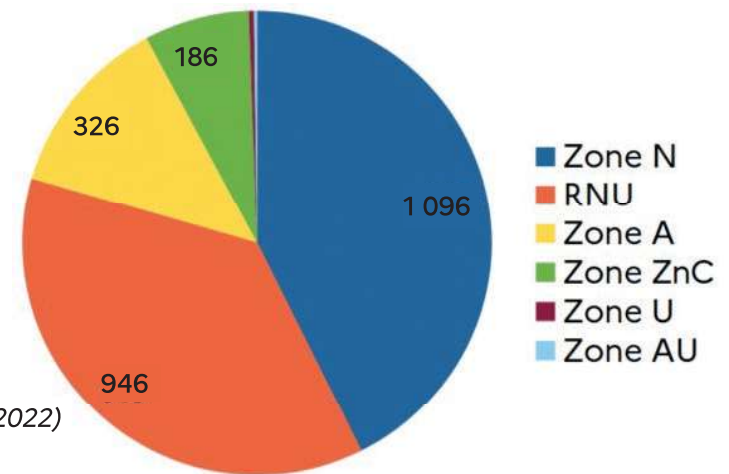
Les friches agricoles

Une friche agricole selon la définition commune est une terre auparavant exploitée qui est aujourd'hui à l'état d'abandon temporairement ou définitivement à la suite de l'arrêt d'une activité agricole depuis au moins trois ans. Elle est dans un état transitoire où une végétation s'y développe et tend à évoluer à terme vers un milieu forestier. Seules les parcelles dont les surfaces sont > 0,5 ha sont conservées. À l'échelle du département de l'Orne, en 2022, la surface totale de friches agricoles potentielles s'élève à 2 680 ha et le taux de friches par rapport à la surface agricole utile (SAU) est de 0,67%.



30 % des friches présentent une partie de leur surface en zones humides

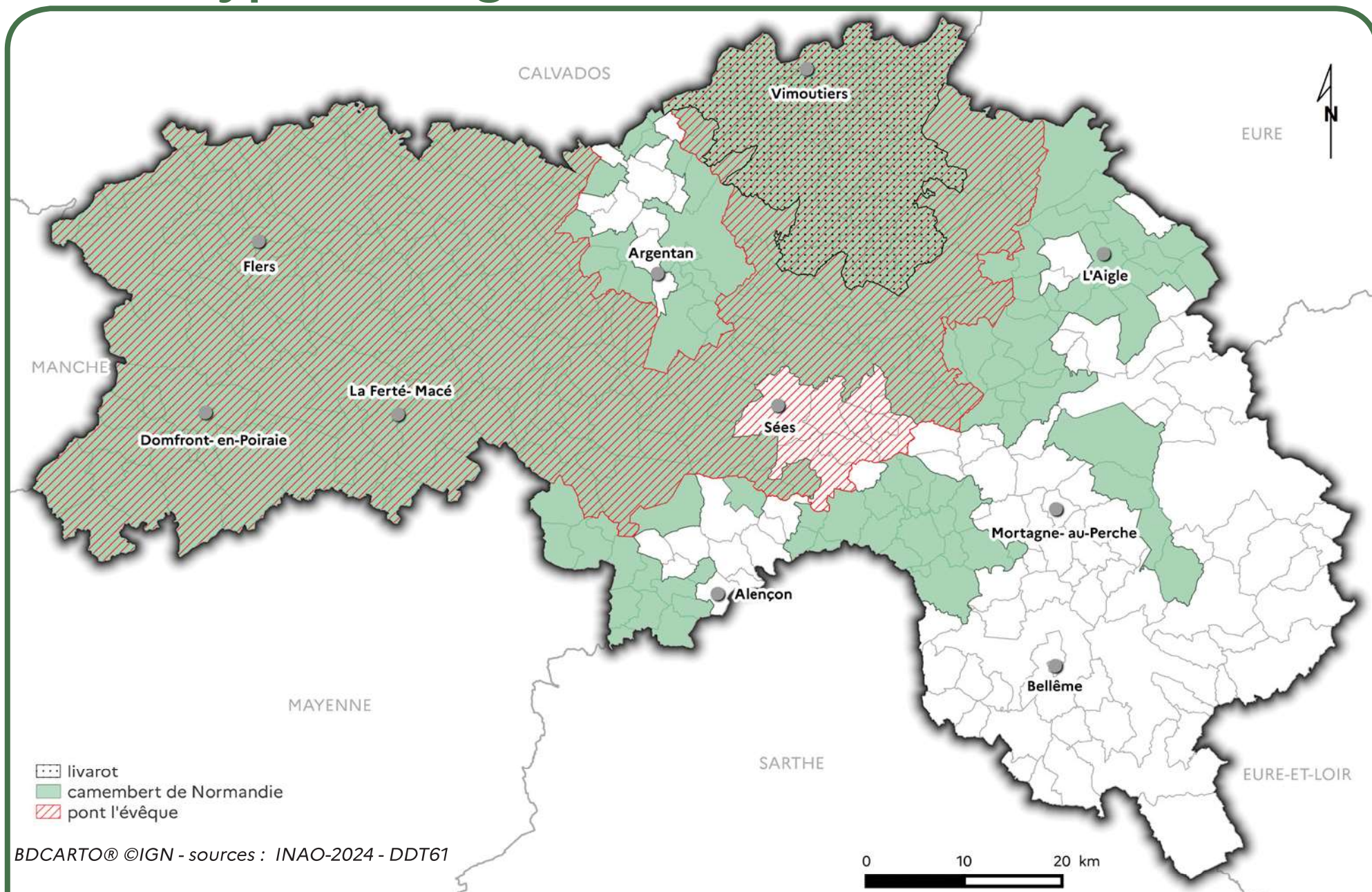
46 % des friches présentent une partie de leur surface avec une topographie en pente supérieure à 7 %



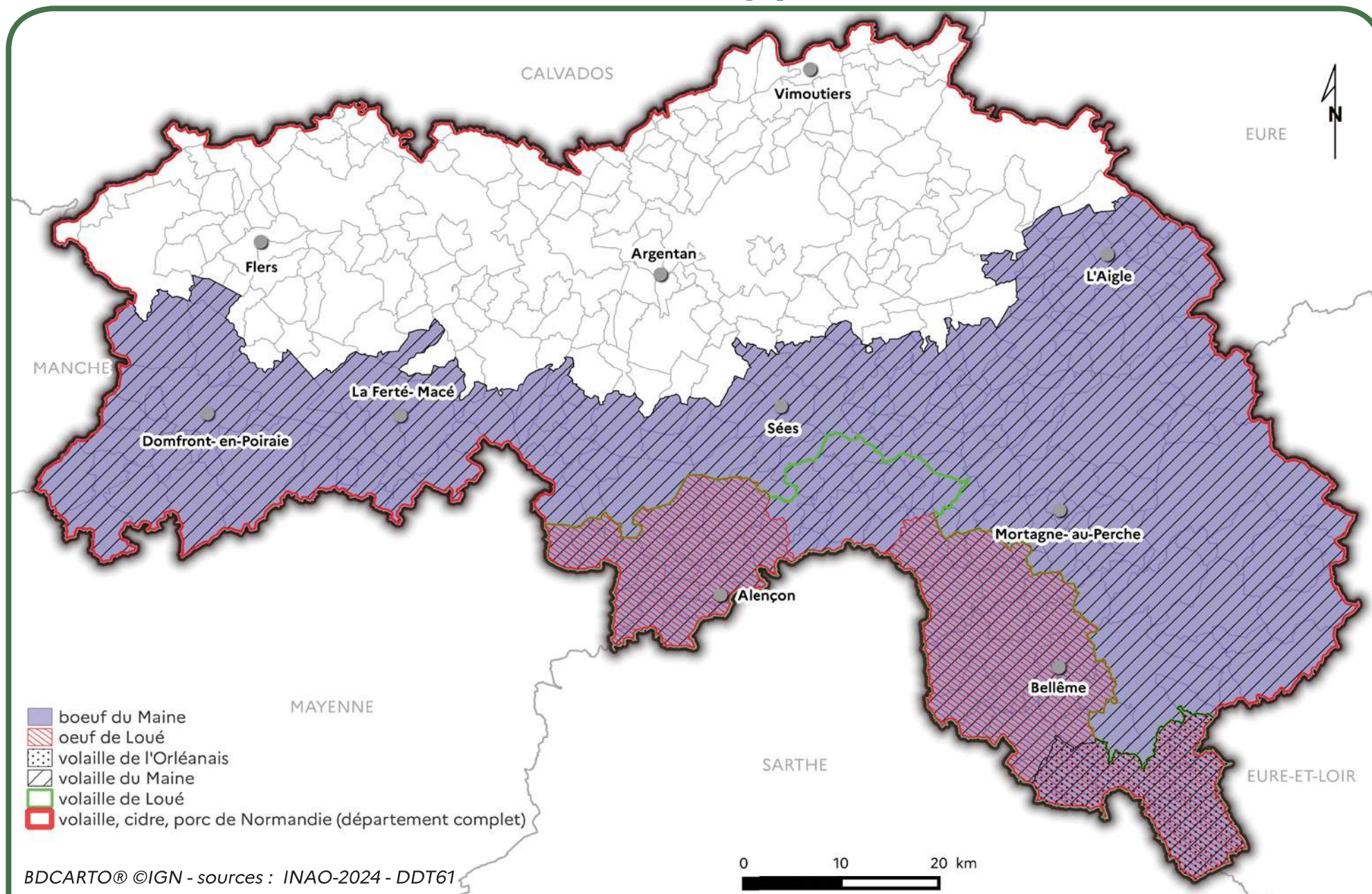
Qualification selon les zonages d'urbanisme

- 35% des friches (946 ha) sont situées dans des communes régies par le règlement national d'urbanisme.
- 65% des friches (1 734 ha) sont situées dans des communes couvertes par un document d'urbanisme : 41% sont localisées en zone naturelle (N), 12% en zone agricole (A), 7% en zone non constructible de carte communale (ZnC) et moins de 1% en zones urbaine (U) et à urbaniser (AU).

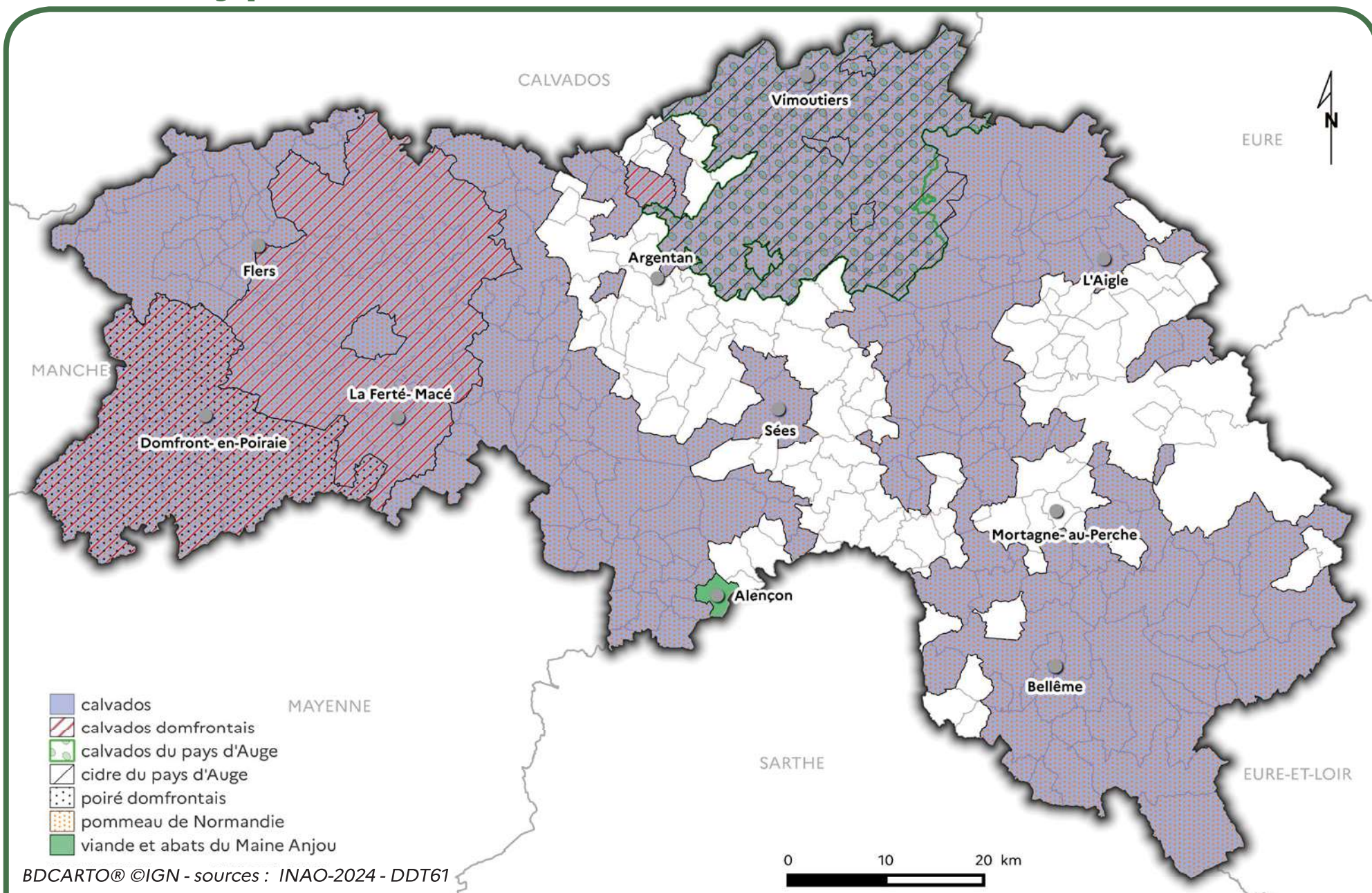
➔ Appellations d'origine protégée (AOP) de type fromage



Indications géographiques protégées (IGP) de types viande et alcool



Appellations d'origine protégée (AOP) de types viande et alcool



Surfaces et propriétaires forestiers (ha)

Public domanial	26 000 (26%)
Public non domanial*	ns
Privé	73 000 (73%)

Source : IGN - mémento inventaire forestier 2022

* les surfaces sont fournies par l'IGN avec un indice de confiance précisant la fiabilité de l'information. La mention 'ns' ('non significatif') signifie que l'indice de confiance est insuffisant pour que la donnée statistique soit établie

Récolte de bois (milliers de m³)

Bois d'oeuvre	191
Bois d'industrie	65
Bois d'énergie	155
Total	411

Sources : DRAAF - Agreste - enquête exploitations forestières et scieries (2022)

Plan de relance, renouvellement forestier (2021, 2022, 2023)

Nombre de dossiers engagés	31
Total surface engagée	119,08 ha
Total surface réalisée	9,86 ha
Total montant engagé	657 200 €
Total montant payé	85 478 €

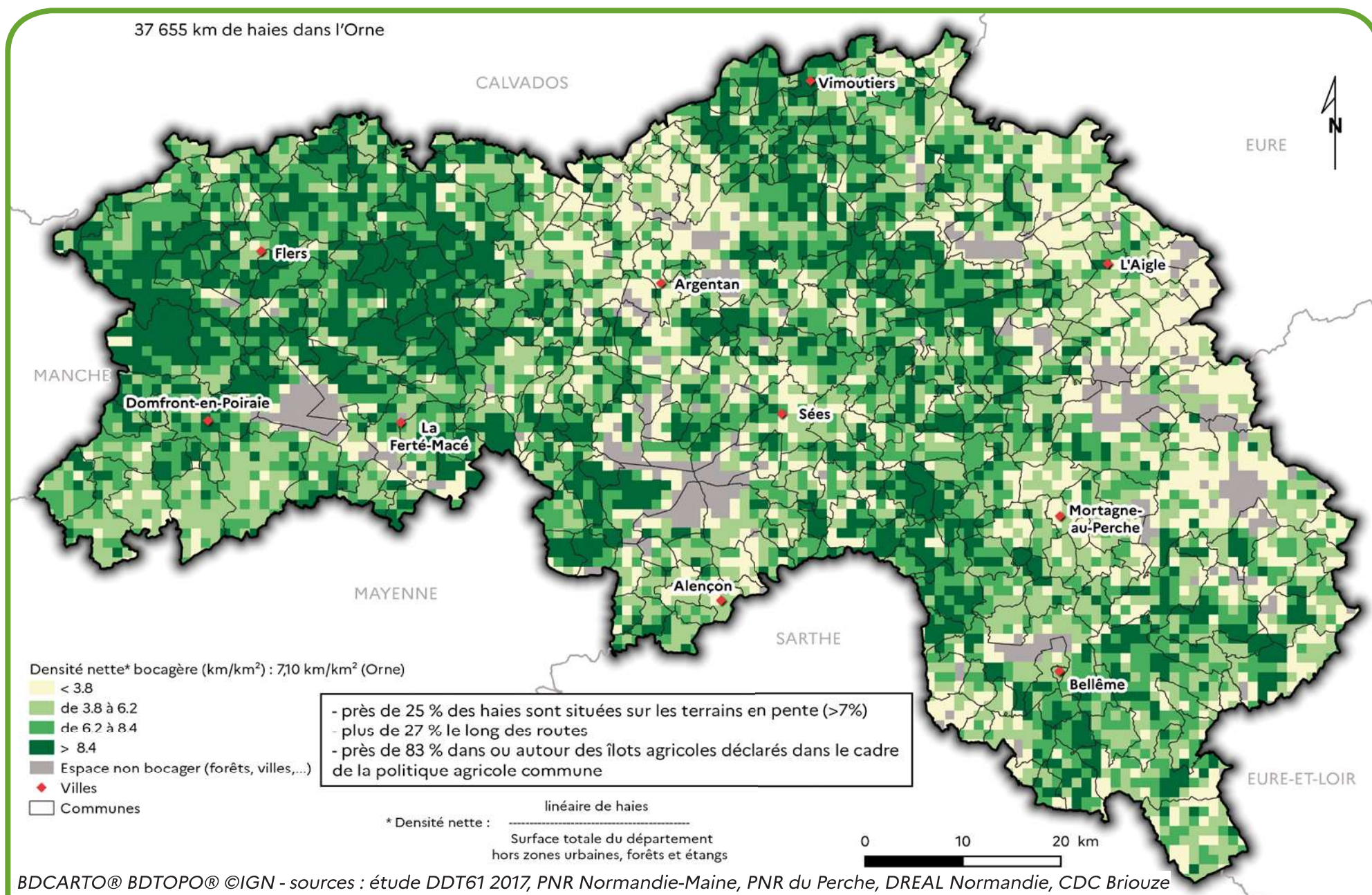
Source : DDT61

Taux de boisement

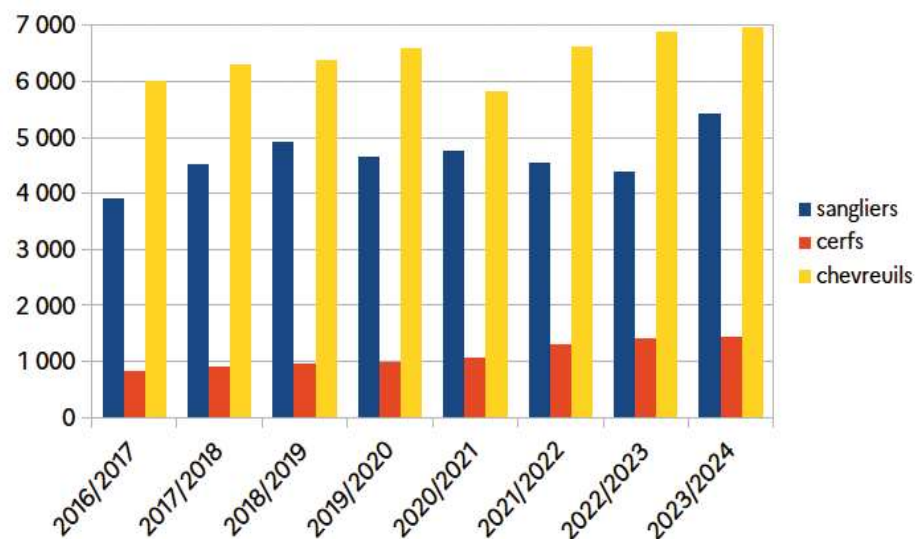
	Surface (ha)	% du territoire
Orne	100 000	16%
Normandie	434 000	14%
France	17 282 000	31%

Source : IGN - mémento inventaire forestier 2022

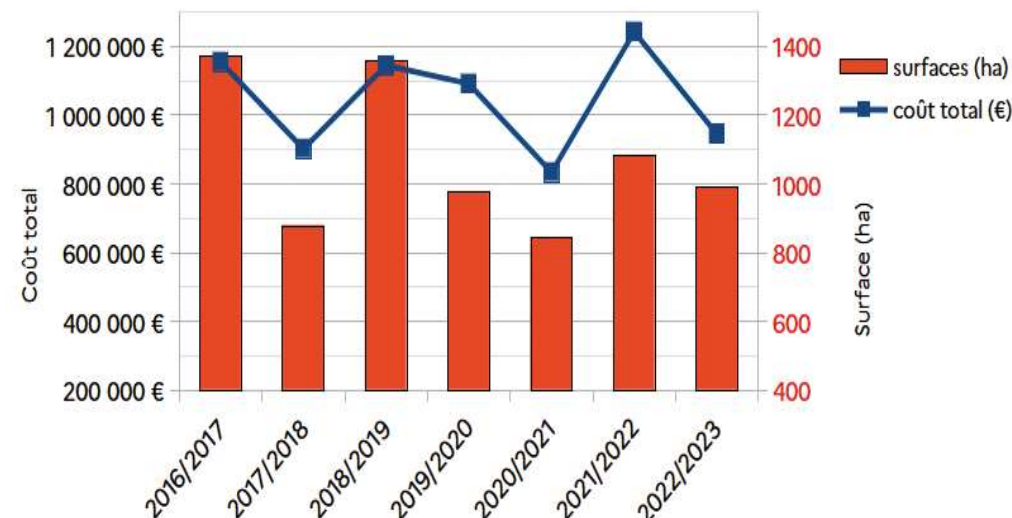
Densité générale du bocage ornaïs



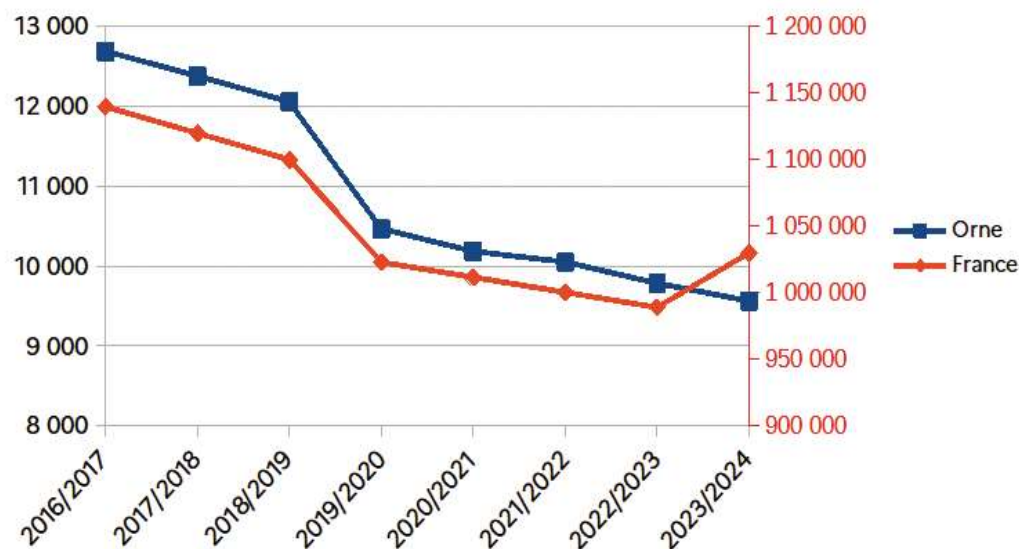
Prélèvements de grands gibiers



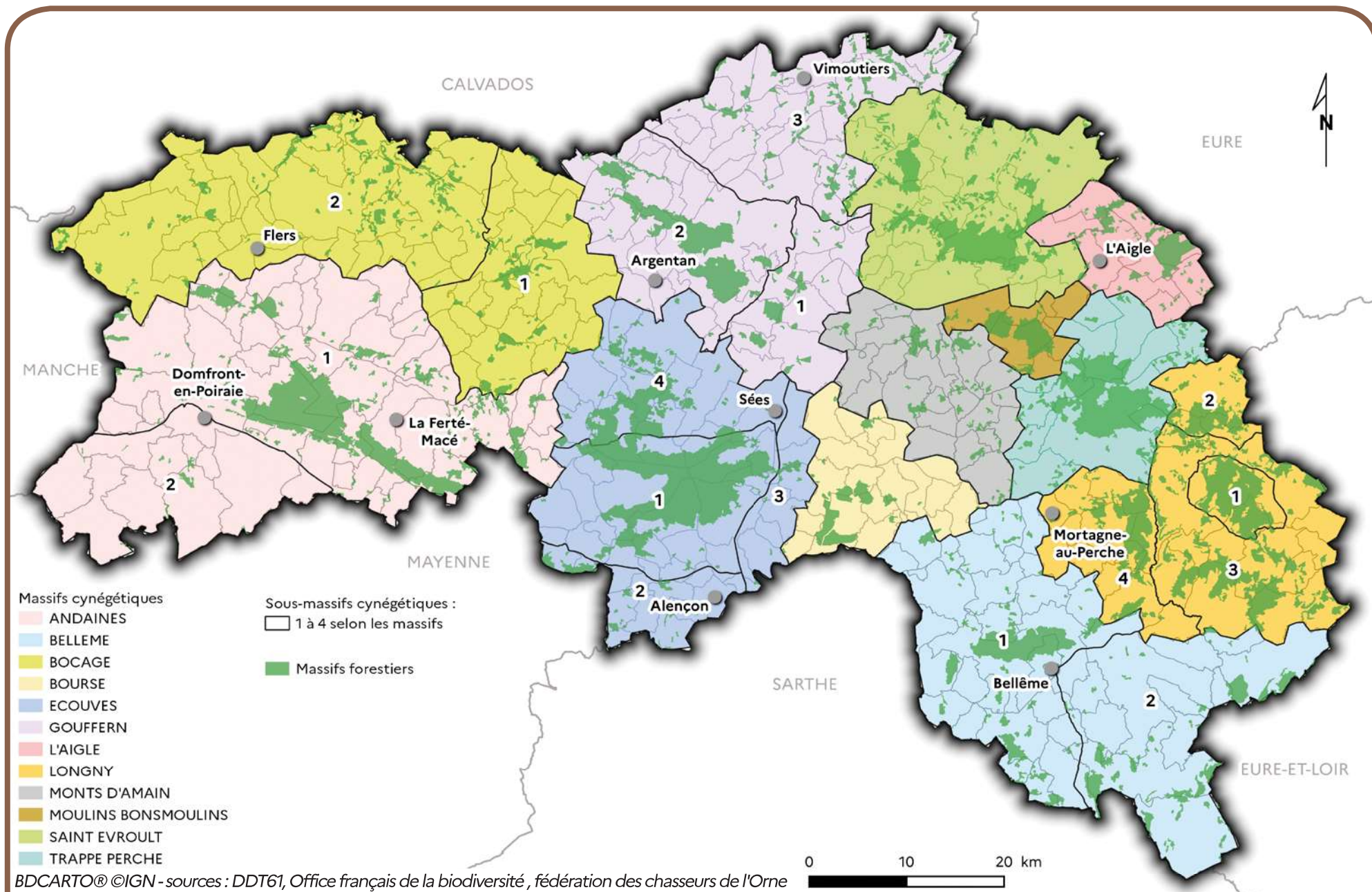
Dégâts de gibiers en surface et en coût



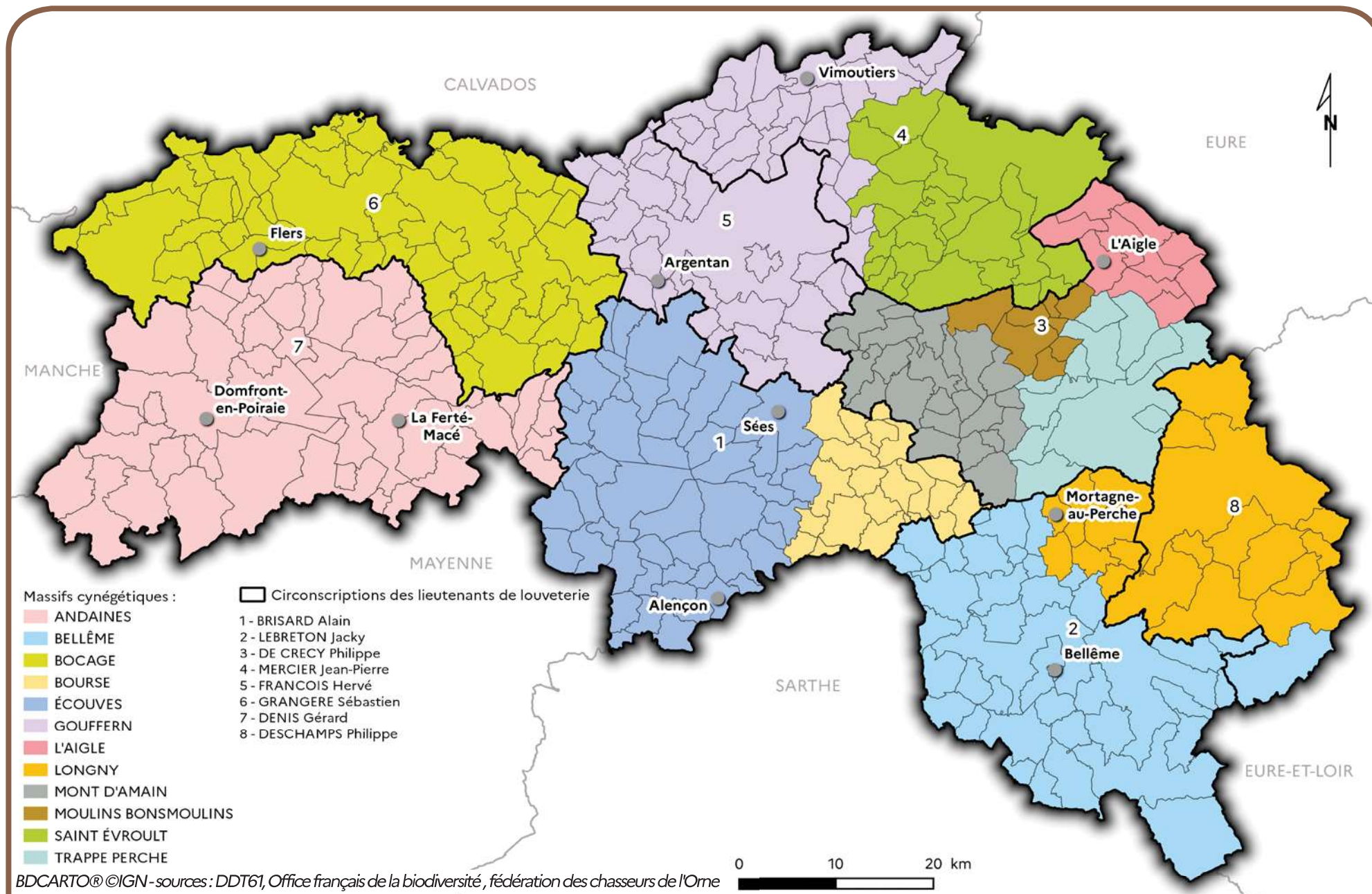
Évolution du nombre de chasseurs



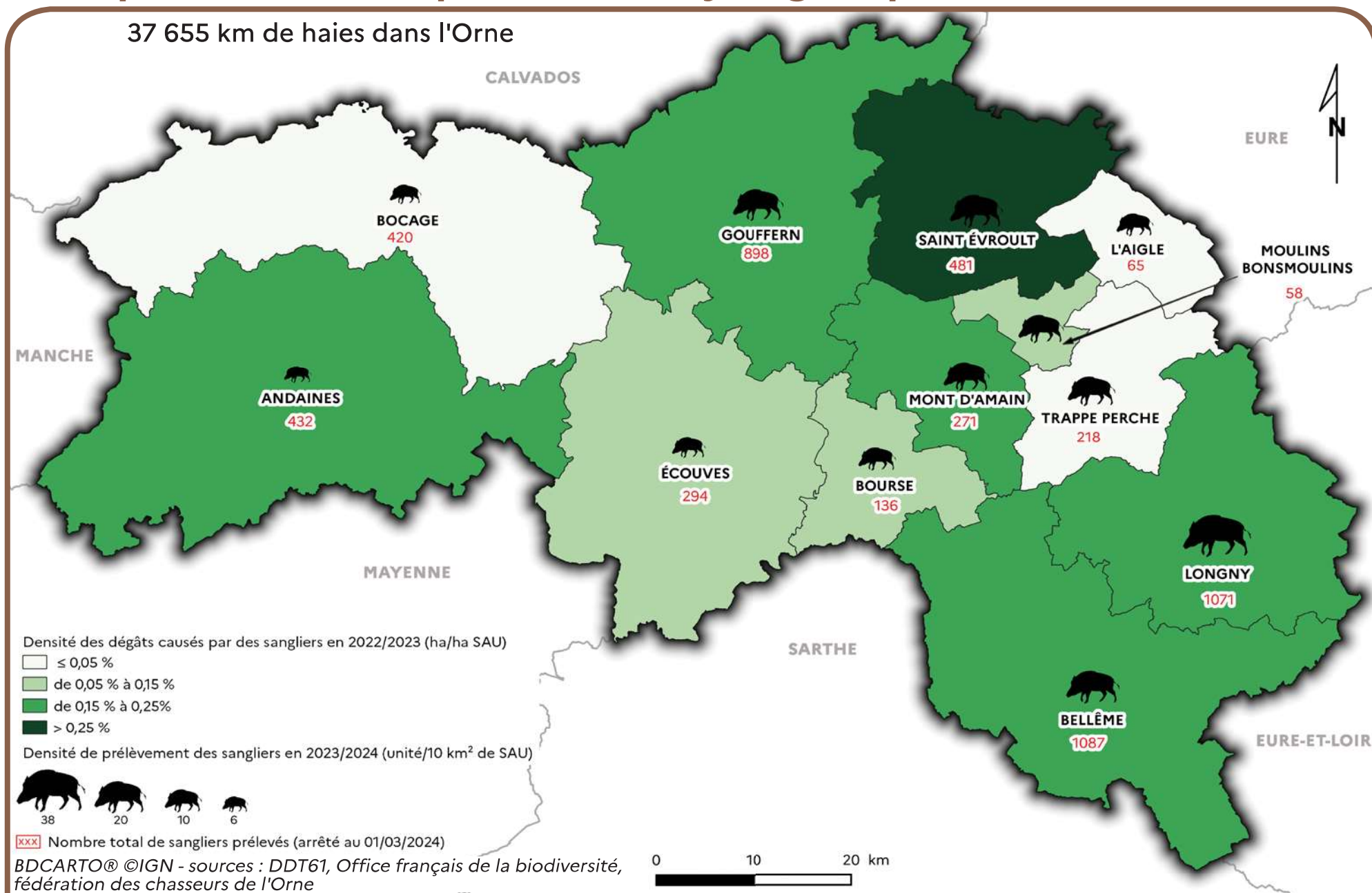
Massifs et sous-massifs cynégétiques



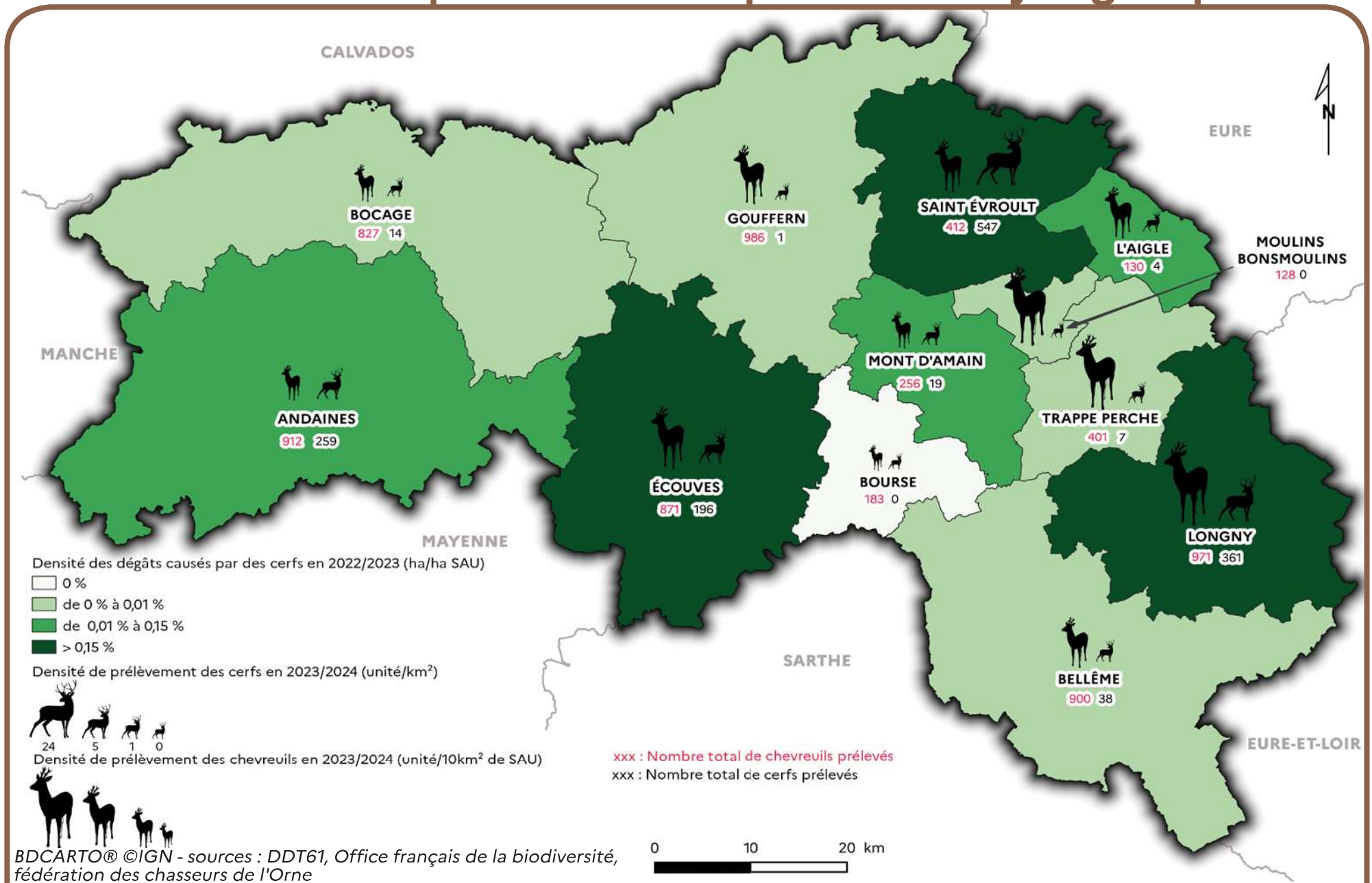
Massifs cynégétiques et circonscriptions des lieutenants de l'oveterie



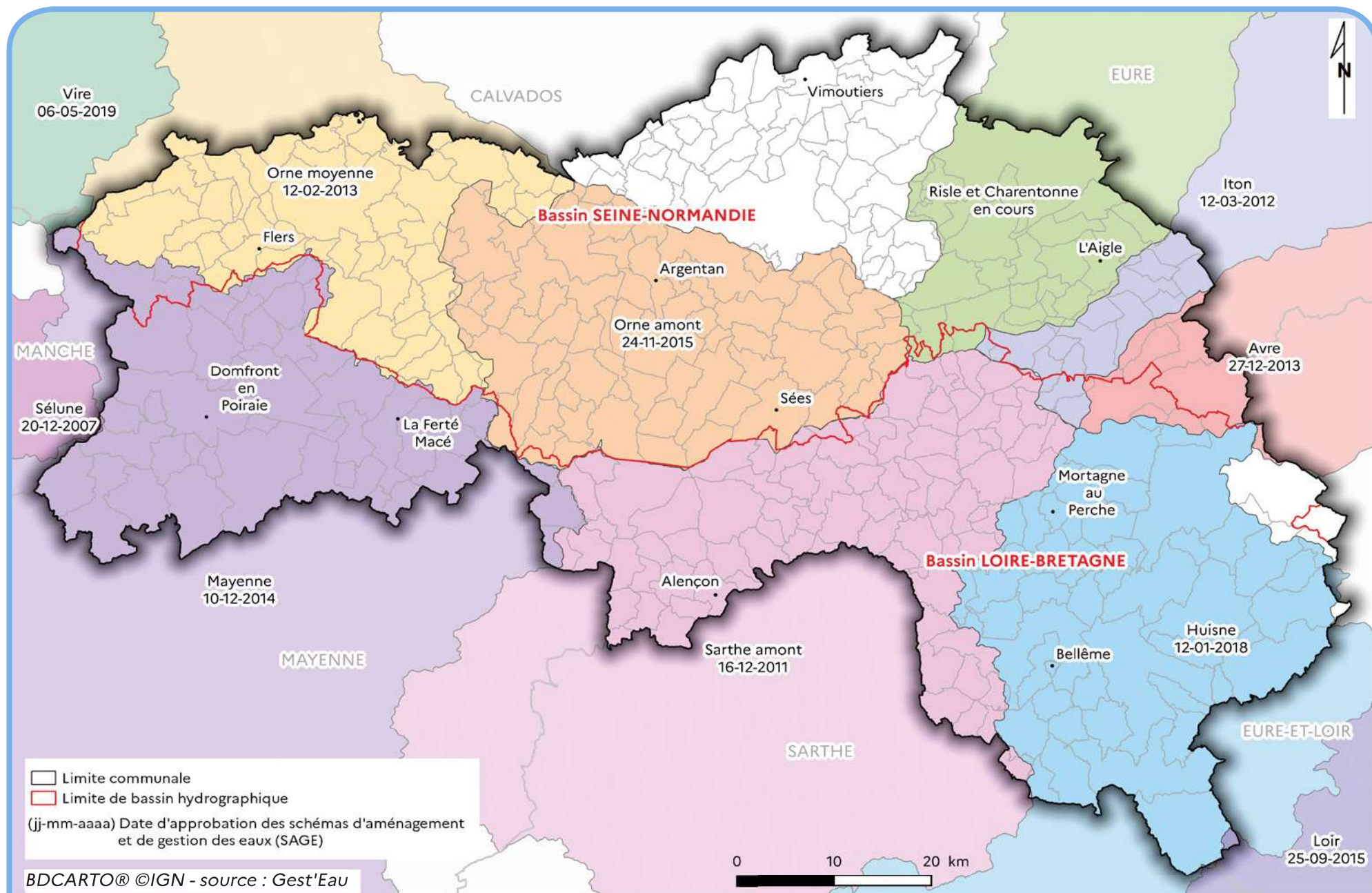
➔ Sangliers : densité des dégâts et prélèvements par massif cynégétique



Cervidés : densité des dégâts et prélèvements par massif cynégétique

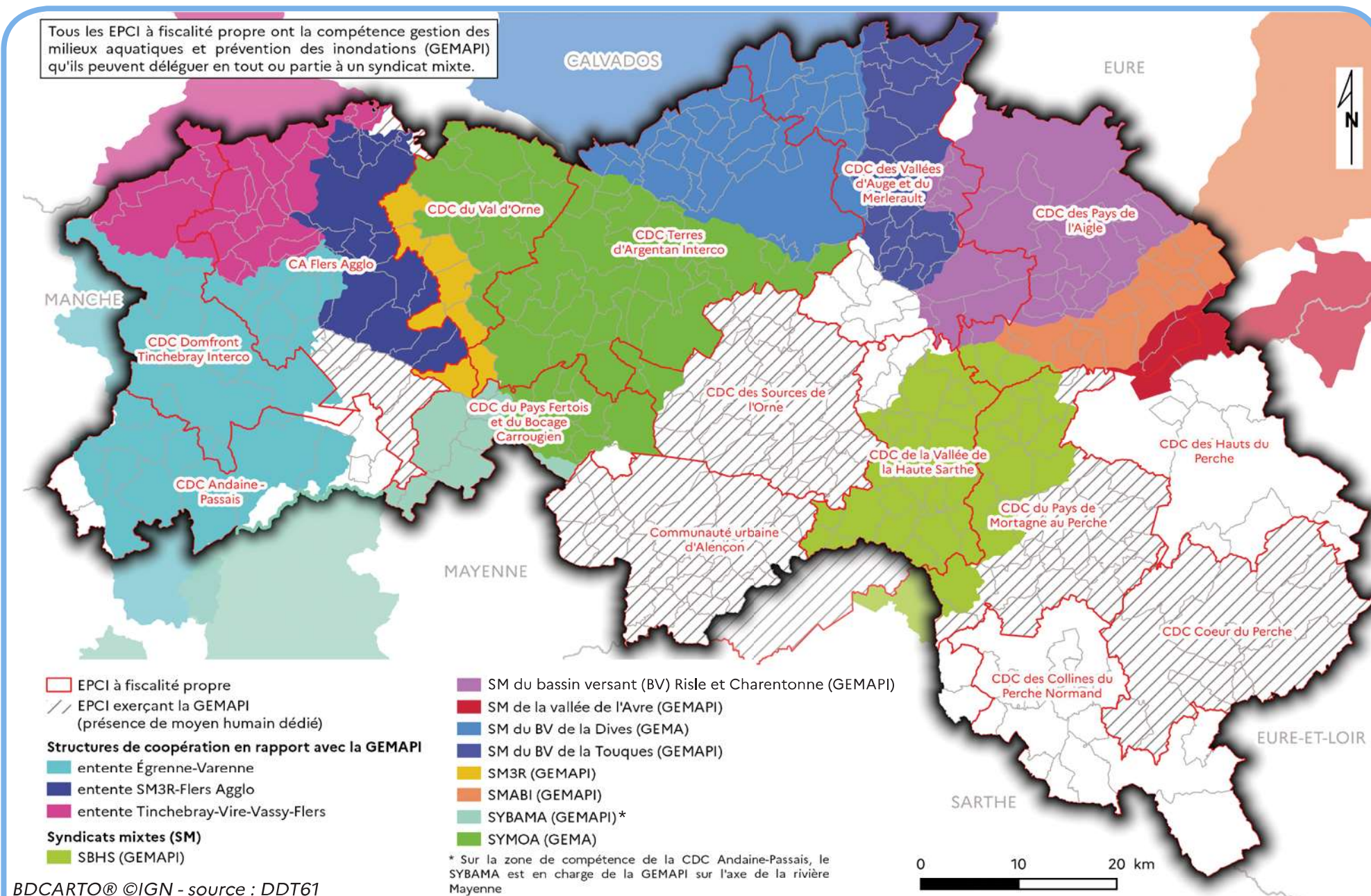


Schémas d'aménagement et de gestion des eaux

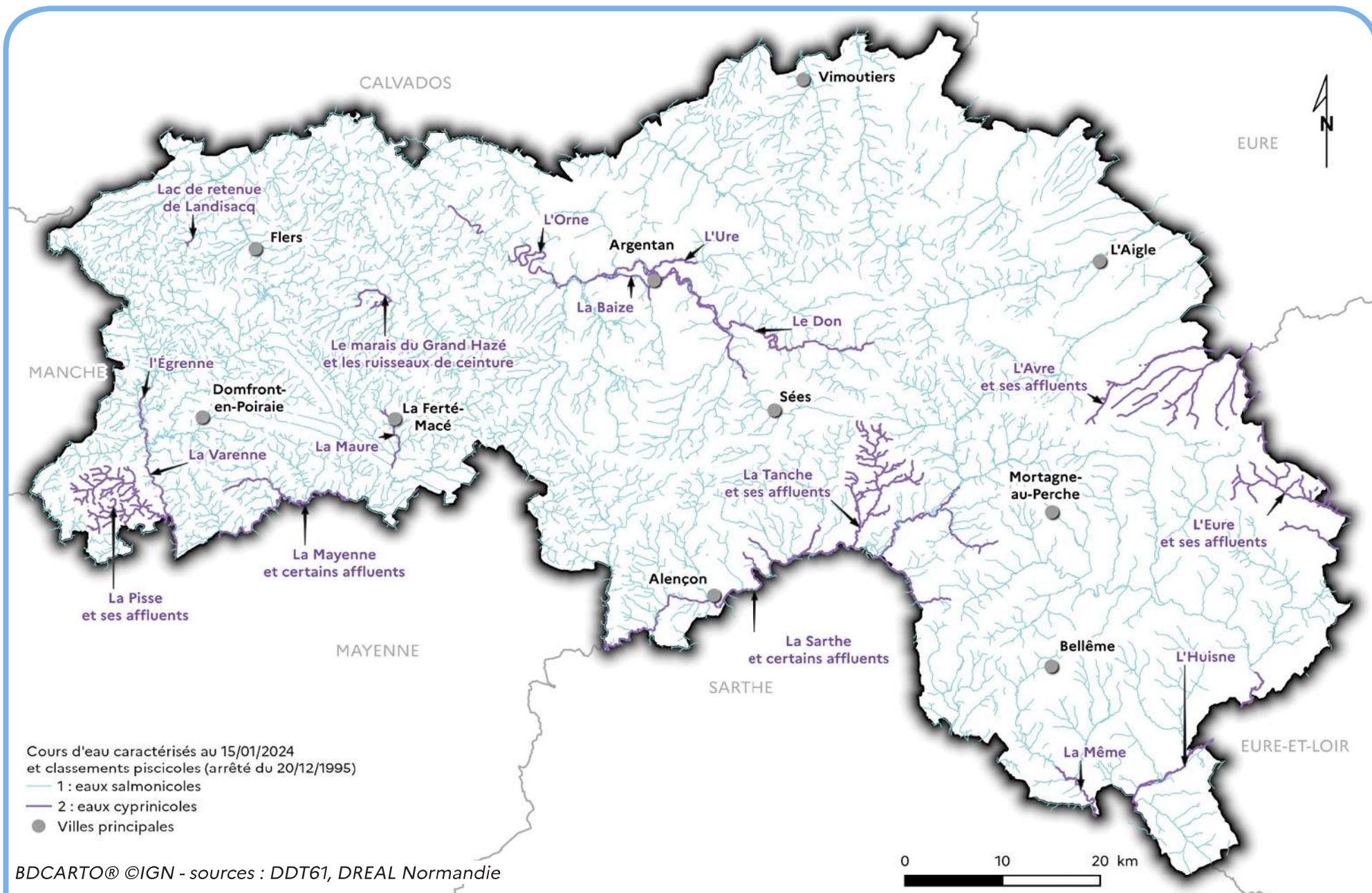


Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Structures de coopération au 01/01/2024

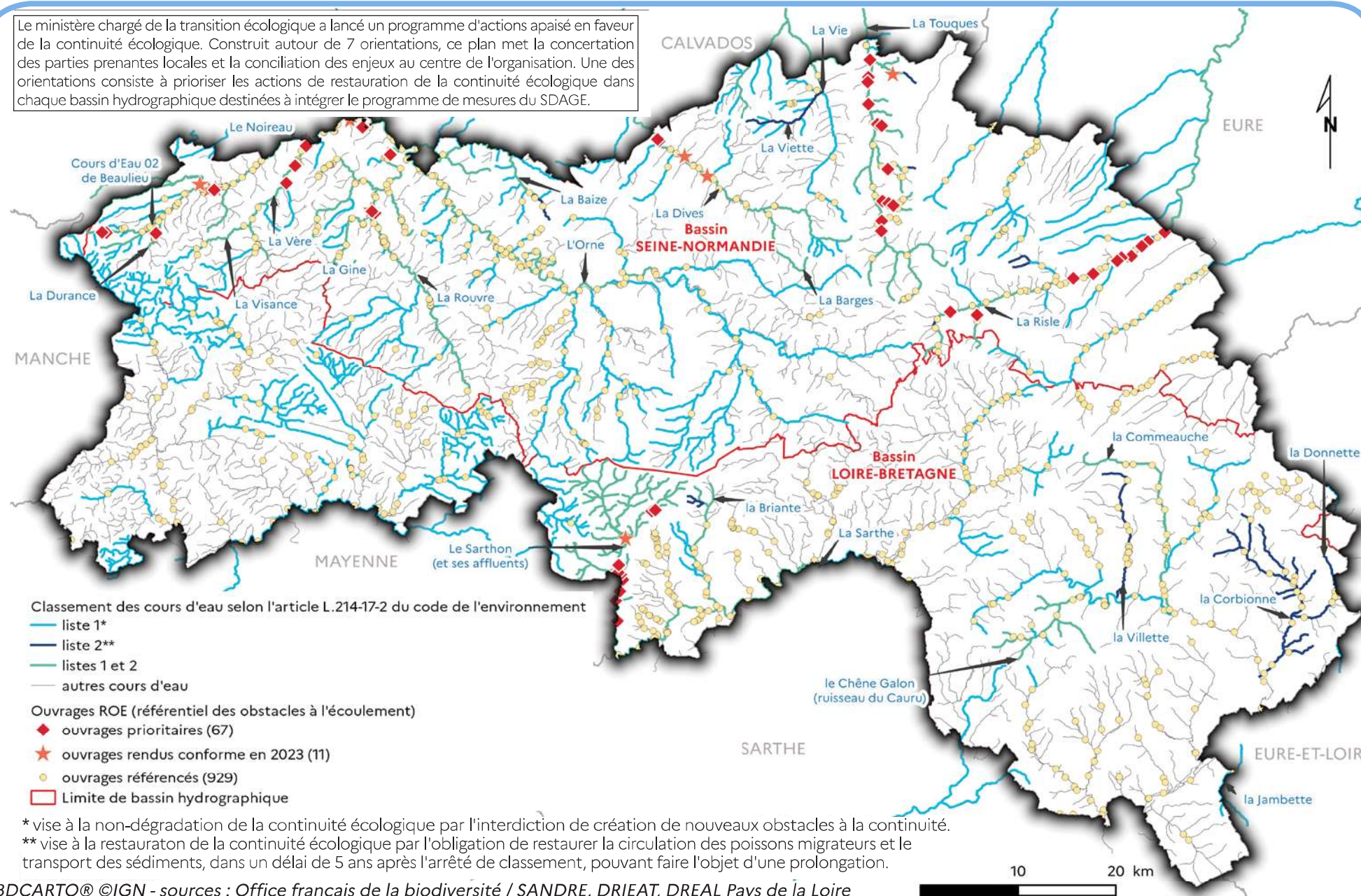


Caractérisation des cours d'eau et classement piscicole

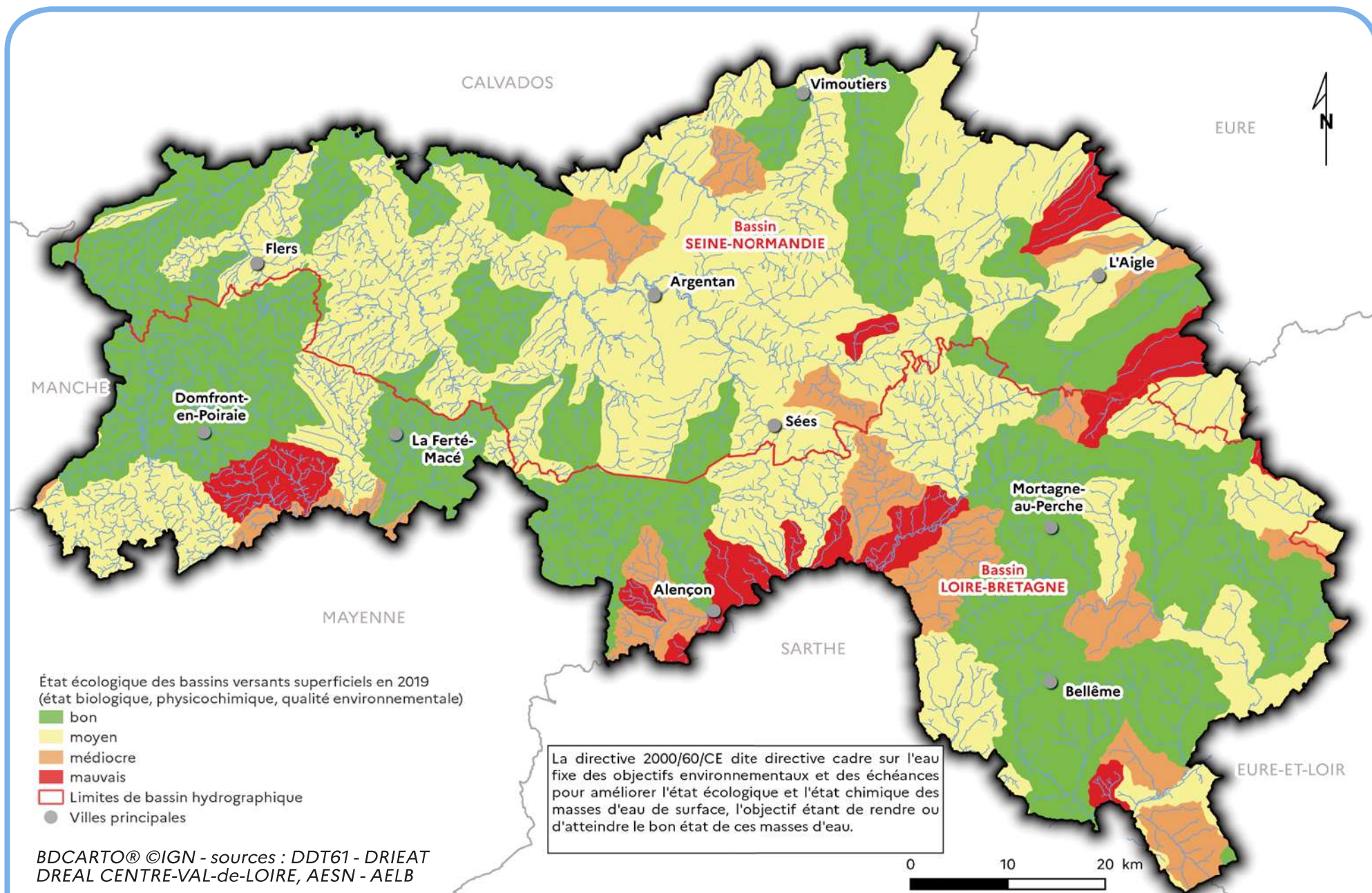


Classement des cours d'eau sur lesquels doit être assurée la continuité écologique

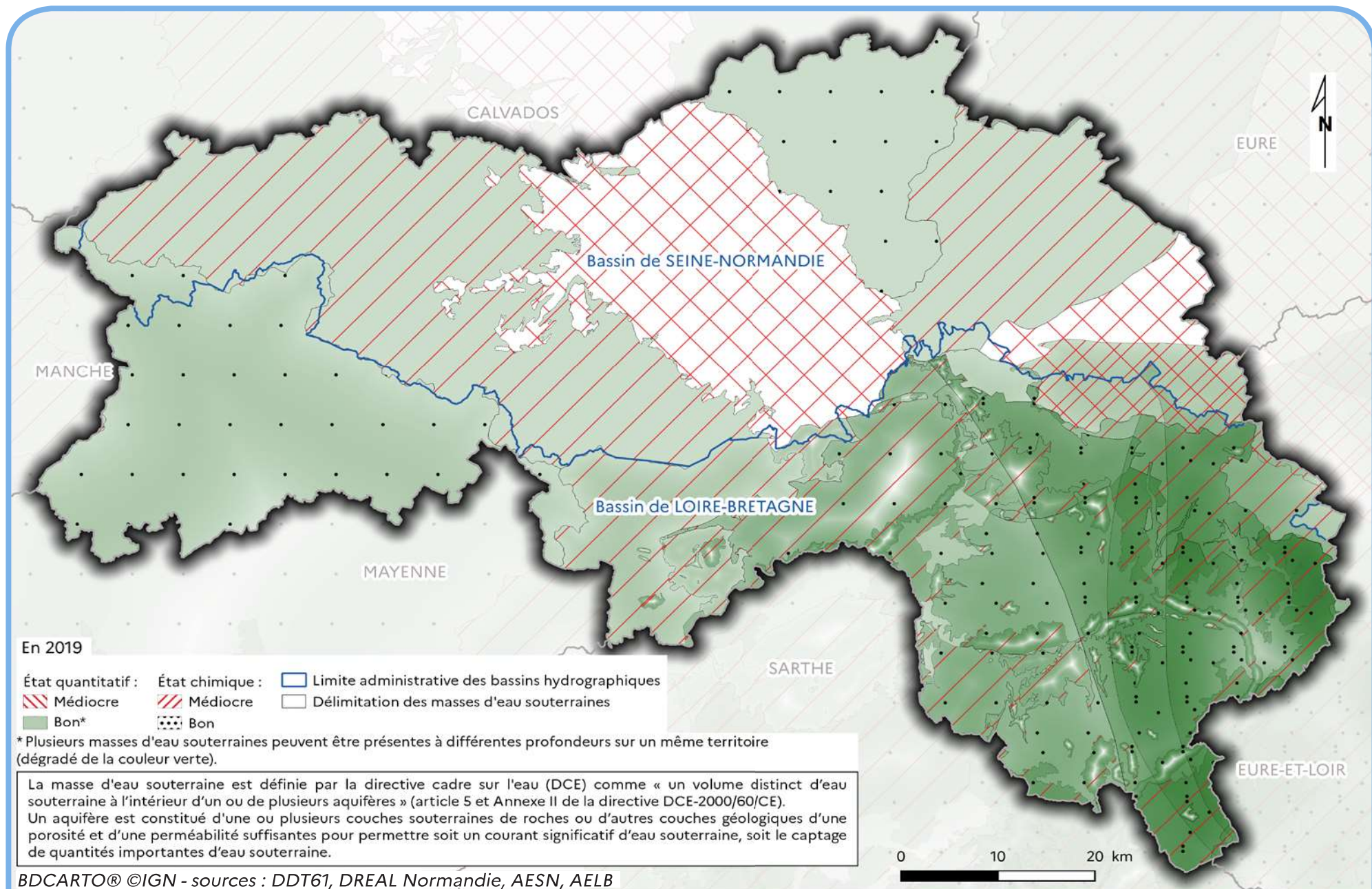
Le ministère chargé de la transition écologique a lancé un programme d'actions apaisé en faveur de la continuité écologique. Construit autour de 7 orientations, ce plan met la concertation des parties prenantes locales et la conciliation des enjeux au centre de l'organisation. Une des orientations consiste à prioriser les actions de restauration de la continuité écologique dans chaque bassin hydrographique destinées à intégrer le programme de mesures du SDAGE.



État écologique des cours d'eau par bassin versant

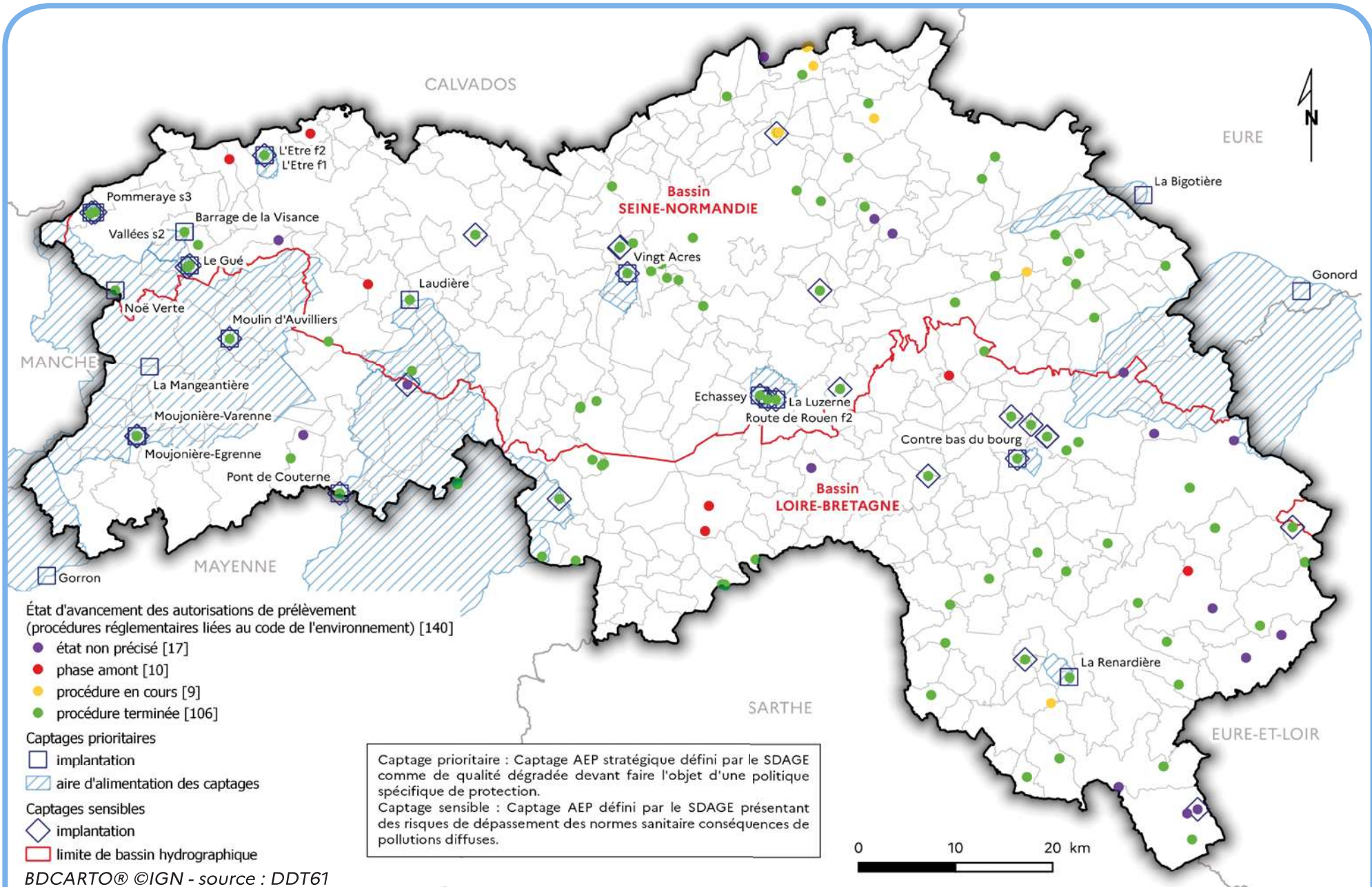


États quantitatif et chimique des masses d'eau souterraines



Zones d'action renforcée : ZV où il existe des enjeux nécessitant des mesures complémentaires

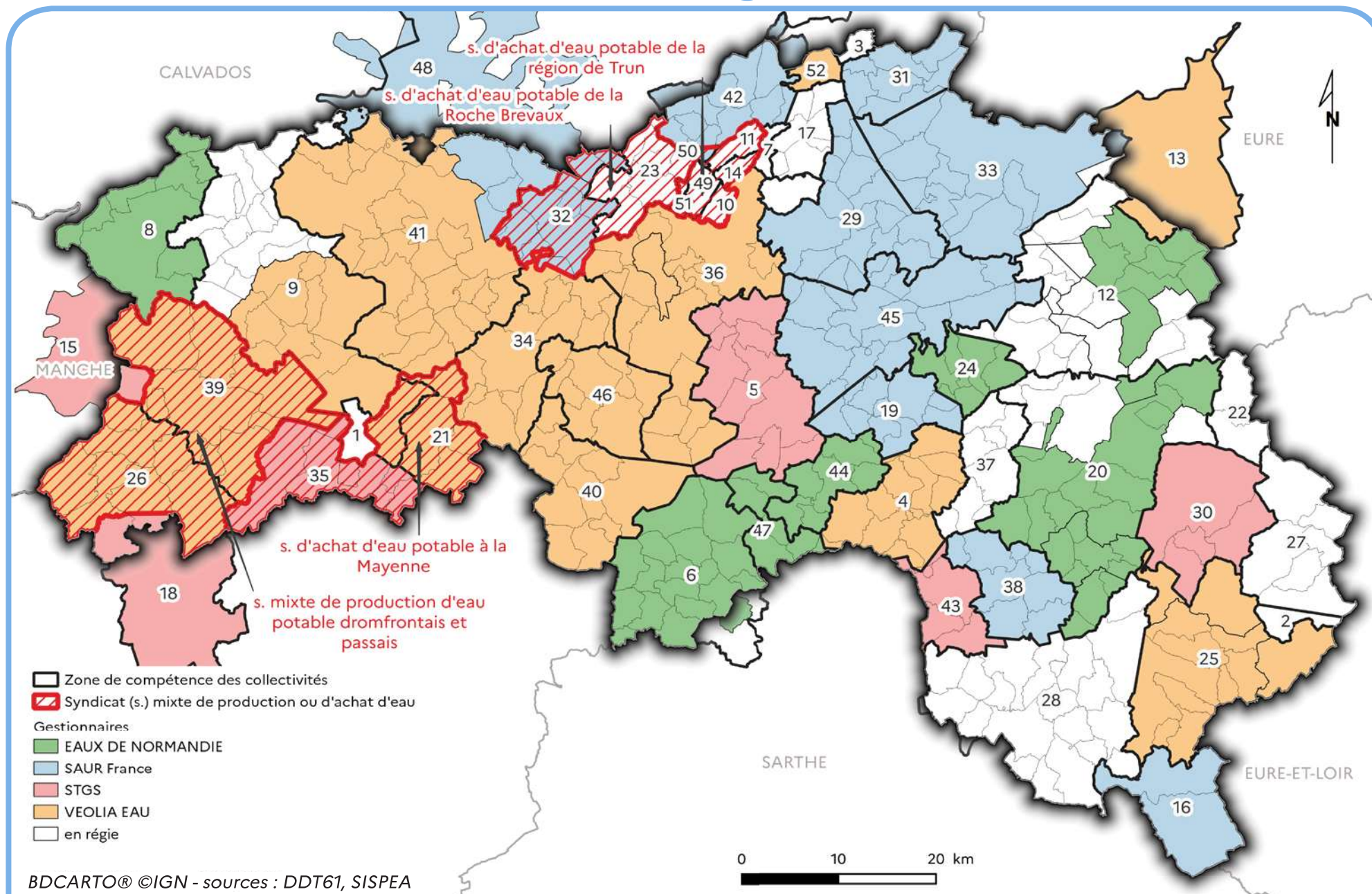




Appellation des collectivités compétentes en eau potable (cf. cartes page 117 et page 120)

N°	Collectivité compétente	N°	Collectivité compétente	N°	Collectivité compétente
1	Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	19	SIAEP Gâpree	37	SMAEP Bazoches-sur-Hoëne
2	Bretoncelles	20	SIAEP Haut Perche	38	SMAEP région du Pin-la-Garenne - Coulimer
3	Canapville	21	SIAEP Magny-le-Désert	39	SMAEP Domfront
4	CDC de la Vallée de la Haute Sarthe	22	SIAEP Marchainville - Moussonvilliers	40	SMAEP du Val d'Écouves
5	CDC des Sources de l'Orne	23	SIAEP Meillon	41	SMAEP Houlme
6	Communauté urbaine d'Alençon	24	SIAEP Moulins-la-Marche	42	SMAEP l'Ortier
7	Coudehard	25	SIAEP Nocé	43	SMAEP Pervençères - Vidai
8	Domfront Tinchebray Interco	26	SIAEP Passais	44	SMAEP région d'Essay
9	Flers Agglo	27	SIAEP Perch'est	45	SMAEP région du Merlerault
10	Gouffern-en-Auge	28	SIAEP Perche Sud	46	SMAEP Saint-Sauveur-de-Carrouges
11	Neauphe-sur-Dive	29	SIAEP région de Gacé	47	SMAEP Vingt-Hanaps
12	SAEP Percher	30	SIAEP région de Longny-au-Perche	48	Syndicat mixte eaux sud Calvados (14)
13	SAEP de la région risloise et rugloise (27)	31	SIAEP Roulandière	49	Tournai-sur-Dive
14	Saint-Lambert-sur-Dive	32	SIAEP Source de Commeaux	50	Trun
15	SDEAU de la Manche (50)	33	SIAEP Trigardièrre	51	Villedieu-lès-Bailleul
16	SIAEP bassin de l'Huisne	34	SIAEP vallée de l'Orne	52	Vimoutiers
17	SIAEP Champosoult	35	SIE Andaine		
18	SIAEP Colmont Mayenne et Varenne (53)	36	SMAEP Argentan		

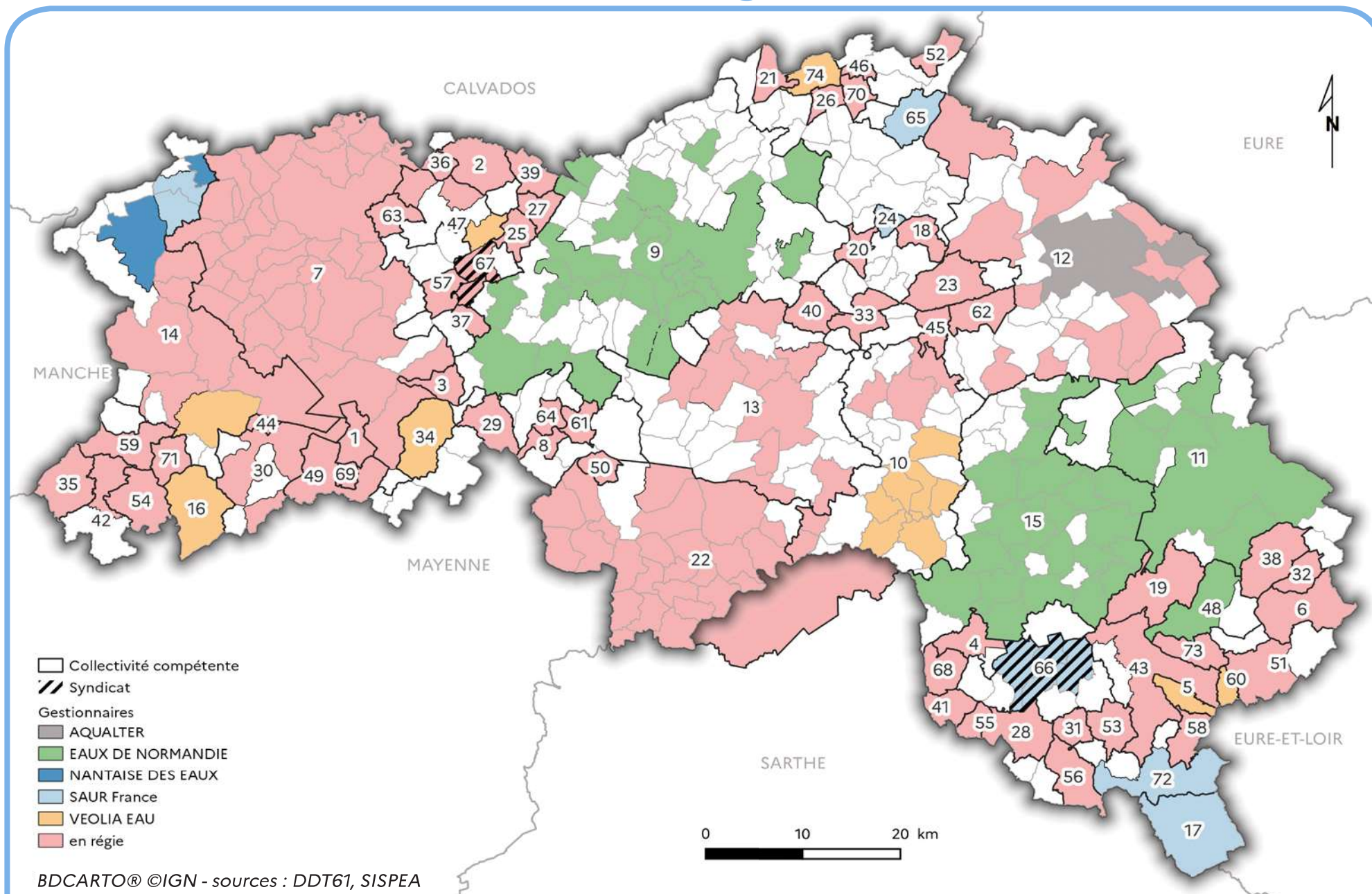
Services publics d'alimentation en eau potable et modes de gestion au 01/01/2024



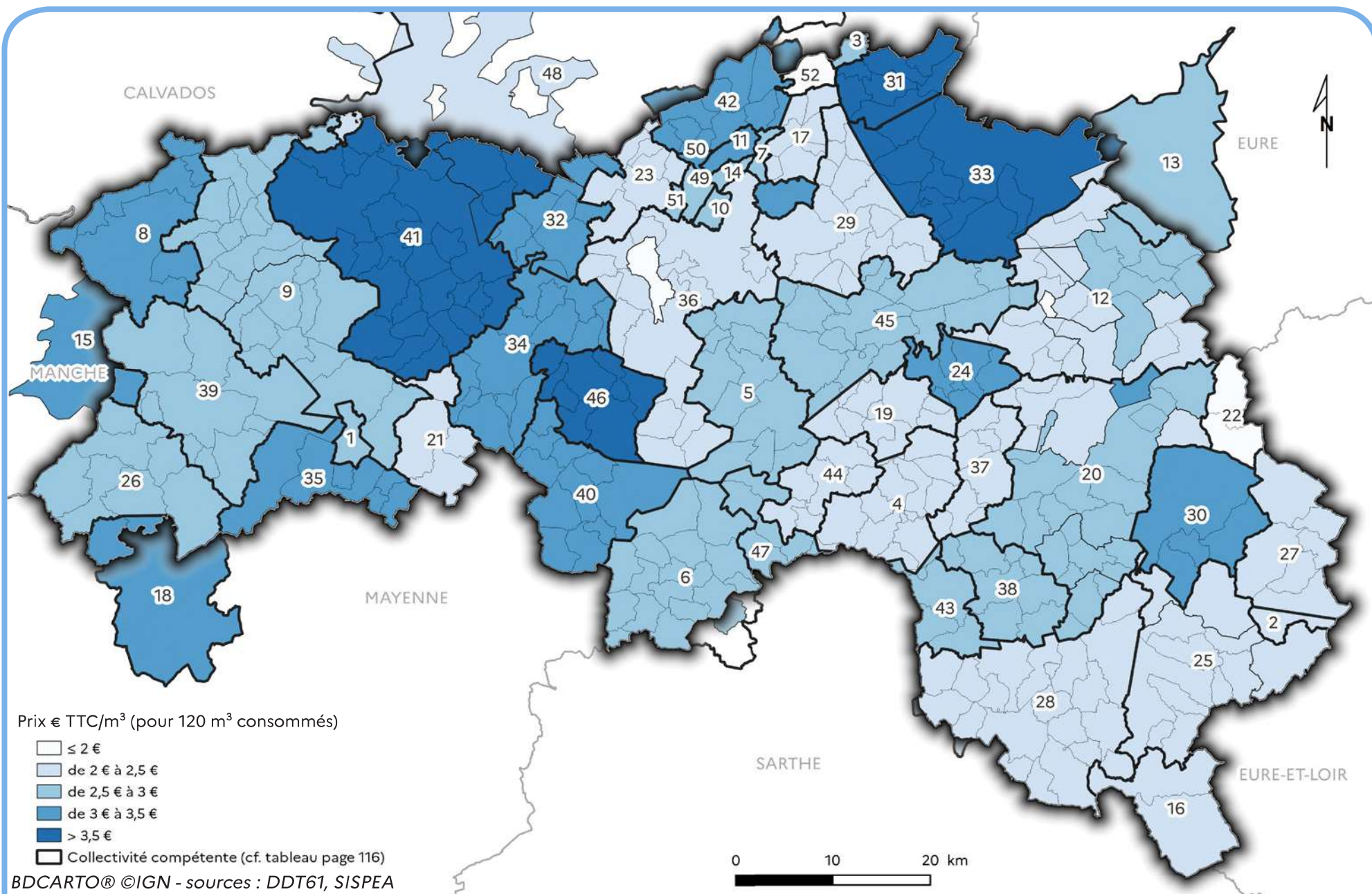
Appellation des collectivités compétentes en assainissement collectif (cf. cartes page 119 et 121)

N°	Collectivité compétente	N°	Collectivité compétente	N°	Collectivité compétente	N°	Collectivité compétente
1	Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	20	Croisilles	39	Neuvy-au-Houlme	58	Saint-Hilaire-sur-Errre
2	Bazoches-au-Houlme	21	Crouttes	40	Nonant-le-Pin	59	Saint-Mars-d'Égrenne
3	Beauvain	22	Communauté urbaine d'Alençon	41	Origny-le-Roux	60	Saint-Pierre-la-Bruyère
4	Belforêt-en-Perche	23	Échauffour	42	Passais-Villages	61	Saint-Sauveur-de-Carrouges
5	Berd'huis	24	Gacé	43	Perche-en-Nocé	62	Ste-Gauburge-Sainte-Colombe
6	Bretoncelles	25	Giel-Courteilles	44	Perrou	63	Ste-Honorine-la-Guillaume
7	Flers Agglo	26	Guerquesalles	45	Planches	64	Ste-Marguerite-de-Carrouges
8	Carrouges	27	Habloville	46	Pontchardon	65	Sap-en-Auge
9	CDC Terres d'Argentan Interco	28	Igé	47	Putanges-le-Lac	66	SIA de Bellême
10	CDC de la Vallée de la Haute Sarthe	29	Joué-du-Bois	48	Rémalard-en-Perche	67	SIAC de Fromental
11	CDC des Hauts du Perche	30	Juvigny-Val-d'Andaine	49	Rives-d'Andaine	68	Suré
12	CDC des Pays de l'Aigle	31	La Chapelle-Souëf	50	Rouperroux	69	Tessé-Froulay
13	CDC des Sources de l'Orne	32	La Madeleine-Bouvet	51	Sablons-sur-Huisne	70	Ticheville
14	CDC Domfront Tinchebray Interco	33	Le Merlerault	52	Saint-Aubin-de-Bonneval	71	Torchamp
15	CDC du Pays de Mortagne-au-Perche	34	Magny-le-Désert	53	Saint-Cyr-la-Rosière	72	Val-au-Perche
16	Ceaucé	35	Mantilly	54	Saint-Fraimbault	73	Verrières
17	Ceton	36	Menil-Hermei	55	Saint-Fulgent-des-Ormes	74	Vimoutiers
18	Cisai-Saint-Aubin	37	Montreuil-au-Houlme	56	Saint-Germain-de-la-Coudre		
19	Cour-Maugis-sur-Huisne	38	Moutiers-au-Perche	57	Saint-Hilaire-de-Briouze		

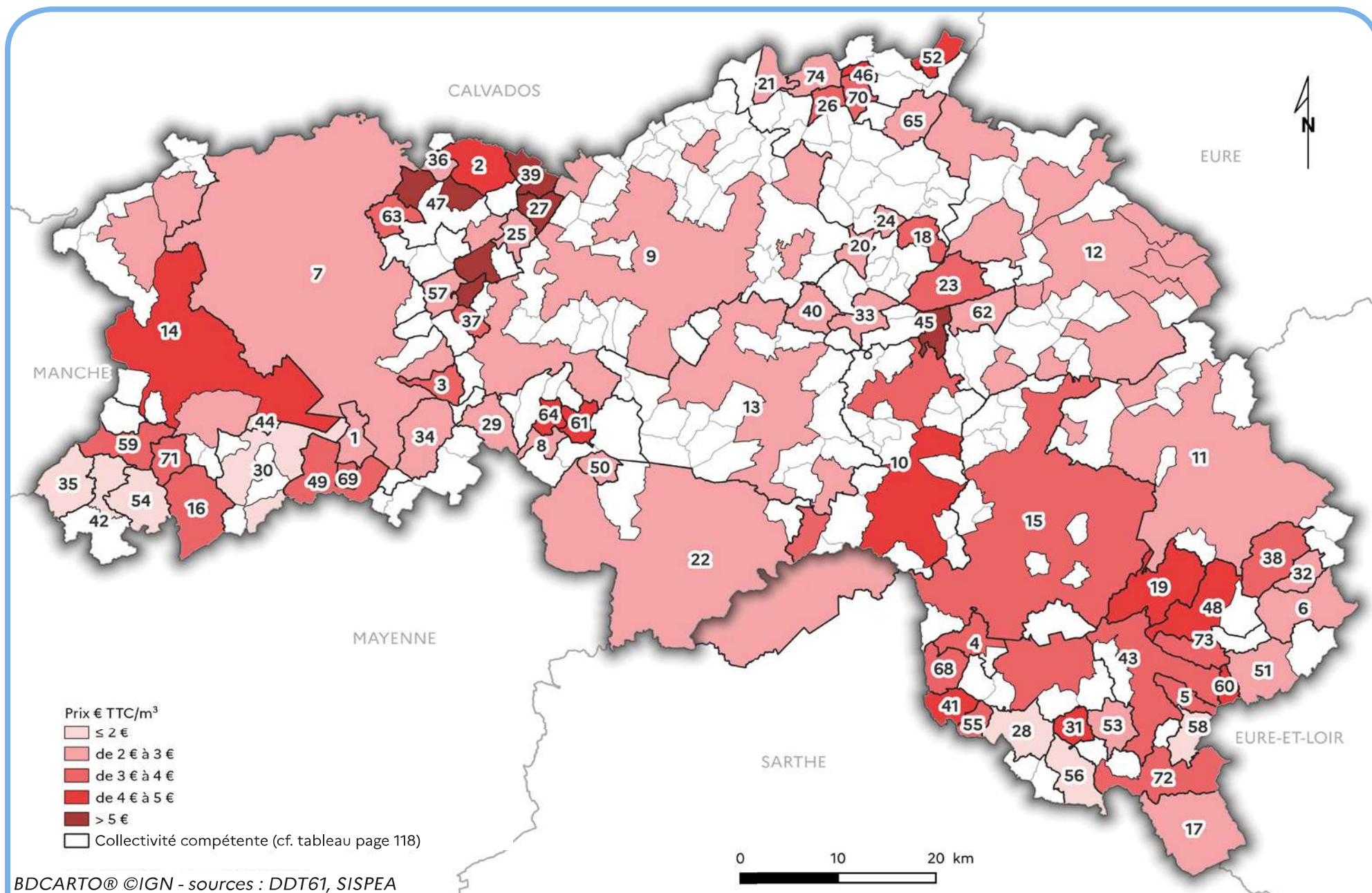
Services publics d'assainissement collectif et modes de gestion au 01/01/2024



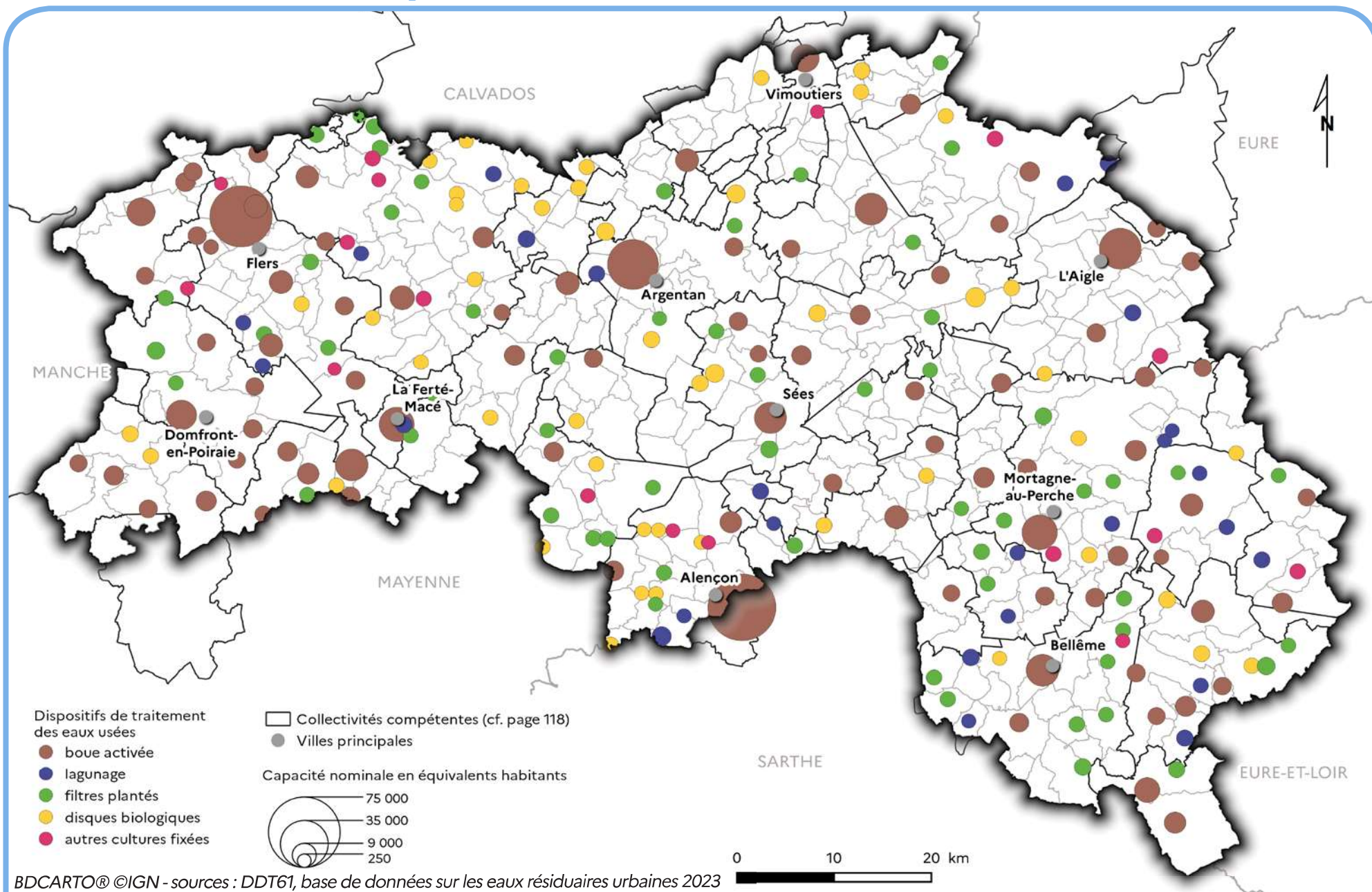
➔ Prix de l'eau potable au 01/01/2023



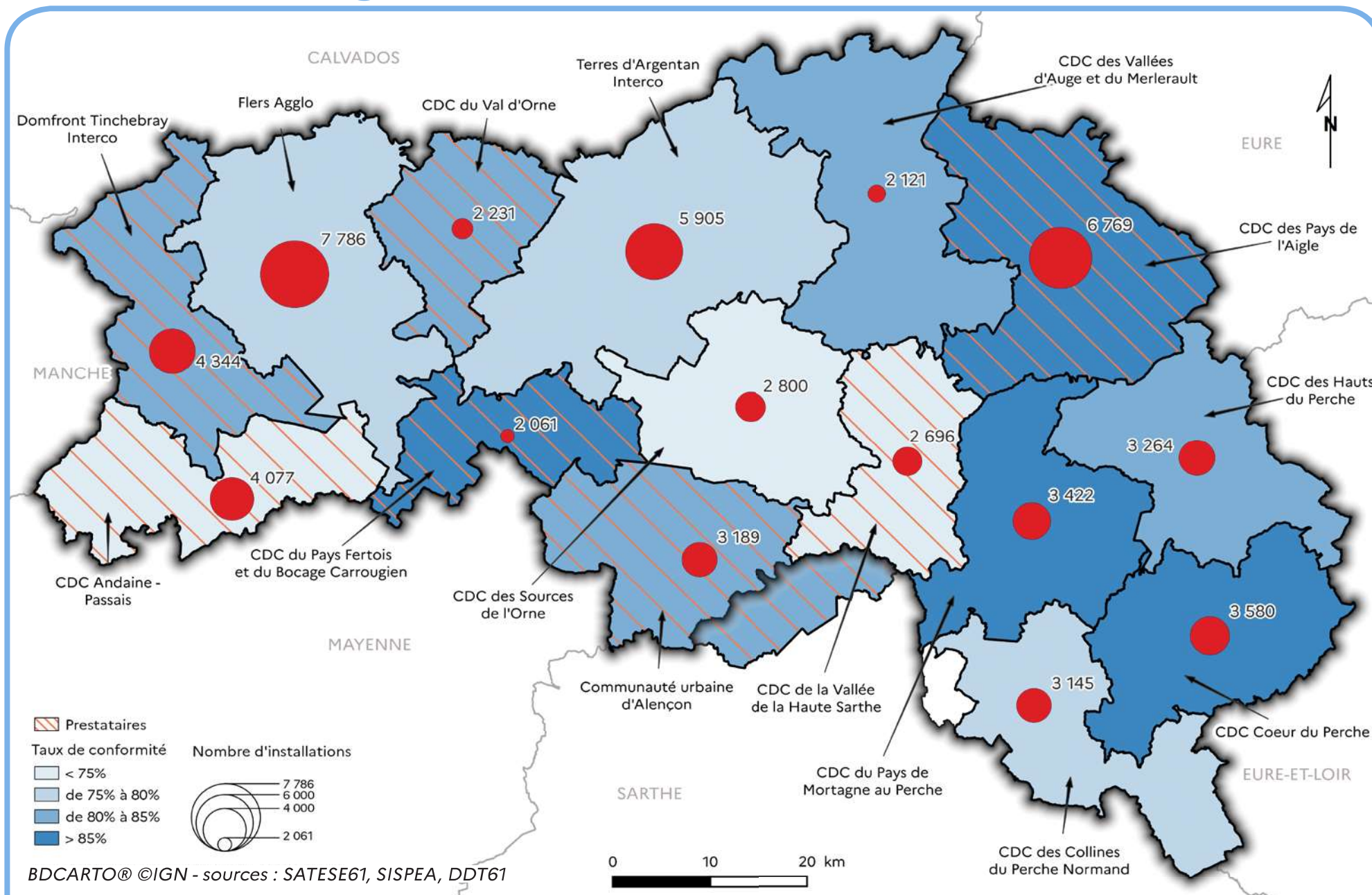
Prix de l'assainissement collectif au 01/01/2023 ↩



Capacité et filière principale des stations d'épuration d'eaux usées



Services publics d'assainissement non collectif, modes de gestion et conformités au 01/01/2024



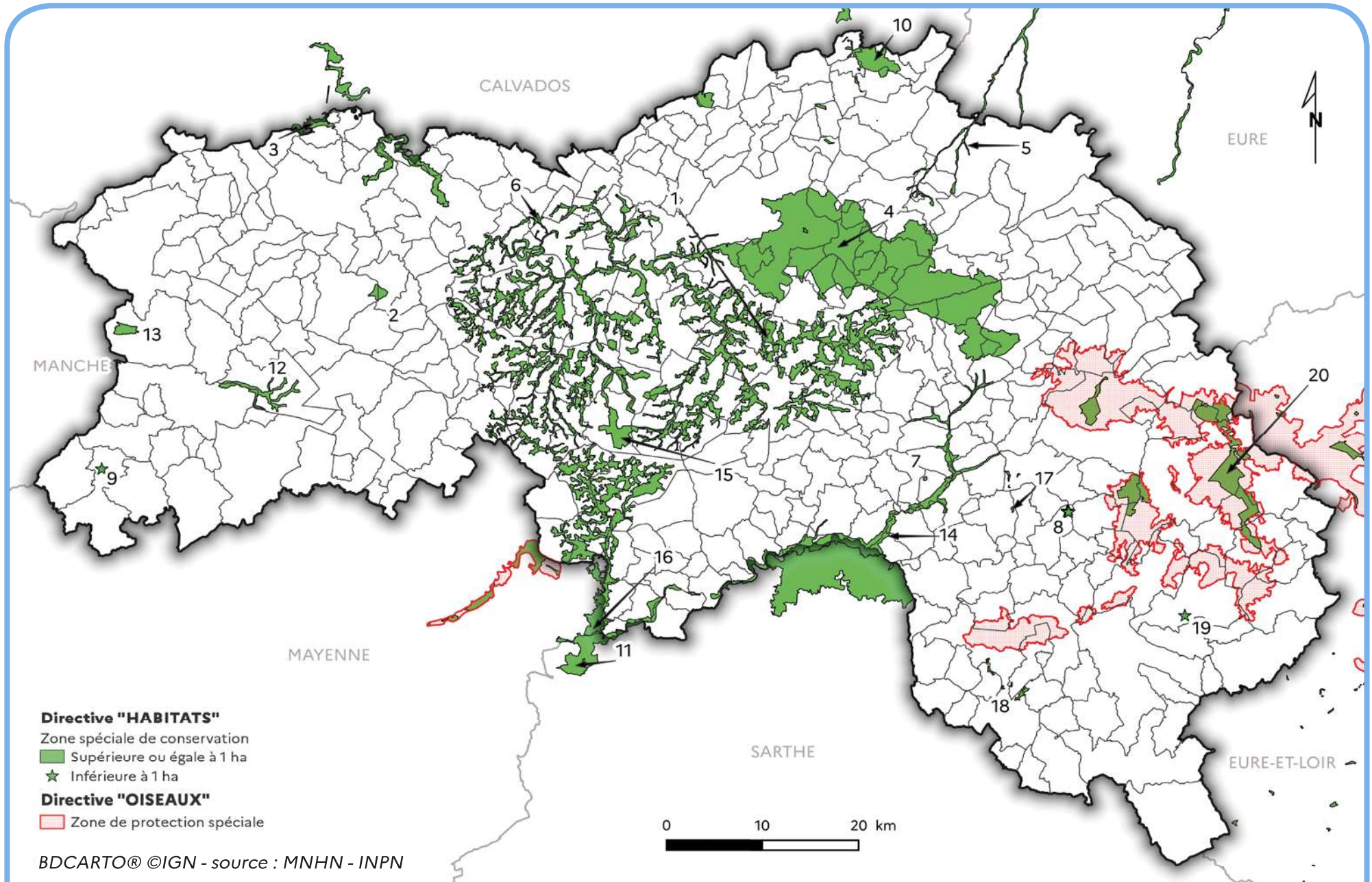
BDCARTO® ©IGN - sources : SATESE61, SISPEA, DDT61

Sites Natura 2000 (cf carte page 125)

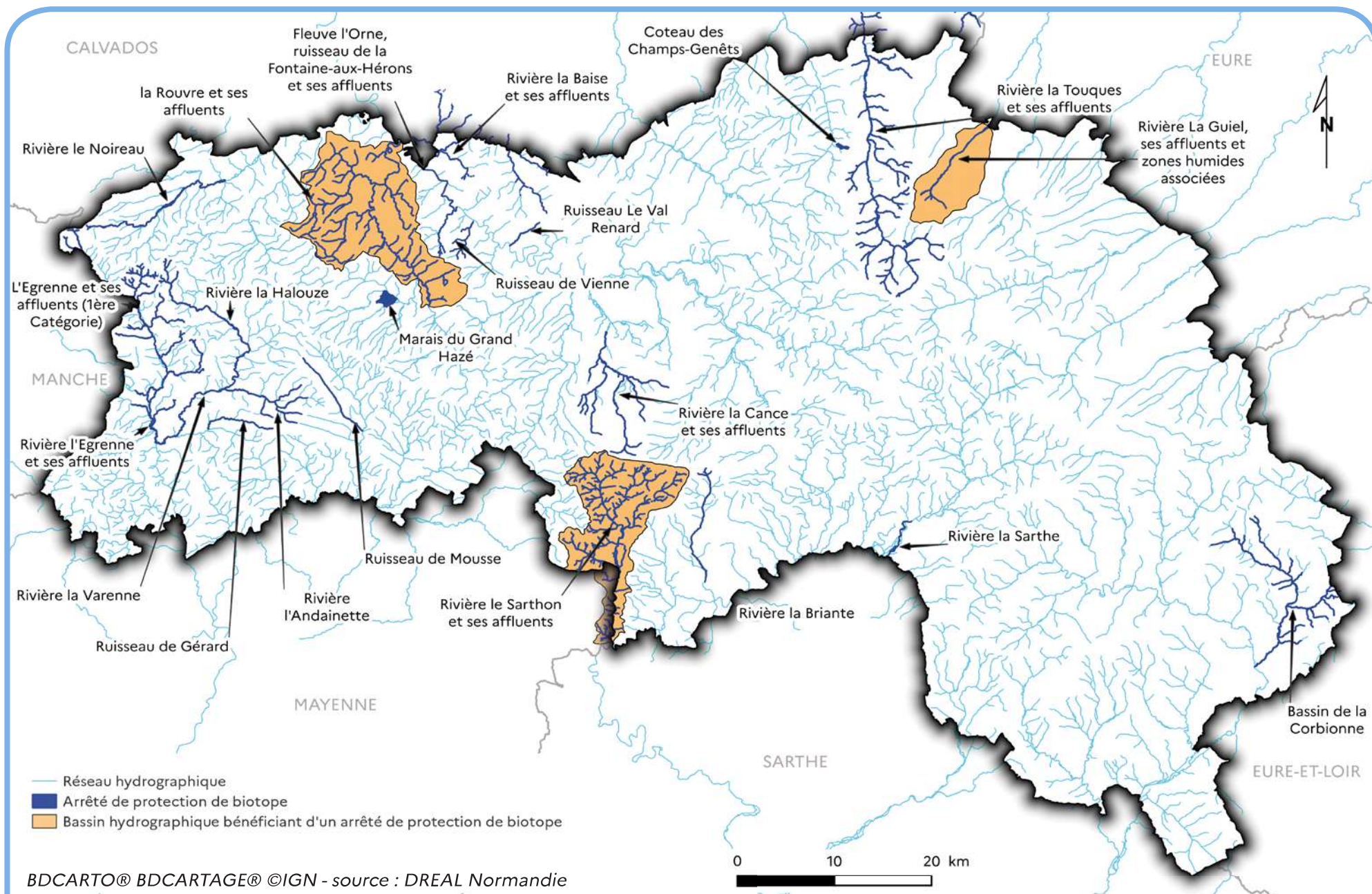
n°	Sites Natura 2000	Surface totale (ha)	Gestionnaire
Directive "Oiseaux"			
	Forêts et étangs du Perche*	47 681	Parc naturel régional du Perche
Total directive "Oiseaux" dans l'Orne		26 232	
Directive "Habitat"			
1	Haute vallée de l'Orne et affluents	20 593	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement des Collines Normandes
2	Marais du Grand Hazé	167	
3	Vallée de l'Orne et ses affluents	2 115	
4	Bocages et vergers du sud Pays d'Auge	21 511	Chambre d'agriculture de Normandie
5	La Risle, le Guiel et la Charentonne	4 747	Conseil départemental de l'Eure
6	Anciennes carrières souterraines d'Habloville	<1	Conservatoire des espaces naturels de Normandie Ouest
7	Ancienne champignonnière des Petites Hayes	13	
8	Carrière de Loisail	<1	
9	Combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais	<1	
10	Haute-vallée de la Touques et affluents	1 400	Parc naturel régional Normandie Maine
11	Alpes Mancelles**	1 190	
12	Bassin de l'Andainette	1 024	
13	Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour	222	
14	Haute vallée de la Sarthe	3 503	
15	Site d'Écouves	1 630	
16	Vallée du Sarthon et affluents	5 255	Parc naturel régional du Perche
17	Bois et coteaux à l'ouest de Mortagne-au-Perche	36	
18	Bois et coteaux calcaires sous Bellême	105	
19	Carrière de Mansonnière	<1	
20	Forêts, étangs et tourbières du Haut Perche	3 670	
Total directive "Habitat" dans l'Orne		66 051	
Total Natura 2000 dans l'Orne		92 283	

* sur les territoires des départements de l'Orne (55%) et de l'Eure-et-Loir (45%)
 ** sur les territoires des départements de l'Orne (5%), de la Mayenne (20%) et de la Sarthe (75%)

Sources : Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) - inventaire national du patrimoine naturel (INPN)



Arrêtés de protection de biotope



BDCARTO® BDCARTAGE® ©IGN - source : DREAL Normandie

AEP	Alimentation en eau potable
ANAH	Agence nationale de l'habitat
AELB	Agence de l'eau Loire-Bretagne
AESN	Agence de l'eau Seine-Normandie
ANRU	Agence nationale de rénovation urbaine
ARS	Agence régionale de santé
CA	Communauté d'agglomération
CDC	Communauté de communes
CSSR	Centre de sensibilisation à la sécurité routière
CU	Communauté urbaine
DDT	Direction départementale des territoires
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRIEAT	Direction régionale et interdépartementale environnement, aménagement et transports
EECA	Établissements d'enseignement de la conduite automobile
ERP	Établissement recevant du public
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FLORES	Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IFN	Inventaire forestier national
MAEC	Mesures agro-environnementales et climatiques

MTECT	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
NPNRU	Nouveau programme national de renouvellement urbain
OFB	Office français de la biodiversité
OPAH (RU) (RR)	Opération programmée d'amélioration de l'habitat (et de renouvellement urbain) (et de revitalisation rurale)
PAC	Politique agricole commune
PDR	Programme de développement rural
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
PIG	Programme d'intérêt général
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration
PLS	Prêt locatif social
PLU(i)	Plan local d'urbanisme (intercommunal)
PLUS	Prêt locatif à usage social
PNR	Parc naturel régional
PRIR	Projet de renouvellement d'intérêt régional
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SAA	Statistiques agricoles annuelles
SANDRE	Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau
SATESE	Service d'assistance aux exploitants de station d'épuration
SAU	Surface agricole utilisée
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SISPEA	Système d'informations sur les services publics d'eau et d'assainissement
STH	Superficie toujours en herbe
UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Organisation de la DDT

Horaires d'ouverture au public : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Direction

02 33 32 52 19 ddt-directeur@orne.gouv.fr

Mission Appui Territorial et Transition Énergétique

02 33 32 51 07 ddt-matte@orne.gouv.fr

Service Eau et Biodiversité

02 33 32 50 38 ddt-seb@orne.gouv.fr

Service Application du Droit des Sols, Circulation et Risques

02 33 32 50 81 ddt-sacr@orne.gouv.fr

Service Connaissance, Prospective et Planification

02 33 32 52 19 ddt-cpp@orne.gouv.fr

Service Économie des Territoires

02 33 32 50 47 ddt-set@orne.gouv.fr

Service Habitat - Construction

02 33 32 71 57 ddt-shc@orne.gouv.fr

Antenne d'Argentan 02 33 32 52 31

Le public est reçu uniquement sur rendez-vous

Antenne de Flers 06 49 00 97 15

Horaires d'ouverture au public : 9h00 à 11h30 - 14h00 à 16h30

Antenne de Mortagne-au-Perche 02 33 32 52 42

Le public est reçu uniquement sur rendez-vous

**Publication accessible sur le site internet
des services de l'État dans l'Orne (www.orne.gouv.fr)**

Directeur de la publication

Patrick Planchon

Réalisation

DDT / Service Connaissance, Prospective
et Planification

Mise en page

DDT / Service Connaissance, Prospective
et Planification

Photo : Moulins-la-Marche © DDT61

Date de publication

juin 2024

Direction départementale des territoires de l'Orne

Cité administrative - Place Bonet

CS 20537

61007 Alençon cedex

02 33 32 50 50 / ddt@orne.gouv.fr

ISSN : 2427-9919

